

FRANCE FORUM

Interview de l'Ambassadeur d'Allemagne

Retour de Sarajevo

«Brèves» des Etats-Unis

**Préoccupations françaises à l'approche
de l'an 2000**

**Un anti-libéral : Carl Schmitt, théoricien
de l'Etat**

Étienne Borne et la philosophie d'Alain...

**Quand le futur Paul VI jugeait, trois cents
ans après, les Traités de Westphalie**

**La diplomatie du Saint-Siège : entretien
au Vatican**

Mots et humeurs

Arts et lettres - Notes de lecture

**4^e Trimestre
1999**

**Jean AUBRY - Jean-
Marie DAILLET - René
FOCH - Jacques MAL-
LET - Pierre de BOIS-
DEFFRE - René PUCHEU
- Christian SAVÈS -
Jean-Yves CHEVALLIER
- Jean CHÉLINI - André
LE GALL - Philippe
SÉNART - Sylvain
GUÉNA - Marc DAR-
MON - Françoise
COLIN-BERTIN**

DOSSIERS ET ETUDES

- Le couple franco-allemand demeure-t-il la force motrice de l'Europe ?** p. 2
Interview de S.E. Peter HARTMANN
par Jean AUBRY, Jean-Marie DAILLET, René FOCH et Jacques MALLET
- Au retour de Sarajevo** p. 8
par Pierre de BOISDEFFRE
- Bloc-notes** par René FOCH p. 11
- Chemin faisant vers l'an 2000** p. 13
par René PUCHEU
- Carl Schmitt, théoricien de l'Etat : la politique pensée comme une réfutation doctrinale du libéralisme** p. 23
par Christian SAVÈS
- Sur un «Propos» d'Etienne Borne** p. 35
par Jean-Yves CHEVALLIER
- Histoire de l'Europe : ce qu'en 1948 le futur Paul VI pensait des traités de Westphalie** p. 41
par Jean-Yves CHEVALLIER
- L'action diplomatique du Saint-Siège : entretien avec M^r Jean-Louis Tauran** p. 44
par Jean CHÉLINI

MOTS ET HUMEURS

- Le Dictionnaire du sens interdit** p. 53
par André LE GALL

ARTS ET LETTRES

- La Vie littéraire** par Philippe SÉNART p. 55
- Une grande amitié : Fondane et Maritain** p. 65
par Sylvain GUÉNA
- Disques** par Marc DARMON p. 69
- Turner et la Seine** p. 71
par Françoise COLIN-BERTIN

NOTES DE LECTURE

- Marc Sangnier. La guerre, la paix (1914-1939) - Actes de la journée d'études du 26 septembre 1997 p. 74
- Entre Maurras et Maritain. Une génération intellectuelle catholique (1920-1930) de Philippe Chenaux
- Pour une restauration du politique. Maritain, l'intransigeant, de la Contre-Révolution à la démocratie d'Yves Floucat par René PUCHEU

Le couple franco-allemand demeure-t-il la force motrice de l'Europe ?

Interview de S.E. Peter HARTMANN

Ambassadeur de la RFA en France

(10 novembre 1999)

F.F. : En ces jours marqués par le dixième anniversaire de la chute du mur de Berlin, France-Forum tient à s'associer à la juste satisfaction du peuple allemand d'avoir retrouvé son unité, et sa capitale historique. De la République de Bonn à la République de Berlin, nous nous réjouissons que l'atmosphère traditionnellement excellente de la relation franco-allemande tout le long des cinquante dernières années se soit récemment illustrée par la signature à Strasbourg, en présence du Chancelier Schröder et du Premier Ministre Jospin, de l'accord créant la société EADS. Une grande industrie aéronautique européenne apparaît, outil très bienvenu de la toute jeune Politique étrangère et de sécurité commune (P.E.S.C.) de l'Union.

Naturellement, nous vous interrogerons d'abord sur l'état des rapports franco-allemands, clé de voûte de la construction européenne.

P.H. : Les relations franco-allemandes sont bonnes, intactes. Vous avez vous-mêmes mentionné la signature de l'EADS, grand pas en avant pour l'aéronautique européenne, surtout dans la perspective de la Défense européenne.

Certes, pendant la présidence allemande de l'Union, nous avons eu de grandes discussions sur ce que devait être le contenu de ce que l'on appelle «l'agenda 2000», mais il est évident que c'est la continuité qui compte dans un partenariat très étroit. La relation bilatérale franco-alle-

mande se poursuit, quelles que soient les personnalités au pouvoir dans les deux pays. Vous verrez que, lorsqu'à la fin de ce mois, M. Schröder s'adressera à votre Assemblée nationale, il ne pourra que confirmer le message allemand : nous développons de nouvelles idées pour montrer que le couple France-Allemagne reste la force motrice de l'Europe.

Naturellement, des critiques se font jour dans les médias. Eh bien, je vous déclare que tous ceux qui prétendent que le couple franco-allemand est en crise ou en panne se trompent, et j'en apporte les preuves :

- L'Allemagne et la France ont une stratégie commune pour la réforme institutionnelle de l'Union européenne.

- Elles ont une stratégie commune pour l'élargissement de l'Union, et il n'y a guère de divergences de vues entre nous là-dessus.

- Et nous avons un projet commun considérable : celui de la Défense commune. C'est bel et bien un projet franco-allemand, auquel nous avons associé la Grande-Bretagne pour de bonnes raisons. Je vous rappelle le communiqué final de notre sommet franco-allemand de Toulouse. Ces déclarations sur l'un des projets les plus importants pour les années à venir démontrent que nous souhaitons avancer substantiellement dès la prochaine présidence française. Nous ferons tout pour soutenir la présidence française dans ce débat majeur.

F.F. : *En effet, les réunions de St Malo et de Cologne ont permis d'avancer dans ce projet capital. Cela dit, nous devons constater, en France, la résurgence, ces temps derniers, d'un courant de méfiance, voire de crainte, vis-à-vis de la montée en puissance de l'Allemagne réunifiée. Nous pensons en particulier au livre d'Alain Griotteray, «Voyage au bout de l'Allemagne», sous-titré «L'Allemagne est inquiétante», avec bande publicitaire posant la question : «L'Europe à l'heure de l'Allemagne ?». L'opinion publique allemande est-elle informée de la rémanence de ce courant, minoritaire mais récurrent, parmi les nationalo-républicains, encore appelés souverainistes, de gauche et de droite en France ? S'en alarme-t-elle ?*

P.H. : Vous l'avez dit : c'est un courant minoritaire. Ces livres et articles sont connus en Allemagne, mais nous ne sommes pas inquiets, car nous estimons que les thèses de ces auteurs sont quelque peu extrêmes. Elles ne sont d'ailleurs pas nouvelles : on les a entendues, bien sûr, au moment de la chute du Mur. Dix ans plus tard, qu'en reste-t-il ? Rien ! L'Allemagne demeure engagée dans le processus européen comme dans l'OTAN, et il n'est aucunement question de neutralisme chez mes compatriotes. De telles spéculations n'ont aucun fondement. Ceux qui disent que l'Allemagne va s'orienter vers l'Europe centrale et orientale, et négliger ses relations avec la France et ses autres partenaires occidentaux, n'ont aucun élément de preuve à l'appui de leurs assertions. Dans le paysage politique allemand d'aujourd'hui, il n'existe aucune force politique plaidant en faveur d'une autre politique extérieure que notre diplomatie traditionnelle depuis un demi-siècle : intégration européenne, ancrage dans l'Alliance Atlantique, partenariat spécial avec la France. Tel est le fil conducteur de la politique étrangère de l'Allemagne. D'ailleurs, quand M. Griotteray prétend que l'Allemagne sera un jour obligée de se trouver un partenaire à l'Est, je ne parviens pas à voir lequel... sinon ses voisins, avec lesquels, je le répète, elle a réglé une bonne fois pour toutes les vieux problèmes, dans le respect intégral du droit et de l'indépendance de chacun. D'autant plus que ces pays désirent entrer dans l'Union, rejoignant ainsi la France et l'Allemagne réunifiée, piliers de la nouvelle

Europe de la démocratie et des Droits de l'Homme...

Car, enfin, tout le monde devrait se réjouir de voir l'Allemagne avoir aujourd'hui des relations aussi amicales avec tous ses voisins : la Pologne, la République tchèque, les pays Baltes ! Imaginez que nous gardions des pro-

Peter Hartmann

blèmes bilatéraux avec ces pays : serait-ce là un service rendu à l'Europe ? La vérité, c'est que nous avons tenu à signer avec tous des traités qui ont résolu des problèmes aussi difficiles, par exemple, que celui de la minorité d'origine allemande en Pologne. Je vous assure que nous sommes très satisfaits d'avoir trouvé des solutions à ces problèmes délicats.

F.F. : *Il est évident que, pour la première fois de son histoire, l'Allemagne est en paix avec tous ses voisins, sans aucune revendication territoriale. Cela dit, peut-on dire que l'opinion publique allemande, dans son ensemble, est persuadée de la réalité de ce que nous pourrions appeler notre intimité politique ? Nous posons cette question parce que nous avons*

constaté, en Europe centrale et orientale, un décalage cinquantenaire des mentalités par rapport à l'évolution des esprits en Europe occidentale. Les Russes, les Bulgares, et les autres peuples privés d'informations politiques sur l'histoire de l'Europe occidentale au cours de ce demi-siècle, ne perçoivent pas encore la réalité de notre partenariat franco-allemand. Cette remarque nous conduit à souligner l'importance du «Groupe de Weimar», le trio Allemagne-France-Pologne. Mais revenons à une question prioritaire : l'état de l'opinion publique allemande à l'égard de la France. Les Allemands sont-ils toujours attachés à la relation privilégiée avec la France ?

P.H. : Regardez les sondages : 80 % des Français considèrent l'Allemagne comme le pays qui leur est le plus proche. En Allemagne, les chiffres sont les mêmes à l'égard de la France.

Pour autant, il est vrai qu'en Allemagne de l'Est, nous avons encore beaucoup à faire. C'est un problème général : les Allemands de l'Est doivent non seulement s'adapter au système politique, économique et social de l'Allemagne réunifiée, mais aussi s'habituer au fait que l'Allemagne d'aujourd'hui est intégrée dans l'Union européenne et entretient des relations spéciales avec la France, par exemple. Cette adaptation, j'en suis sûr, n'est plus qu'une affaire de temps.

F.F. - *La France n'a-t-elle pas un effort particulier à faire dans les Laender de l'ex-R.D.A. ?*

P.H. - Elle le fait, et en grand. Je me réjouis de voir votre ambassade déployer des moyens très importants dans l'Allemagne de l'Est, tout particulièrement dans le domaine culturel, avec l'Alliance française, et intéresser la jeunesse. Nous avons tout intérêt à ce que la jeune génération des Allemands de l'Est prenne part à des programmes d'échanges. Il y a d'ailleurs des jumelages entre villes françaises et municipalités d'Allemagne orientale.

F.F. : *Et cela, malgré la propagande subie pendant des décennies ?*

P.H. : Il est vrai qu'elle a laissé des traces encore visibles chez les Allemands de l'Est qui sont, par exemple, plutôt réticents à l'égard de

l'Alliance atlantique, comme on a pu le voir au moment de la crise du Kosovo. Les Allemands de l'Ouest ont été beaucoup plus favorables à la participation de la Bundeswehr aux opérations que nos compatriotes de l'Est. Cela dit, la décision politique, en l'occurrence difficile pour le gouvernement comme pour le parlement, a été prise, alors qu'il s'agissait d'un acte politique sans précédent dans l'histoire de l'après-guerre, d'engager des soldats allemands dans un conflit «à chaud», mais, étant donné la gravité de la situation, surtout du point de vue humanitaire, le soutien de l'opinion publique allemande dans son ensemble a été remarquablement large. Certes, sur un sujet aussi sensible, le débat a été vif sur la question de savoir si une telle opération pouvait être décidée sans l'autorisation expresse du Conseil de Sécurité. Il nous a fallu bien marquer que c'était là une circonstance d'exception. Nous restons très attachés au principe de l'autorisation formelle du Conseil de Sécurité pour de telles interventions. Nous avons, sur ce point, la même position que la France.

F.F. : *Que pensent les Allemands de l'Eurocorps ?*

P.H. : L'opinion allemande lui est favorable. L'idée qui est soutenue par nos deux pays et nos partenaires de l'Eurocorps, c'est que celui-ci devrait être orienté plus vers la formule d'une force de réaction de crise, ou d'intervention rapide, si vous préférez.

La question de l'Eurocorps se pose dans le cadre de la discussion plus élargie de l'Europe de la Défense. Le débat est plutôt institutionnel aujourd'hui. Quel sera le rôle futur de l'Union européenne qui, ne l'oublions pas, compte des Etats neutres ? Quel sera le rôle des Etats membres de l'Union de l'Europe occidentale (U.E.O.) ? Il se pose tout le problème de la clarification du rôle d'une défense européenne par rapport à l'OTAN.

F.F. : *Et puis, il y a loin de la coupe aux lèvres : combien d'hommes et combien d'argent ? Les Allemands comme les Français connaissent des problèmes budgétaires, et François Heisbourg a bien montré, dans un article récent, que l'Allemagne avait réduit sensiblement son budget Défense.*

P.H. : Tout le monde est d'accord pour éviter les doubles emplois et utiliser au mieux les moyens financiers. D'abord il faut créer au sein de l'Union européenne les institutions politico-militaires qui organisent la défense européenne de l'avenir. Du côté allemand, on espère que nous parviendrons à un accord formel dès l'an prochain, sous la présidence française de l'Union européenne. C'est un objectif ambitieux, mais qui mérite un effort pour aboutir au plus tôt.

Mais le volet budgétaire - dans le contexte de la question des «capacités» militaires des Européens - présente plus de difficultés que le volet institutionnel, et cela plus encore - vous y avez fait allusion - chez nous que chez vous : le gouvernement fédéral doit réduire en 2000 son déficit budgétaire de 30 milliards de DM, ce qui affecte évidemment le Ministère de la Défense. Il est trop tôt pour prédire comment, en fin de compte, nous remplirons nos obligations en matière de défense européenne, mais je puis vous assurer que tant le Chancelier que le gouvernement fédéral, et notamment le ministre de la Défense, sont tout à fait conscients de la nécessité non seulement d'avoir un cadre institutionnel, mais de mettre en œuvre les moyens et les systèmes qui lui conféreront la crédibilité nécessaire. Le débat intérieur sur ce sujet se poursuit depuis le début de 1999. Pour l'instant, le gouvernement a décidé de réunir une commission spéciale, présidée par l'ancien Président de la République, M. von Weissaecker, pour étudier tous les aspects d'une réforme de la Bundeswehr, et aussi sa professionnalisation. Ce qu'on peut dire, à ce jour, c'est qu'il n'est pas évident qu'une armée de métier coûte moins cher qu'une armée de conscription.

J'en viens à la coopération militaire franco-allemande. Elle a toujours constitué un pilier de nos relations. Or, notre coopération en matière d'armements dépend évidemment de nos possibilités budgétaires, et c'est pourquoi il nous a fallu parfois différer voire annuler des projets de moindre importance. Nous discutons en ce moment de nos choix prioritaires pour l'avenir, et cela à la lumière de notre expérience commune au Kosovo. Trois priorités ont déjà été dégagées : le renseignement militaire, les transports,

les télécommunications. L'affaire du Kosovo a démontré, s'il en était besoin, que les Européens dépendaient entièrement des Américains en matière de renseignement, ce qui n'est pas conforme à l'idée d'une défense européenne digne de ce nom.

F.F. : Voilà bien le grand débat Europe-Etats-Unis. Ceux-ci continuent de manifester leurs réserves quant à l'émergence d'une défense européenne autonome au sein de l'Alliance.

P.H. : C'est, en effet, un débat difficile, mais incontournable. Il y a du côté américain une inquiétude après tout normale sur la pérennité et la cohérence de l'Alliance. Nous répondons, nous les Allemands, que notre intention n'est aucunement de porter atteinte à l'Alliance Atlantique, à laquelle nous devons tous tant ! Et nous avons bien dit que nous ne voulions utiliser les moyens de l'Alliance que dans des cas bien spécifiques. Je crois que ce débat va se poursuivre dans la bonne direction, parce que les Américains, qui ont depuis si longtemps demandé avec insistance aux Européens de rééquilibrer la charge financière et humaine de l'Alliance entre les deux rives de l'Atlantique (le fameux «burden sharing»), comprennent que la nouvelle répartition ne saurait se faire au détriment de l'Alliance. Nous ne voulons pas, quant à nous, compliquer les choses : nous voulons une solution complémentaire, non pas un substitut à l'Alliance. Ce débat, menons-le en toute tranquillité et transparence. Je ne crois pas que les inquiétudes américaines soient justifiées.

F.F. : Comment voyez-vous la stratégie européenne, c'est-à-dire la mise en place de la Politique étrangère et de sécurité commune (P.E.S.C.) ?

P.H. : Depuis Amsterdam, nous avons fait des progrès. «Monsieur PESC», M. Javier Solana, est une personnalité respectée, que l'on a dotée d'une cellule de planification. Nos amis américains savent aujourd'hui, comme le souhaitait jadis M. Kissinger, «à qui téléphoner». M. Solana va travailler avec le Conseil des Ministres des Affaires étrangères, ainsi qu'avec les responsables des relations extérieures à la Commission européenne. De plus en plus,

l'Europe va pouvoir parler d'une seule voix. Nous ne couvrirons pas tous les domaines de la politique internationale en nous concentrant sur les questions les plus importantes pour l'Union, à commencer par une stratégie commune envers la Russie. D'autres domaines suivront. N'oublions pas que, de longue date, par contacts réguliers entre les ministres des Affaires étrangères et les directeurs de leurs ministères, nous avons assez bien réussi à établir des politiques communes à l'égard de nombreux pays, par exemple la Biélorussie, la Slovaquie,... Aux yeux de ces pays, cela fait une grande différence si c'est la Présidence de l'Union européenne qui parle plutôt qu'un gouvernement en particulier. Ne négligeons pas cet aspect des choses. Au fil des ans, nous avons fait de grands progrès en cohérence politique, sur des points importants, à l'égard de certains pays. Je suis sûr que M. Solana, en tant que «M. PESC», va renforcer cette cohérence.

F.F. : *Cela devrait se voir à Seattle, lors de la réunion de l'Organisation Mondiale du Commerce.*

P.H. : En effet, on constatera également une cohérence très nette entre les Quinze lors de la conférence ministérielle de l'OMC à Seattle. L'Allemagne avait formulé très tôt sa position, mais ce que nous voulions au premier chef, c'était de nous mettre d'accord avec les autres Européens sur une ligne générale, sur la base des propositions de la Commission dont le mandat a été défini à l'unanimité. Je puis vous dire ce que l'Allemagne considère comme nos intérêts communs principaux dans cette négociation : un accord sur la réduction des tarifs douaniers pour les produits industriels, la simplification des procédures douanières pour faciliter l'accès aux marchés - aussi dans le domaine des services -, et troisièmement une meilleure intégration des pays du tiers-monde dans le commerce mondial. Il y a des dossiers délicats comme celui de l'agriculture ainsi que l'audio-visuel et le volet social ; l'accord entre Français et Allemands a été crucial pour inclure ces deux derniers points dans l'ordre du jour des négociations. Disons qu'en l'occurrence, les Européens présentent un «paquet», une position commune sur ces points, dont l'industrie et l'agriculture, naturellement.

F.F. : *Quel est le regard de l'Allemagne sur l'avenir institutionnel de l'Union européenne ?*

P.H. : Je crois que nous sommes, Français et Allemands, sur la même longueur d'onde à ce sujet.

Quant à la procédure, vous vous souvenez du débat sur la question de savoir s'il fallait achever la réforme institutionnelle avant l'élargissement ou pas. Nous sommes entièrement d'accord avec la France pour finir la réforme institutionnelle l'an prochain, plus exactement sous la présidence française. Et nous sommes aussi d'accord entre nous pour que l'on se concentre d'abord sur les trois points sur lesquels il n'y a pas eu de décision pendant les négociations du Traité d'Amsterdam : la composition future de la Commission, la pondération des voix au Conseil et l'extension du vote à la majorité qualifiée. Naturellement, il appartiendra à la conférence intergouvernementale de se pencher sur le détail de ces questions, mais je ne crois pas que nous ayons de grandes divergences sur ces points-là.

Nos deux gouvernements sont aussi d'accord pour ne pas surcharger la conférence de sujets de portée différente : nous avons tout intérêt à clore ce débat par un accord (à ratifier), parce que nous ne voulons pas mettre en danger les négociations sur l'élargissement : il y a des impératifs de temps à respecter. Bien sûr, je n'exclus pas un débat avec nos partenaires là-dessus, mais il y a accord entre Français et Allemands pour limiter à ces trois sujets la conférence et ainsi conclure, espérons-le, vers la fin de l'année 2000, auquel cas nous aurons franchi un grand pas vers l'élargissement. Car nous avons toujours dit qu'il fallait voir approfondissement, réforme interne et élargissement dans la même perspective. Les pays candidats ont bien compris que nous ne voulions aucunement retarder l'élargissement par cette réforme institutionnelle, mais que c'était un élément essentiel pour être en mesure d'intégrer de nouveaux membres : sans solution à ce problème institutionnel, nous serions vite en difficulté. La priorité doit rester la capacité d'action de l'Union européenne en tant que telle.

F.F. : D'aucuns parlent d'élaborer une Constitution européenne...

P.H. : Je ne crois pas que le moment soit venu d'ouvrir un tel débat, mais il est vrai que nous devons discuter de la finalité politique de l'Union européenne. Beaucoup de responsables allemands y réfléchissent comme leurs homologues français. Le ministre allemand des Affaires étrangères, M. Joschka Fischer, y a fait allusion devant votre Assemblée nationale. On peut se demander si l'idée d'une constitution européenne n'est pas trop ambitieuse : le Royaume-Uni se passe d'ailleurs de toute constitution écrite. Et tout débat sur ce sujet porte en premier lieu sur la question fondamentale de la définition du rôle de l'Union, de ses frontières internes et externes, et donc sur le rôle des Etats-nations, et celui des régions. Il importe, soit dit en passant, de rassurer ceux qui craignent de voir l'Union européenne prendre une direction où les choses ne seront plus contrôlables. Le Président Johannes RAU l'a souligné récemment à Paris : nous ne voulons pas abolir l'Etat-nation, car celui-ci reste un élément

d'identité très important : aussi bien dispose-t-il, cet Etat-nation, d'une légitimation démocratique que nous ne saurions négliger. Nous ne voulons pas diminuer le rôle de nos peuples. Il faut donc, si l'on parle de débat constitutionnel européen, bien voir les limites de cet exercice.

D'ailleurs, nous avons déjà introduit un élément important dans le débat institutionnel : le principe de subsidiarité. C'est un peu difficile à comprendre pour l'homme de la rue, mais on peut le lui traduire en termes simples : poursuivons, car c'est l'intérêt de tous les Européens, la marche en avant de l'Europe, mais laissons les Etats-nations, les régions, les communes, faire ce qui est de leurs compétences, et qu'ils savent mieux faire que l'Union européenne. Cette attitude doit nous permettre de combattre les éléments d'euroscpticisme que l'on trouve ici et là, chez nous comme chez vous.

Propos recueillis par Jean AUBRY, Jean-Marie DAILLET, René FOCH et Jacques MALLET.

Au retour de Sarajevo

par Pierre de BOISDEFFRE

Il y a dix ans, Sarajevo était une ville prospère : plus de 500.000 habitants, des entreprises performantes (Energeinvest, Unis, Pretis, Sipad), une université de 40.000 étudiants, plusieurs dizaines d'églises, orthodoxes et catholiques, quatre-vingts mosquées, des musées et des monuments. La ville avait joué un rôle important dans la résistance au fascisme (1), elle était fière de son passé et elle aspirait à l'indépendance. La Bosnie l'obtenait le 1er mars 1992. Mais Belgrade refusait de reconnaître les résultats du référendum ; une centaine de chars et plus de mille pièces d'artillerie commençaient à bombarder la ville qui allait subir 1.450 jours d'un siège épouvantable.

On ne comprend rien à la brutale réaction yougoslave si l'on ignore que, dès la fin du règne de Tito, mort en 1980, un certain nombre d'intellectuels et de théologiens serbes, réunis un peu plus tard à l'Académie des Sciences de Belgrade (2), commençait à redessiner la carte d'une «Grande Serbie» qui n'avait existé que plusieurs siècles auparavant. Slobodan Milosevic, devenu en 1986 Président de la Ligue des communistes de Serbie, se reconver-tit dans un nationalisme pro-serbe jusque-là défendu par ses adversaires de droite. Des manifestations de masse à Belgrade (1988-1989) aux opérations militaires en Croatie (Vukovar), en Bosnie-Herzégovine et, plus tard, au Kosovo, la ligne est la même : purification ethnique et terreur. Mais l'échec fut complet partout. Loin de reprendre tous les territoires jadis occupés par les Serbes, Milosevic a perdu tour à tour la Krajina, la Bosnie et le Kosovo. Sarajevo était, avant la guerre (3), une ville multi-ethnique et multi-culturelle où chrétiens et musulmans étaient à égalité, coexistant pacifiquement. Après plus de trois années (avril 1992-août

1995) d'une guerre qui fit 250.000 victimes, tuant à Sarajevo même plus de 10.000 personnes dont 1.800 enfants, la ville devait se retrouver musulmane à 85 %. Beau résultat pour l'apprenti-sorcier de Belgrade !

En février 1993, le convoi *Alsace-Sarajevo* (4) était venu distribuer, entre deux bombardements, 250 tonnes de vivres et de médicaments dans la capitale assiégée. L'Hôtel de Ville, les Musées, les hôpitaux, les sièges de l'Assemblée et du Gouvernement, les mosquées et les grandes usines étaient en ruines. Les habitants vivaient dans les caves et ne sortaient guère que la nuit. J'ai donc été surpris de constater la rapidité de la reconstruction. La plupart des monuments publics (5), la *Grande Mosquée Gazi-Husrev Bey* de 1531, le quartier musulman (Bascarsija) et la cathédrale catholique de 1889, l'ancienne église orthodoxe de 1539 et l'Hôtel de Ville ont été reconstruits. Certes, on voit encore des façades criblées de balles et des immeubles sans toit, des tours devenues des

(1) Bombardée le 6 avril 1941, puis occupée par les Allemands, Sarajevo devint, à partir du mois de juillet, le siège du mouvement de libération nationale.

(2) Un écrivain comme Dobrica COSIC, un historien comme Milorant ETMESIC, avec l'appui de l'Eglise orthodoxe de Serbie, ont théorisé le nationalisme serbe, que l'Académie des Sciences et des Arts a repris à son compte dans son *Mémoire* de 1986.

(3) Sarajevo comptait, avant la guerre, 540.000 habitants pour 10 communes, la Bosnie-Herzégovine - l'une des six républiques de la Yougoslavie - en regroupant 4.300.000. Aujourd'hui, respectivement 380.000 et 3.500.000.

(4) Constitué, à l'initiative d'Anne SCHUMANN et d'Anne SFORZA, grâce à une contribution des communes alsaciennes, ce convoi de 54 camions mit une semaine pour atteindre par la route Sarajevo et distribuer aux habitants 250 tonnes de vivres. (Les Serbes s'emparèrent d'une partie du convoi)

(5) En ce lourd hiver 1992-1993 l'Hôtel de Ville, les hôpitaux, l'ancienne Synagogue, le Musée national, la Faculté des Sciences et la Bibliothèque Nationale avaient été détruits ou incendiés. (Cette dernière n'a pas encore été reconstruite).

squelettes, comme le gratte-ciel du quotidien *Oslobodenje* (6) qu'on se propose de maintenir en l'état pour en faire le symbole de la résistance.

Atteinte dans sa chair, Sarajevo l'a été aussi dans sa prospérité. Elle a perdu un tiers de sa population, ses usines (notamment les fabrications d'armes) ne tournent plus qu'au ralenti, on voit peu de banques et les PME qui fonctionnent - échoppes d'artisans et de joailliers, bistros et services - sont de dimensions modestes. 800.000 Bosniaques ont émigré et beaucoup ne reviendront pas. Il y a 36 % de chômeurs et la moitié de la population ne dépasse pas le niveau du seuil de pauvreté (7).

Rien de plus émouvant que de visiter des cimetières en pleine ville comme ceux de Kovaci, de Lav, de Stadion où viennent chaque jour pleurer des mères qui ont perdu leur enfant. Mais l'important est ailleurs, c'est la vitalité d'une population qui, en pleine guerre, organisait des concerts, faisait jouer des pièces de théâtre dans les abris, accueillait Liv Ulman ou Bibi Anderson. C'est aussi et surtout la reprise de la production qui croît de 30 % par an (8).

En septembre 1998, des élections libres ont pourvu tous les postes de la République, à commencer par la présidence collégiale de M. Izetbegovic (qui continue de régner sans partage sur la vie politique à Sarajevo), mais elles ont confirmé l'impuissance des listes multi-culturelles et l'ancre majoritaire des nationalistes (9). Il faut bien dire, cependant, que ces votes n'ont qu'une importance relative, dans la mesure où le Haut-Représentant occidental ratifie les nominations et arbitre entre les différents candidats (notamment dans la zone de Brcko que se disputent toujours Serbes et Bosniaques) (10).

La reconstruction est en route. Si l'aide internationale ne s'interrompt pas, elle se poursuivra, c'est certain. Mais la reconstruction ne suffit pas. Il faut aussi la réconciliation : ce travail-là est plus difficile, plus exigeant que l'autre. Des organisations comme MIR-EUROPE s'y emploient (11).

Cependant le *wishful thinking* occidental, la bonne volonté tous azimuts des organisations humanitaires ne doivent pas nous cacher la réalité. Pourquoi deux ethnies (on ne parle plus de

racés) qui se sont combattues pendant des siècles et qui sortent d'une guerre inexpiable où les uns (les Serbes) ont voulu chasser et, parfois, exterminer les autres (les Musulmans bosniaques) tomberaient-elles, du jour au lendemain, dans les bras l'une de l'autre ? Ce qui se fera demain n'est pas réalisable aujourd'hui. *L'Est est l'Est et l'Ouest est l'Ouest*, disait Kipling à propos d'un autre continent ; cela est vrai ici aussi. C'est dans l'ex-Yougoslavie, dans cette juxtaposition de six républiques (parlant quatre langues, pratiquant cinq religions) qui n'a existé que sous la férule du Roi serbe avant-hier, du dictateur communiste hier, que passe la fracture entre l'Est et l'Ouest. Celle-ci sera comblée, nul n'en doute, mais cela prendra du temps. La réconciliation franco-allemande après trois guerres fratricides peut ici servir d'exemple.

C'est pourquoi les accords de Dayton (12), malgré l'étrange et sinueuse ligne de démarcation qui sépare le nord-est serbe (49 % du territoire) du sud-ouest croato-bosniaque (51 %), constituent un moindre mal. D'abord parce qu'ils ont permis (avec le consentement de Milosevic, ne l'oublions pas) de mettre fin à une guerre inexpiable. Ensuite parce que, tout en maintenant la fiction de l'unité (et donc de l'existence) d'un Etat de Bosnie-Herzégovine, ils ont permis la reconstruction progressive des structures admi-

(6) Le journal - que le convoi Alsace-Sarajevo ravitailla en papier - fut l'âme de la résistance et parut pendant tout le siège.

(7) Le PIB par habitant, autour de 1.000 dollars US, reste un des plus bas d'Europe.

(8) Il s'agit de la production industrielle, le taux de croissance global s'établissant autour de 15 %, avec une inflation d'environ 10 %.

(9) L'opposition pluri-ethnique a échoué. Le parti d'IZETBEGOVIC a remporté 140 sièges. Le Président gouverne avec le Croate JELAVIC (HDZ) et le Serbe RADISIC (socialiste). En République Srpska (Serbe), M^{re} PLAVSIC, qui avait rompu avec les nationalistes, a finalement été battue.

(10) La zone de BRCKO (47.000 Serbes, 35.000 Bosniaques, 15.000 Croates), district autonome qui fait le pont entre les deux territoires serbes, appartient - théoriquement - au territoire des deux entités, serbe et bosniaque.

(11) Cette Association de droit français, présidée par M. Nicolas AGUETTANT, avait organisé à Sarajevo un colloque pour examiner «les chances de la paix et la réconciliation» auquel participèrent, du 10 au 13 septembre, des représentants de la société civile bosno-croate, avec une forte dominante chrétienne.

(12) Les Accords de Dayton (signés à Paris le 14 décembre 1996) ont permis le retrait, de part et d'autre de la «ligne inter-entités», des forces serbe et croato-musulmane, remplacées par la FORPRONU, puis par la SFOR. L'occupation serbe est passée de 70 % à 49 % du territoire.

nistratives, sociales, économiques du pays. C'est là le côté positif. Mais il y a un côté négatif : la séparation (entre la Fédération Bosno-Croate et la partie serbe) facilite le repli identitaire des populations. Les retours, que le Haut-Commissariat aux Réfugiés encourage, ont été très faibles (3.500 au lieu des 20.000 prévus). Ils n'ont pas permis de reconstituer le tissu multi-culturel : les Serbes sont allés chez les Serbes ; Croates et Bosniaques sont rentrés chez eux, mais les premiers avec l'espoir d'aller vivre dans la République croate voisine. Fait plus grave : les *mariages mixtes*, nombreux avant 1960 (plus de 30 %), encore fréquents pendant la guerre, sont tombés à presque rien.

On peut toujours nourrir des rêves, mais, dans le proche avenir, on ne voit que deux hypothèses. La première est optimiste. L'Occident (et l'OTAN) maintiennent leur présence sur le terrain, prolongeant le mandat de la SFOR (60.000 hommes initialement, 31.000 aujourd'hui) (13) et confirment les pouvoirs de leur Haut-représentant. Ils continuent à accorder une aide économique massive (de plus en plus importante de la part de l'Union Européenne). En ce cas, réhabilitation et reconstruction se poursuivront, au fur et à mesure que reprendront les rapports intercommunautaires et que se développeront les relations bilatérales (avec les Etats démocratiques, dont la France). Mais il s'agit là d'un *effort à long terme*. La réduction drastique de l'aide économique, la suppression de la présence militaire risqueraient d'avoir des conséquences catastrophiques.

L'autre hypothèse, pessimiste, serait celle d'un retour en arrière. Privée de la tutelle occidentale (tutelle que de nombreux interlocuteurs bosniaques voudraient transformer en un véritable *protectorat européen*) et livrée à elle-même, la Bosnie risquerait d'aller vers un partage entre ses voisins serbe et croate. On verrait alors resurgir et s'affronter les vieux démons.

*
* *

Telle est la crainte que nous ont exprimée la plupart des interlocuteurs du Mouvement Mir Europe : le Cardinal Vinco Pujlic comme le chef des Ulemas, Mustafa Effendi Ceric. Le premier (54 ans) a vu ses églises dynamitées, ses monastères (comme celui des Franciscains) bombar-

dés, il a perdu les trois quarts de ses 800.000 fidèles, mais il est prêt à jouer le jeu du dialogue et de la réconciliation. Même attitude ouverte chez le Reis El Ulema (quarante-cinq ans). Ce grand théologien affirme que l'Islam est une école de tolérance et de justice mais tous les musulmans ne le comprennent pas ainsi. «Ils font beaucoup de mal en poussant à la guerre sainte». Il note aussi qu'à l'inverse d'Israël le Coran prêche le pardon, «plus important que la création». Mais le pardon n'appartient qu'aux victimes : nul n'a le droit de pardonner à leur place.

Adossés aux Etats-Unis, bien placés à l'Onu, aidés par les Emirats (qui ont restauré les mosquées détruites et veulent en construire 300 autres), les musulmans ont le vent en poupe. Les chrétiens, eux, sont inquiets. Il nous ont exprimé leurs craintes sans ambages : la paix est fragile et les profiteurs de la guerre occupent les alentours du pouvoir. Si l'aide internationale cesse, les structures toutes neuves du jeune Etat s'effondreront. Mieux vaudrait un protectorat international (à l'image de celui de l'Autriche-Hongrie qui, malgré l'assassinat ici même de l'Archiduc François-Ferdinand, n'a pas laissé que de mauvais souvenirs) qu'un retrait de la SFOR qui mettrait l'indépendance bosniaque en péril. Le miracle, incarné par la résistance du général yougoslave Divjac (14) qui avait, en pleine guerre, constitué une armée bosniaque, risquerait de ne pas se reproduire.

Bref, il faut que l'Occident maintienne sa présence et continue son aide. Le reste suivra. Du moins, on peut l'espérer... Quant à Milosevic, qui a fait de la Serbie un désert, il ne reste au pouvoir que parce qu'il incarne - comme Saddam Hussein en Irak - un nationalisme désespéré pour lequel tout étranger est l'ennemi.

Pierre de BOISDEFFRE

(13) *La force de stabilisation* (SFOR) - à laquelle participent les Russes - devrait être ramenée à 19.000 hommes, le Conseil Atlantique trouvant son coût trop élevé. En Bosnie même, les trois parties continuent d'entretenir un potentiel militaire élevé (40 % du budget de la Fédération).

(14) Le général serbe Jovo DIVJAK, chef de l'Etat-Major yougoslave, refusa d'exécuter les ordres de Milosevic et quitta Belgrade pour se mettre au service de la résistance bosniaque. Il constitua une petite armée bosniaque qui passa en trois ans de 400 à 40.000 hommes et tint en respect l'agresseur serbe.

Bloc-notes

par René FOCH

Pourquoi une revue trimestrielle, avant d'en tirer éventuellement plus tard des réflexions ou des leçons plus approfondies, n'appellerait-elle pas l'attention sur des événements ou prises de position riches de signification mais demeurés pratiquement sans écho dans les médias ?

Pour n'être pas de comptoir, ces «brèves», qui donnent à penser et à méditer, ont ici leur place.

L'ATOME EN QUESTION

Paul Nitze, expert américain connu qui, depuis 30 ans, a participé à toutes les négociations visant à réduire la taille des arsenaux nucléaires russe et américain propose maintenant que les Américains se débarrassent unilatéralement de toutes leurs armes nucléaires (*Herald Tribune* du 29 octobre 99) :

«Je ne peux imaginer, écrit-il, de cas où il serait sage pour les Etats-Unis d'utiliser leurs armes atomiques, même en représailles d'une première attaque nucléaire contre eux .

La technologie des armes conventionnelles est telle qu'elle permet de réaliser une précision inférieure à un mètre. Etant donné que les Etats-Unis peuvent atteindre leurs objectifs avec des armes conventionnelles ils n'ont rien à gagner à utiliser leur arsenal nucléaire».

Quant aux menaces que pourraient représenter les Etats voyous («rogue states») qui se doteraient d'un potentiel nucléaire, les Etats-Unis seraient sages, préconise-t-il, de les éliminer par «l'usage préventif d'armes conventionnelles». Voici qui fait penser au raid de l'aviation israélienne qui détruisit le réacteur irakien Osirak.

Cette déclaration confirme s'il en était besoin une évolution que l'on peut observer depuis bien des années : à la course à la puissance des armes nucléaires ont succédé leur miniaturisation et maintenant la recherche d'une précision qui permet désormais de se contenter d'explosifs conventionnels : à la fusée intercontinentale équipée d'une bombe thermonucléaire succède le missile de croisière ou la bombe guidée par satellite.

Ceci pose la question de la dissuasion du fort au faible et, indirectement, de l'utilité des fusées antibalistiques que le Pentagone envisage de déployer pour protéger par exemple le Japon contre des fusées nord-coréennes.

Finalement le plus étonnant de cette déclaration n'est pas qu'elle ait été faite par une personnalité aussi respectée que Paul Nitze. C'est qu'elle n'ait eu jusqu'à présent aucun écho, fût-ce pour la réfuter.

LE CONTRE-PIED CHINOIS

Depuis un demi-siècle tous les gouvernements américains successifs poursuivent obstinément une politique destinée à limiter la prolifération des armes atomiques. Dans la panoplie des mesures destinées à atteindre ce résultat la pièce essentielle était le *Traité interdisant de nouveaux essais nucléaires*. Parmi les 5 membres permanents du Conseil de Sécurité l'Angleterre et la France l'ont signé et ratifié mais, le 13 octobre 1999, le Sénat américain a refusé de le ratifier à la consternation générale, et les commentateurs d'annoncer que Chinois et Russes, ravis de l'aubaine, auraient désormais les mains libres pour reprendre leurs essais.

Or, prenant tout le monde à contre-pied, voici que le 24 octobre 1999 le Président chinois en visite d'Etat à Paris a annoncé que son pays avait décidé de ratifier ce *Traité*.

Par cette simple déclaration M. Jiang se donne à peu de frais le beau rôle sur la scène internationale, souligné par contraste l'aveugle-

ment du Sénat américain, met l'Inde et le Pakistan au défi de l'imiter et le gouvernement américain dans le plus grand embarras.

Le jeu d'échecs, rappelons-le, est une invention chinoise.

DES SEMENCES ET DES HOMMES

Depuis l'invention de l'agriculture au Néolithique, les cultivateurs avaient toujours prélevé sur leurs récoltes de céréales les quantités dont ils avaient besoin pour réensemencer leurs champs. *La firme américaine Monsanto* décida d'y mettre bon ordre.

Elle se lança dans la modification génétique des récoltes. Avec un plein succès, puisque 55 % du soja et 35 % du maïs produits aux Etats-Unis sont génétiquement modifiés. Elle se voyait déjà inondant l'Europe et le Tiers-Monde et, pour maximiser ses profits, elle imposa des contrats interdisant aux agriculteurs sous peine d'amende de réensemencer leurs champs avec une partie de la récolte précédente. Ayant eu quelque difficulté à faire honorer cet étrange contrat léonin, la firme mit au point un gène qui aurait stérilisé les graines issues d'une première récolte. Elle croyait avoir trouvé l'arme absolue destinée à garantir son monopole et, ravie de sa découverte, baptisa ce gène «terminator».

Las ! Que croyez-vous qu'il arriva. Voici que les Européens affichent une hostilité sans faille aux produits génétiquement modifiés et que par voie de conséquence les agriculteurs américains, grands exportateurs, se demandent s'ils vont continuer à utiliser eux-mêmes ces nouveaux produits. L'action Monsanto a perdu plus du tiers de sa valeur et l'on a vu le Président de Monsanto battre sa coulpe devant une conférence de Green Peace.

Comme quoi les Européens peuvent se faire entendre, à condition de savoir ce qu'ils veulent et aussi ce dont ils ne veulent pas.

L'AFFAIRE MICROSOFT ET SES LEÇONS

La présidence Clinton a été marquée par une série impressionnante de fusions donnant nais-

sance à des firmes géantes dont la puissance financière dépasse largement celle de nombreux Etats, pas seulement du Tiers-Monde. Or voici qu'un petit juge attaque la plus importante : Microsoft. Car il existe aux Etats-Unis des lois contre les monopoles et deux d'entre eux : la Standard Oil (des Rockefeller) et ATT qui assurait la totalité des communications téléphoniques aux Etats-Unis en ont fait l'expérience en leur temps. Cette régulation du capitalisme américain n'a pas pour objet, comme certains le réclament chez nous de restreindre la concurrence mais au contraire de la maintenir ou de la rétablir. C'est cette concurrence qui a permis la convergence de trois industries - celle des télécommunications, celle des ordinateurs, celle de la télévision - au point de les conduire à former une seule industrie, devenue aux Etats-Unis la grande créatrice d'emplois et qui, comme l'écrit Laurent Cohen-Tanugi, mène à un nouvel ordre, «l'ordre numérique» (1).

Dans le secteur des industries anciennes aussi la concurrence est telle que l'on observe une pénurie de main-d'œuvre spécialisée et qu'une firme comme la General Motors est obligée pour attirer et retenir ses ouvriers de leur garantir l'emploi à vie.

Il serait intéressant de recueillir les commentaires de ceux qui accusaient la société américaine d'offrir surtout des emplois précaires et peu qualifiés. Mais, si les positions dominantes sont contrôlées et condamnées aux Etats-Unis, elles sont par contre vigoureusement recherchées au plan international où n'existe aucune législation comparable au Sherman Act sur le plan intérieur.

A nous de nous inspirer d'un deuxième principe américain, celui des «checks and balance» qui veut que le pouvoir limite le pouvoir, et de faire contrepoids aux grandes sociétés américaines en créant de grandes firmes européennes. Airbus est en train de prouver à Boeing que la chose n'est pas impossible.

René FOCH

(1) Laurent COHEN-TANUGI - *Le nouvel ordre numérique* - Ed. Odile Jacob.

Balade autour du kiosque de J-120 à J-50

Chemin faisant vers l'an 2000

par René PUCHEU

En liminaire. Puisque l'air du dernier automne a frémi de battements d'ailes angéliques, une invocation mythologique n'est pas hors de saison.

Or donc, ô *Mademoiselle Clio*, révèle-nous ceci, nous t'en prions :

«L'an 1999 passera-t-il au troisième millénaire ? ce dernier an en 19 sera-t-il classé année historique ? en tout ou en partie ?

Veuille bien ô *Muse en charge de l'Histoire*, dans le raz de marée des péripéties, des événements, des discours, des gesticulations, dans le magma des infos toutes catégories, nous aider à trier ce qui est écume et ce qui est profond, ce qui est éphémère et ce qui est *porteur d'avenir*, ce qui aura des suites dans l'existence des humains ou dans leur mémoire et ce qui sera emporté par le vent de l'oubli.

Pourquoi, cette prière, ô *Muse* ?

Par pure lubie ? On n'oserait te déranger pour le plaisir d'une simple fantaisie !

Plutôt, parce que nous avons besoin de nous y repérer dans le magma, tonitruant jusqu'à en être oppressant, des *nouvelles*, des *fausses nouvelles*, des *faits divers*, des *faits de société* etc. Cela, que nous soyons simple amateur curieux du phénomène humain, savant chercheur ès sociologie, ethnologie, anthropologie (et j'en passe !), soit petit ou grand ou très haut décideur.

Et il n'est pas facile d'y voir clair.

En plus, *Muse*, pour tout t'avouer - je ne

t'imagines pas susceptible - il nous y faut résigner ! Exception faite en faveur du prophète *Daniel*, de la *Vierge Marie* et de *Jean d'Ormesson*, il n'a point l'humeur visiteuse l'*Archange Gabriel*. Il ne fait pas «rapport» au citoyen de base.

Ainsi, recours à toi, ô *Muse* ! Un *rapport Clio* n'est-ce pas tentant ? D'autant que nous en avons, déjà, composé les premières séquences quand nous avons radioscopé les 240 premiers jours de 1999.

Or donc, *Mademoiselle Clio*, autour de J-120/J-90 - comme cette énigmatique *deux-millémanie* nous a obligé à compter - quelle *rentrée*, ainsi que l'on dit en France, nous as-tu organisée ?»

*
**

Il y eut Nanard, Johnny, Gérard et les autres

Incontestablement, chez nous, cette rentrée ne fut point chaude.

Il y eut bien quelques mouvements divers. Comme d'habitude, il y eut des manifs de lycéens. Mais sans grande vague : «*On a manifesté, on a gueulé, on s'est bougé*» s'écrièrent-ils. Mais, pas de vrais troubles, même de circulation. Par ailleurs, «*le MEDEF réussit à mobiliser le patronat, notamment les PME... 25.000 patrons... dénoncent une réforme «archaïque» (M. 06/10/99). Ce rassemblement nous valut même une «une» de L'Humanité (05/10/99) très Front Popu ! Cette manif patronale non plus n'émut pas l'opinion.*

Dès lors, en cet automne 99, dans la conversation quotidienne, place aux bonnes figures mythiques bien rôdées !

Comme on était un peu embarrassé de causer de l'orchestration hosseinienne de «*L'Homme qui a dit Non*» - de Gaulle, ça relève encore du sacré civique et du sacré qui divise -, on s'attarda sur d'autres.

«Coucou ! le revoilà» se dit-on, à propos de *Nanard*, héros pour les siècles des siècles de la mythologie française. Car il ressurgit *Bernard Tapie*. «*Après les affaires, la télé, le cyclisme, le foot, la prison, la chanson, le cinéma, la bête de scène déboule au Théâtre de Paris*» (N. Obs 14-20/10/99). En plus, chaque matin sur RMC, il joue les *Ménié Grégoire* ou presque, répondant aux questions des auditrices et auditeurs avec sa gouaille de copain de zinc. En attendant, en décembre, le premier roman !

Sacré Tapie ! S'il est acquis qu'il restera figure de légende, le profil de celle-ci est loin d'être, d'ores et déjà, figé.

Ce fut moins inattendu de revoir, sur nombre de périodiques, *Johnny*. Il ne nous lâche plus, *Johnny*. Oui, mais *Johnny* varie. En 98, il avait «mis le feu au stade» ! En 99, il enflamma les intellos ! «*Fini le rocker abandonné*» (Fig. Mag. 04/09/99) ; «*Johnny, l'idole des lettres*», «*Longtemps méprisé par les intellectuels, l'interprète de Retiens la nuit est devenu un héros romanesque*» (Fig. 16-17/10/99). La preuve ? «*Johnny s'est offert une inhabituelle partie de pêche sur le lac d'Annecy qui, avant lui, inspira tant Lamartine*» (P.M. 07/10/99).

Hourrah ! voilà qui atteste que les intellos savent faire peuple ! Voilà qui confirme, aussi, qu'en France si tout finit par des chansons, les chansons finissent dans les cénacles. Le propre de la France est de tout cérébraliser !

Comme quoi, n'est-ce pas *Mademoiselle Clio*, sous l'éphémère peut percer le permanent !

Certes ce n'est pas de *Depardieu* que l'on est étonné qu'il change de rôle ! A la rentrée 98, il fut le *Comte de Monte-Cristo*. En janvier 99, il fut *Obélix*, «*dans le film le plus cher du cinéma français*» (P.M. 07/01/99) - il est important dans les valeurs de la gent journalistique qu'un film

soit cher ! - Ce dernier septembre, nous le retrouvâmes *Monsieur de Balzac* soi-même. Acteur *historique*, sûr et certain !

Horreur ! Les trois mythes que je viens de signaler sont des mâles. Je viens d'offenser la parité. A moi, *Jeanne d'Arc* ! Merci Besson. Et au kiosque, en ce J-70 on lisait : «*Qui a tué Jeanne d'Arc ?*».

Il y eut le sourire de la France

«*La France retrouve le sourire*» (Fig. 15/10 J-78). Autrement dit, *le retour du bonheur*. Dès l'aout, en vérité, il souffla, sur la France, un vent de nouveau bonheur.

«*Les Français HEU-REUX*» (Fr. Soir 05/08/99) ; «*Economie ; l'ETE DE L'EUPHORIE... Les Français retrouvent le goût du BONHEUR ECONOMIQUE*» (Libé. 05/08). «*La crise est finie/Chômage : Pourquoi il va disparaître/Entreprises : Enfin des championnes / Hightech : les clés de la reconquête/Société : les verrous sautent*» (*Challenges* septembre) «*Croissance, organisation du travail, nouvelles technologies, la France change d'époque/...Et le grand stock d'envies bridées et d'initiatives remiseses durant la crise revient à l'ordre du jour. CHANGER DE VIE*» (N. Obs. 5-11/09/99).

A J-87 le bonheur continuait : «*Les ménages plus optimistes que jamais/Les Français ont le moral. Ils ont moins peur du chômage : ils consomment et s'endettent/Qui a dit que les rentrées étaient moroses ?*» (Fig. 06/10/99) «*Spécial Immobilier/Jusqu'où les prix vont-ils monter ?/Quand l'immobilier va, tout va/Tout ne va pas si mal dans cette France de sortie de crise*» (Capital 10/99).

Même, la nature tint à être au rendez-vous du bonheur : «*Vendanges : les promesses du dernier millésime/De l'Alsace au Bordelais en passant par la Bourgogne et la Champagne, les viticulteurs sont formels : les vendanges annoncent des crus d'exception*» (Fig. Eco. 30/09/99).

Bien sûr ce ne fut pas le bonheur intégral. Mais existe-t-il ?

«*Les riches toujours plus riches et les pauvres aussi pauvres*» (F. Soir 07/10/99). «*Les inégalités persistent dans l'accès à l'emploi*» (Fig.

15/10/99).

Tant et si bien que «*Croissance au beau fixe, chômage en baisse, droite en décapilotade... Et pourtant ça flotte à Matignon*» (N. Obs. 23-29/09/99). Bientôt ce ne fut qu'un cri : «*Pourquoi Jospin s'est planté*» (id) ? Car, sous le coup de «*l'effet Michelin*», il avait dérapé Lionel. Souvenez-vous, le Premier Ministre avait dit la vérité : «*Je ne crois pas que l'on puisse désormais administrer l'économie... Il ne faut pas tout attendre de l'Etat*» (Libé. 17/09/99). Ce fut «*la faute de Jospin*» (id). Des plus étonnantes, au demeurant. Car comment ce politique de talent put-il se laisser aller à *parler vrai* ? Comment a-t-il pu, une minute, faire l'ange ? Un homme politique n'a pas à *parler vrai*. Et chiche ! que ce péché sera ineffaçable. Que cette petite phrase lui restera collée à la peau à Lionel Jospin. Du moins est-il d'ores et déjà assuré d'avoir dit - n'est-ce-pas, ô Clio - un mot *historique* !

Etant donné, toutefois, l'impétuosité du bonheur 99, les conséquences de cet excès de franchise furent plutôt positives.

En Allemagne, on fut admiratif : «*Voilà un refrain inédit, en France... C'est une révolution en douceur qui transforme le pays...*» (Courrier International 15-30/09/99). Certes, en France, la gauche fut moins enthousiaste. On se mit à s'interroger : «*La gauche française est-elle libérale ?*» (M. 23/09/99). Même quand on constata que «*Jospin repart du pied gauche*» (Libé. 28/09/99), on se sentit inquiet, se demandant : «*Est-il possible de réguler le capitalisme ?*» (M. 19/10/99). A se croire revenu dans les années 1930 !

Cela étant, après qu'advint-il ?

On vit le Parti Communiste organiser - chef d'œuvre de la dialectique ! - «*une manif pour et contre le gouvernement*» (M. 17-18/09/99). Résultat ? «*Le Parti Communiste (fut) sauvé des eaux*» et «*Heureux. Robert Hue est un homme heureux en ce dimanche 17 octobre... Il jubile même... Il est le dirigeant d'un parti qui donne le sentiment de pouvoir relayer les inquiétudes sociales de la France. A défaut d'y apporter des réponses*» (Express 21-27/10/99).

Quelle rentrée ! Comme un climat de «six-

ties» sur la France ! Même si d'aucuns mettaient en garde : «*Le modèle français, en mutation accélérée, est loin d'avoir trouvé les voies de sa rénovation. Celle-ci passe par une reconstruction du paysage social...*» (La Trib. 13/10/99).

Au surplus, les beaux jours ne sont pas éternels. Vint «*Halloween : nuit blême pour délices d'enfer*» (Fig. 24/10/99) et, à J-62, tandis que «*toute la France rêvait d'un exploit en Bleus*», Jospin (fut) face au casse-tête DSK» (JDD 03/11/99).

Dès le lendemain, on apprit «*DSK s'exécute*» (F. Soir 03/11/99). On jasa «*La démission de Dominique Strauss-Kahn déséquilibre l'équipe Jospin*» (M. 04/11/99), «*Lionel Jospin n'est pas à l'abri du ressac des affaires... Ce départ marque la fin d'une époque, celle de l'innocence. Après le pain blanc des vingt-huit premiers mois, le pain noir...*» (S. July Libé 03/11/99).

Il y eut McDo, José et l'inéfluctable Pierre Bourdieu

Vive McDo ! S'il n'avait pas existé, il eût fallu l'inventer. Il nous valut le grand retour des pay-sans sur la scène de l'actualité, voire de l'Histoire.

«*L'étincelle est partie du sud de la France, quand l'été s'effiloçait. Un éleveur de brebis du Larzac saccage un Mac'Do, en construction pour dénoncer l'oncle Sam*» (L'Expansion 07-21/10/99).

A bien observer, le feu couvait depuis le Larzac 68, prétendront les adeptes de la longue durée. Assurément, depuis quelques mois, «*au moins : L'Europe repoussera-t-elle l'assiette transgénétique ?... Qui sème les OGM récolte la tempête*» (Libé. 24/06/99/99).

Voilà pourquoi le saccage du chantier du McDo de Millau prit des airs de traînée de poudre et José Bové, pour l'appeler par son nom, devint, instantanément, un héros de légende.

«*Le fondateur de la Confédération paysanne, qui refuse de payer sa caution de 105.000 Frs, bénéficie d'un élan de solidarité sans précédent, du chorégraphe Maurice Béjart aux consommateurs américains, en passant par les producteurs de Roquefort. Il pourrait sortir de prison*

mardi» (Fig. 04-05/09/99).

«*Ces paysans qui défient l'Amérique. Ils dénoncent la «malbouffe» et le «diktat américain». Inquiets des conséquences de la mondialisation, les Français les approuvent. Jacques Chirac et Lionel Jospin l'ont bien compris*» (Valeurs Actuelles 11/09/99).

«*A cause et à cri. José Bové, 46 ans, éleveur de brebis dans le Larzac, mène tambour battant la jacquerie contre la mondialisation*» (Libé 17/09/99).

Signes de l'ampleur du «consensus» national, comme on dit. Dans *Le Fig Mag* (11/09/99), on mania le lyrisme des terroirs :

«*José Bové : ce Robin des champs que les Français adorent... relance la lutte contre la mal-bouffe*». Puis, enflant le ton, F.-O. Giesbert soi-même : «*Relire Giono/José Bové est tel qu'en lui-même l'éternel paysan le fige : têtue, rustique et poétique. Malgré sa logomachie, il réveille en nous, comme tous ses frères agriculteurs, des souvenirs cosmiques...*».

En fait cette évocation ne correspond que très peu avec le portrait, dans *Libé* (17/09/99) du «*gaillard (qui) a la tête dans les livres... (qui) a pu partir au Brésil expliquer... manifester avec les paysans polynésiens...*» Mais, ne chipotons pas !

Dans *Le Nouvel Obs* (09-15/09/99), on se rallia en frisant des évocations de révolution :

«*LA COLERE DES «DAMNÉS»/ Le côté Zorro de José Bové peut agacer. Mais il y a derrière son intransigeance un combat contre le monopole, l'hégémonie et le conformisme : comment rester indifférents ?... Cette manif paysanne est sacrée... Elle traduit les peurs de la société tout entière : peur de l'uniformisation symbolisée par la capacité américaine à imposer partout ses modèles de consommation, peur de la mondialisation et de ses effets destructeurs, peur de l'empoisonnement alimentaire... Le monde rural est redevenu matrice et symbole de (la société) d'aujourd'hui. Paysans et écolos peuvent bien faire mauvais ménage ; les uns et les autres n'en véhiculent pas moins les mêmes angoisses et les mêmes valeurs. C'est la grande revanche de la nature sur la culture...*»

En transe - encore qu'il ne fût pas sûr qu'il ne se forçât point ! - le *Jacques Julliard* ! A croire, quand même, qu'un nouveau *Leader Maximo* vient de nous être donné ! à se demander si, en cette fin du siècle des ordinateurs, la «révolution» du futur millénaire ne devra pas faire le détour d'un retour à la terre.

Un retour à la terre d'un nouveau type, cela s'entend. Car «*le nouveau chant des paysans*» (Libé 13/09/99) ne vise pas qu'à l'avènement d'une «*nouvelle France rurale*» (M. du 19 au 24/10/99) «*Les nouvelles frontières des paysans*» (M. 09/09/99) sont aux dimensions de la planète et de la totalité sociétale.

Quand, se réintroduisant dans le McDo de Millau, «*José Bové Mac saucissonne*» avec «*fromage de brebis, pain de campagne, vin de Cahors et saucisson*» (JDD 17/10/99), il n'a pas que des rêves de bonne bouffe. Il manifeste, comme il l'écrivait lui-même, «*pour une agriculture paysanne*» (M. Diplo. 10/99), en affirmant même combat avec «*ceux qui défendent le respect du droit au travail, l'environnement, les services publics pour l'éducation, la santé, la protection sociale et le respect des identités culturelles*» (in M. Diplo oct). Et d'avertir : «*Non, Monsieur Jospin, il ne s'agit pas d'une gauloiserie franchouillarde et éphémère*» (id).

Sur cette lancée, il s'en fut à Genève, le *José*, débattre avec *Mike Moore*, directeur de l'OMC et lui annoncer qu'ils se reverraient à Seattle : «*Ce sera peut-être un grand bazar*» (Libé 05/11/99).

José Bové a-t-il un destin historique ? Lequel ? *M^{lle} Clio* le sait-elle elle-même ?

En tout cas, *José Bové* a réussi à personnaliser une aspiration confuse à «*une alternative au modèle économique dominant*» (L'Expansion 07-21/10/99) qui sous-tend la révolte contre la mondialisation à l'américaine. Cette insatisfaction hante toute une nébuleuse d'associations, de militants, de publications que l'on a, déjà, signalées ici-même (F. Forum n° 323 - 1^{er} trim. 99 - cf, aussi : L'Expansion 07-21/10/99).

Dans cette mouvance, *Pierre Bourdieu*, figure emblématique de la sociologie française. Précisément, en cette rentrée, il a «*bousculé*» 70 grands patrons de l'audiovisuel, entrepreneurs

de médias, en leur lançant, en guise non pas de défense du roquefort mais d'illustration et de défense de «l'exception culturelle» :

«Maîtres du monde, avez-vous la maîtrise de votre maîtrise ? Ou plus simplement, savez-vous ce que vous faites, ce que vous êtes en train de faire, toutes les conséquences de ce que vous êtes en train de faire ? questions très embarrassantes auxquelles Platon répondait par la formule célèbre, qui s'applique sans doute ici : «Nul n'est méchant volontairement» (Libé 13/10/99).

Bref, pour cette rentrée, pour cette der des der en 19, la France, terre du bonheur et terre de la révolte ! Les grandes traditions, quoi !

Il y eut des procureurs de deux types

Sous ce biais, pas originale cette rentrée. L'institution judiciaire - que je me refuse à nommer «la justice» - tendant au spectacle permanent, il y eut des procès. Donc des *procureurs juridictionnels*, si j'ose ainsi écrire.

Parmi les procès à grande publicité : *«Quatre procès à suspense : Papon, Crozemarie, Xavière Tibéri, abbé Cottard» (Fig. 20/10/99).*

On ne va pas, évidemment, ici, jouer au chroniqueur judiciaire. Toutefois, je ne résiste pas à exprimer une perplexité interrogative.

Il est beaucoup bruit d'*indépendance de la justice*, comme on dit. Et, ce disant, on pense à une certaine liberté des magistrats par rapport à l'autorité politique.

Oui mais... prenons un cas d'école. Imaginons que *Maître Varaut* ait raison et que le procès de *Maurice Papon* devant la Cour d'Assises de Bordeaux ait été entaché de plusieurs vices, susceptibles d'entraîner cassation de l'arrêt, la Cour Suprême aurait-elle été en mesure d'obliger à le recommencer ? Est-ce dans le domaine du pensable ? Etant donné la surchauffe des groupes de pression et l'orientation dominante du système médiatique, il n'est pas insensé d'en douter.

D'autant que, désormais - enfin, n'exagérons rien ! Marat c'était ça, déjà ! - les procureurs «juridictionnels» sont flanqués - ou «marqués», comme on dit au foot - par des *procureurs de fait* qui s'imaginent en charge du *ministère de la*

proscription et de la *vindicté*.

Appel à trois témoins

«Médias : le temps des procureurs/La semaine dernière, Jean-Pierre Elkabach, sur Europe 1, instruit le procès de son invité, le préfet Bonnet.

Dimanche soir, sur TF1, Ruth Elkrief reçoit, si l'on peut dire, Bernard Bonnet. Sourire carnassier et regard de reptile, elle prend le parti de faire plus et mieux qu'Elkabach dans l'agressivité. Tout est calculé pour bien montrer en quel mépris elle tient son invité, traité en accusé. On l'entend même poser cette ahurissante question : «Etait-ce votre métier de savoir qui était l'auteur de l'assassinat du préfet Erignac ?». (Fig 22/10/99).

«Tous contre un !» La vieille recette qui rassemble les foules contre une victime unique n'a jamais si bien fonctionné. Ainsi, en quelques semaines, la vox populi, le discours politique et la parole médiatique unanimes ont cloué au pilori deux hommes : Edouard Michelin et Philippe Jaffré transformés en auteurs de tous les scandales du capitalisme contemporain» (Express 21-27/10/99).

«Tête d'abbé/Procès de la femme Tibéri, procès de l'abbé Cottard : lundi soir, les présentateurs des journaux télévisés parlent d'une «actualité judiciaire chargée». Chargée, oui, mais chargée de quoi. De têtes. Ce sont deux têtes qu'on attend, servies sur les plateaux des 20 heures, qu'on imagine nous passant sous le nez, lentement, obstinément, comme, dans les restaurants japonais, des sushis luisants... Ces deux têtes, celle de Xavière, celle de l'abbé, sont audiovisuellement préparées. Contrairement aux sushis, elles sont cuites...» (Libé 20/10/99).

Depuis 1962, je l'ai, souvent, soutenu, les médias ne sont pas des machines à rationaliser. Ces industries ne peuvent que reproduire la «mentalité archaïque», la «pensée sauvage». Ces *ministres* rageurs et hargneux de la proscription et de la vengeance sont dans la «nature» irrésistible des médias. Surtout des médias audiovisuels.

Aucun des acteurs des médias n'est maître de ce phénomène. Ces procureurs de fait que l'on entend vilipender ne sont que les marionnettes

d'une logique «archaïsante» irrésistible. Il n'est pas invraisemblable que le grand *Pierre Bourdieu* n'ait rien compris à la signification anthropologique du système médiatique.

La preuve de cette force des choses ? Ces témoins que nous venons d'entendre (de lire, pour écrire exactement) sont des acteurs responsables dans leurs médias respectifs. Or leur diagnostic ne sert à rien. Sans doute, à plaire à une partie de leur public. Mais autant en emporte le vent !

Ô *Mademoiselle Clio*, ne voici-t-il pas une redoutable pesanteur *historique* qui des années 1990 passera au nouveau millénaire ? Peut-on supposer le contraire ?

En mode de parenthèse impromptue, une précision : la démission de *D.S.-K.*, à J-60, méritera une analyse serrée, impraticable à chaud. *Mademoiselle Clio* aime garder ses distances. Qu'elle relève du lynchage médiatique, on peut en douter (M. 17/11/99). N'en déplaise à maintes Excellences ministérielles ! Quel ministre a joué d'une image si positive dans les médias ? «*Chute d'un surdoué*» (Parisien 03/11/99). Ce titre exprimait l'état d'esprit dominant.

Il y eut le six milliardième habitant

Comme souvent, l'ONU a bidonné.

Décréter que le 6.000.000.000^e habitant de la planète naîtrait, et était né à *Sarajevo*, relevait de la fantaisie bureaucratique. A moins que d'aucuns souhaitassent que ce nouveau-né d'exception devînt la réincarnation de l'Archiduc *François-Ferdinand*. Peu vraisemblable ? On a vu plus invraisemblable !

Le leurre était d'autant plus évident que «*pendant que trois personnes naissent dans le monde, il en meurt en effet en moyenne une. Si une naissance fait passer la population à six milliards d'hommes exactement, elle peut être suivie immédiatement après, d'un décès ce qui fait retomber la population à 5.999.999.999 personnes*» (Libé 08/10/99).

Reste qu'au-delà de ses accents fantaisistes, cette info a eu des vertus positives.

Elle a obligé d'inscrire, l'espace de quelques jours, la question démographique sur les

«unes». Le fait est ultra rare. L'esprit moderne n'aime pas cette question-là !

On a, ainsi lu :

«*Le casse tête de la démographie au XXI^e siècle. Combien de chômeurs et de pauvres en 2020 ?*» Cour. Inter. 30/09/99) «*Eviterons nous la crise des subsistances ? Non, assure... Oui, dit...*» (M. 12/10/99). Plus une kyrielle d'autres questions : «*L'Asie dominera-t-elle le monde ?*» «*Le vieillissement devient le phénomène le plus problématique des prochaines années*» (M. 12/10/99) «*En France, la question démographique est cruciale*» (Fig. 12/10/99).

Plus, encore, des questions qui, à la retombée du XX^e siècle, donnent le frisson : «*Le droit de vivre, mais pas pour tous*» (selon les thèses attribuées à *Peter Singer*, Professeur à Princeton (Cour. Inter. 21-27/10/99).

Autre avantage de cette orchestration de la naissance du six milliardième habitant : nous inviter à sauter sur cet événement pour songer à l'état actuel de cette humanité qui, autour de nous, de plus en plus, s'agglomère, prend corps.

Il y a un côté chaos.

Des bourbiers à gogo : «*Daguestan, Tchétchénie, Timor : les bourbiers. Le Caucase est en deuil*» (Fig. Mag. 02/10/99) «*Du Daguestan à la Tchétchénie, escalade militaire*» et «*péril islamiste*» (M. Diplo oct).

Des institutions internationales qui tirent dans tous les sens. Vive «*le Nobel de la paix pour les médecins de la guerre*» (Libé 16-17/10/99). Oui mais, pendant ce temps là : «*Irak, le dossier maudit de l'ONU*» (Fig 30/09/99).

Comble de malchance, «*une hyperpuissance irresponsable, c'est sous ce jour qu'apparaissent désormais les Etats-Unis sur la scène internationale*» (Libé 19/10/99), après le vote du Sénat contre l'interdiction des essais nucléaires.

Un peu inquiétant, il est vrai, le mode de décision de politique internationale des *Etats-Unis*. Toutefois, à lire de nombreux commentaires on éprouve le sentiment que, jamais, au grand jamais, l'on n'a vu, dans la République Française, des parlementaires donner la priorité à des préoccupations de politique intérieure.

La tentation du cocorico suffisant reste, et - comme c'est amusant ! - les «souverainistes» n'en n'ont pas le monopole. Gare, d'ailleurs, que ce ton assuré, sinon dominateur ne gagne l'Union Européenne !

Oui mais, ô *Mademoiselle Clio*, cet aspect chaotique nous cache l'aspect genèse, n'est-il pas vrai ?

Il y a eu le déferlement de la «deux-mille-mania»

«*La dernière épidémie du siècle*», comme l'a appelée Bernard Pivot... «*qui atteindra au cours du dernier trimestre, le sommet de sa virulence* (JDD 16/05/99) a eu deux phases : une phase «froide» au cours de laquelle l'an 2000 était pensé ou rêvé plutôt comme un «horizon». Ce fut, au cours de 1998 que l'on entra dans la phase «chaude» et que l'an 2000 devint mythe quasi obsessionnel.

D'où vient cette frénésie ? Elle a trois origines :

- l'attraction magique pour les triples zéros : «*Lequel d'entre nous, à ses enfants ou petits enfants qui apprenaient à compter, n'a pas dit : «Te rends-tu compte que toi, tu n'auras que 25 (ou 22, ou 18, ou 15) ans en l'an 2000» s'épanchait Evelyne Sullerot dans France-Forum (oct-déc 1991).*

- la propension de la génération techno(crate) à «prospectiver». D'où ce colloque des 27-28/11/1983 dont le thème fut *Prospective 2005*. D'où, aussi, cette page du *Figaro* datée du 17 avril 1985 présentant un sondage sous le titre «*la grande peur de l'an 2000*».

En guise de scoop (!), révélons que, voici quatorze ans, 37 % pensaient qu'en l'an 2000, il n'y aurait plus de chômeurs ; 66 %, que la durée du travail serait autour de 35 heures ; 35 % croyaient que les Etats-Unis d'Europe seraient constitués et 36 % ne le croyaient point.

Plus synthétiquement : l'entrée dans le XXI^e siècle rendait optimistes 46 % des 18/24 ans et 35 % des 50/64 ans, tandis qu'elle inquiétait 48 % des 25/34 ans et 47 % des 35/49 ans. Par ailleurs, 36 % des cadres supérieurs affichaient de l'optimisme et 51 % des ouvriers avouaient de l'inquiétude.

- «*l'espoir foudroyé*» On put lire ces deux mots, dans *France-Forum* (n° 320, 2^e trimestre 1998).

Autrement dit, il a chuté rudement l'espoir qui a couru le XX^e siècle dans toute son extension, qui l'a provoqué aux expériences les plus démesurées et folles. L'espoir de re-crée toutes les créatures et toutes choses.

Car ce siècle n'a pas été idiot. Il a été le «*siècle des extrêmes*». C'est le grand désir d'une *terre nouvelle*, d'un *homme nouveau*, d'une *vie nouvelle* qui l'explique.

Plus récemment, interviewé par *Bernard Pivot*, *Jean d'Ormesson* arrivait au même constat : ce siècle s'achève, tout espoir naufragé.

Eh ! bon sang ! bien sûr ! Voilà pourquoi, nous n'en finissons plus de tenter de sortir de la quotidienneté et de vivre des moments uniques, extraordinaires, avec extase, si possible.

En août 99, nous avons levé les yeux vers le soleil et la lune. Nous nous sommes donné l'illusion de revivre le commencement du monde.

L'éclipse éclipsée, place à l'an 2000. L'an 2000 nous appelle !

Faute de *fin de l'Histoire*, on fait comme si le *nouveau millénaire* nous promettait des lendemains enchanteurs.

Mimant *Nostradamus*, *Lénine* et *Paco*, *Christine Ockrent* n'a pas lésiné. Elle a jeté loin le bouchon. Elle n'a pas hésité à nous promettre que l'an 2000 sera un «*moment de bascule*» (Télé 7 Jours 19-25/06/99). Cependant ce type de discours à prétention eschatologique et à réalité de gadget a été rare.

Il y eu la deux-mille-mania raisonnante

En sa phase «chaude», la *deux-mille-mania* a déferlé à travers plusieurs «discours».

Le premier à paraître - ou presque - fut une sorte de *discours noir* : «*Le bug de l'an 2000 ne sera pas assuré tout risqué*» (Libé 28/01/99), «*Bogue de l'an 2000 : faut-il redouter une catastrophe ?*» (Fig 28/02/99).

Ce discours est loin d'être à bout de souffle : *Dans soixante-quinze jours, des magnétoscopes*

vont caler, des ordinateurs vont planter, il faudra surveiller factures et relevés. Mais pas de panique : le bogue de l'an 2000 sévira davantage dehors que dans l'intimité du foyer» (JDD 17/10/99).

Bizarre ! Que c'est bizarre ! En l'an 1000, l'homme craignait la colère de Dieu et les catastrophes naturelles. Nous voici terrifiés par les éventuelles défaillances de nos propres créations !

Il y eut le discours mémoriel inventariant, récapitulant tout de tout le siècle. Un peu «dingue» par sa visée démesurée. Ce fut, plusieurs mois durant, le plus prolixe.

D'une part, il a couru des livres multiples, de *La France d'un siècle à l'autre - 1914-2000*, (de Jean-Pierre Rioux et Jean-François Sirinelli Ed. Hachette) au *Dictionnaire des citations du siècle* (de Jérôme Duhamel, Ed. Albin Michel), de *L'âge des Extrêmes. Histoire du court XX^e siècle* (d'Eric Hobsbawm, Ed. Complexe 1999) - livre choc - à *Les grands jeux du siècle* (les jeux des années folles...) par J.-Claude Demaury (Ed. ETAI). Même la rébellion a eu droit à un dico : *Le siècle rebelle. Dictionnaire de la contestation* (Ed. Larousse). Et le *Fig Litt* en fut fort aise ! (30/04/99).

D'autre part, il y eut ce discours dans les médias de tout poil. Aux hasards du kiosque, des ondes et des écrans ! Quelques-uns ont vu large.

L'Express en septembre-octobre a survolé les 2.000 ans à travers des moments privilégiés : l'an 500, l'an 1000, l'an 1500,...

Plus souvent, on s'est concentré sur le XX^e siècle. A en être pris de tournis !

On a pu voir, projetées sur Arte et, souvent, reprises par *Le Fig Mag* (à partir de mars 98, sauf erreur) *les Cent photos du siècle*.

On a eu l'inventaire des grands hommes : dans le désordre : *les Génies du Siècle* (*Fig Mag* 24/04/99) ; *Freud, l'homme du siècle* (N. Obs 07-13/10/99) ; «*Les cent entrepreneurs du siècle*» (Usine Nouvelle 06/10/99).

On a eu les multiples rétrospectives politico-culturelles. A l'occasion du 8 mai dernier, on a pu lire : «*Le Siècle : De Sarajevo au Kosovo*,

cent ans de crimes et d'espoirs - 1900-1999» (M. 07/05/99). On a pu voir à la télé : *la foi du siècle* (sur Arte, en 4 soirées) etc. Procédant, au fil de l'été *Libé* tenta l'histoire d'un siècle bouleversé à travers les «mémoires intimes» de familles au destin «bouleversé».

Autour de J-65, *Paris-Match* fut atteint par le virus. «*L'adieu au XX^e siècle. Pendant dix semaines, les images inoubliables de notre siècle*». L'annonce (P.M. 04/11/99), il en faut convenir, ne manque pas de brio. Surtout, elle est révélatrice de l'idéologie médiatiquement dominante :

«*Tout a commencé sur un air de fête. La Belle Epoque croyait au progrès. Mais dans les boues de Verdun, notre civilisation a découvert qu'elle était mortelle. Le XX^e siècle de tous les espoirs, s'est transformé en cavalcade de l'horreur. Encore n'avait-on rien vu ! Le soleil noir d'Auschwitz et l'éblouissement blanc d'Hiroshima restaient à venir. Heureusement l'utopie, l'humanisme et la curiosité n'ont jamais dit leur dernier mot. La science a défriché de nouvelles voies pour la prospérité, la guerre froide s'est réchauffée en détente, l'Europe s'est faite, un mur est tombé et, dans le vacarme de cent guerres locales, une musique de paix universelle se fait à nouveau entendre au loin. Le temps des idéologies est mort, remplacé par celui de la générosité, de la solidarité et de l'ingérence humanitaire. Pourtant que d'épreuves venons-nous de traverser !...»*

Encore, *Paris-Match* s'est-il gardé de nous rappeler toutes les horreurs. Il a, notamment, cru pouvoir négliger «*l'archipel du Goulag*». Oubli accidentel, assurément ! Et puis, c'est la loi des médias ! Il faut faire court ! Bizarre, quand même !

Aussi bien, l'important est que le XX^e siècle débouche dans une happy end ! Aujourd'hui le monde est beau, il est gentil. Vive l'an 2000 ! Embrassons-nous camarades !

Quel siècle tenta-t-il jamais autant de se radioscopier, soit de dresser son bilan, soit de s'auto-célébrer tout en multipliant les repentances !

Dans cette logorrhée, mention spéciale pour *Libé* qui dans ce torrent récapitulatif a introduit un point de vue neuf et original. Chaque same-

di, depuis le 20/02/99, on a pu y «lire» le XX^e siècle à travers les «objets» qui «ont changé notre vie, nos manières de faire, notre vision du monde» (L. 19/02/99) : la pilule ? bien sûr ! l'antibiotique ? évidemment ! l'écran de télé ? cela va de soi ! le masque de plongée ? certes. Mais non moins le sac plastique ! le chariot etc.

Inventaire révélateur, probablement, de l'une des plus importantes découvertes de ce siècle-ci : l'objet, précisément.

Il y eut, aussi, comme il était inévitable, le discours prospectif. Moins abondant, assurément. Encore que vers J-60 il paraisse se renforcer et prendre quelque consistance.

Reste que nous croyons, encore - pas pour longtemps peut-être - que nous sommes en mesure de comprendre le passé. Nous savons, désormais que le futur n'est guère à notre portée. Comme l'a souligné *The Economist* (11/09/99) le XX^e siècle nous a fait découvrir l'humilité.

Certes, le discours futuriste reste triomphaliste et bondissant quand il considère l'avenir des machines, des technologies. «*Bienvenue dans les cinq univers du XXI^e siècle (cyber, génomique, bionique, nanotechnologique, quantique). Il s'annonce riche de surprises et de mutations profondes*» (Cour. Inter. 26/09/97). «*L'an 1 de la planète communicante/Toute la planète à portée de téléphone pour un tarif ridicule ; des machines surpuissantes qui n'attendent qu'un mot pour vous obéir ; et des connexions instantanées capables de transmettre en un clin d'œil un savoir encyclopédique : voilà ce que nous réserve le prochain siècle... en guise de hors-d'œuvre*» (Fig MultiMédia 02/02/99). «*2099... l'avènement des machines pensantes*» (M. 26/05/99) «*2000-2100 : Techno sapiens prend le pouvoir*» (Cour. Inter. 28/10/99).

En revanche, quand il s'agit du bonheur, de la paix de la guerre, il y a de l'incertitude dans l'air du temps. Les pages «*2000. Débats pour le siècle à venir*» qu'égrène *Le Monde*, depuis les premières semaines de 99, portent rarement à rêver. D'un colloque, sous l'égide de l'UNESCO, sur la «*crise de l'avenir*» a surgi cette constatation qu'il est impossible de prédire l'avenir» (Marianne 21-27/06/99).

De son côté, *Hugues de Jouvenel* a pu diagnostiquer : «*Jamais l'éventail des futurs possibles n'a été aussi largement ouvert*» (Futuribles Mars 98). Ce qui était affirmé, sur un ton plus catégorique, récemment : «*En l'an 2000, ce sera le rêve... ou le cauchemar*» (Expansion 07/10/99).

Facile à dire, cela ! *Marianne* de l'incomparable *J.F. Kahn* ayant, parfois du bon sens, de s'écrier et de se ré-crier : «*Peut-on croire encore à l'avenir ?... Mais comment vivre sur fond de peur et d'incertitude totale ?*» (Mar. 21-27/06/99).

Il y a eu la deux-mille mania décoiffante

Donc, pour faire face à l'inconnu de l'avenir, il y eut un discours ludique rassurant. A plusieurs variantes, ce discours ! On n'en évoquera que trois.

Version mode et beauté. «*Que nous prépare le millénaire ? Le «Rouge Miroir» de Givenchi, le «Rouge Singulier» d'YSL, et chez Chanel, Mugler ou Isabelle Rossellini, quelques révolutions*» (Fig. 16/06/99). «*Révolutions ? Attendons pour voir !*

Plus fondamentalement : «*A quoi ressemblera la femme de l'an 2000 ?... Demain sera un autre jour, mais lequel ?*» (Fig. 05/10/99).

Un jour de puissance et de gloire, assurément. *Joël de Rosnay*, futurologue patenté, l'atteste : «*L'émergence des valeurs - que je qualifie, en simplifiant de «féminines» - me paraît indispensables pour faire progresser le monde vers plus de solidarité, de justice, d'équilibre, et de paix...*» (Fig. Guides 05/10/99).

Revenons à l'immédiat : «*Hymne à la couleur pour fêter avec optimisme le passage vers le III^e millénaire. En l'an 2000, nous redécouvrons des envies de mode plurielle, baroque et joyeuse*».

Et les hommes dans tout ça ? L'inattendu est de leur côté. En pleine métamorphose, les hommes ! En voie de devenir «objets». Et, peut-être, cette tendance est-elle ultra-porteuse d'avenir. Qu'en penses-tu, ô *Clio* ?

Si certains nous annoncent : «*L'homme de l'an 2000 sera créatif mais sage*» (M. 06/02/99). D'autres l'entrevoient en mutation : «*An 2000, l'homme est une jolie fille/Voiles*,

vapeurs, traînes, tulles, mules, gazes, fleurs, rose fuschia, vert acrylique, perles... On a peut-être oublié les plumes. La mode masculine sera furieusement androgyne, avec des riens de surf et de jungle urbaine» (Libé 09/07/99).

Version pub. Sur ce registre, c'est le déchaînement.

Des pubs de dico - Larousse 2000 - à celle d'Air Liquide : «Notre action : prendre une nouvelle dimension, pour le nouveau siècle» (in M. 12/10/99).

Des Galeries Lafayette - «Grandiose, plus fous que jamais, voici les 3J du Millénaire» - à la Samar : «Pour finir le siècle en beauté, offrez-vous le plus beau des cadeaux aux 4S du siècle».

De Carrefour - «Pour célébrer la fin du siècle, Carrefour vous donne des rendez-vous historiques... des prix historiques...» - à Auchan qui, à partir du J-100 a martelé : Changeons la vie pour l'an 2000/1^{re} résolution : Votre téléviseur fait le coup de la panne, Auchan s'engage... J-81/19^e résolution : En froid avec votre réfrigérateur. Auchan s'engage...» SVP ! Pas de mauvais esprit ! Pas de matérialisme à Auchan : «J-87/13^e résolution : Auchan s'engage en faveur du respect des enfants dans les pays en voie de développement...» Plus poésie garantie : «J-68/32^e résolution : Un grand bol d'eau pure ! Auchan s'engage à mettre à votre disposition une fontaine d'eau fraîche...»

Paris-Match a dit vrai : il est venu «le temps de la générosité» !

Version fête. «A la maison ou au bout du monde ? Le 31 décembre, l'heure sera, de toutes manières, à la fête... Champagne sous toutes les latitudes !» (Fig. 24/06/99). A vous le bon choix.

Soit en vous payant le «dîner du millénaire», au Château de Chantilly. Prix tout compris : 20.000 Frs. Soit en étant «les premiers à vivre l'an 2000» grâce à «un rendez-vous aux antipodes (sur le Pacifique Sud) où se prépare une exceptionnelle fin de siècle» et où «se lèvera la première aube du troisième millénaire» (pub in N. Obs 03-09/06/99).

Et si vous vous décidez pour «les Champs», soyez rassurés, «le plan anti-casseurs» est arrêté :

«gendarmérie, sécurité civile, médecins et militaires sont déjà sur les dents. 100 % des effectifs seront mobilisés» (JDD 17/10/99).

Autre scénario possible, encore : saturé par l'orchestration excessive de l'an 2000 peut-être resterez-vous tout simplement, en charentaises et en retrait, vous gaussant des gusses qui, à la télé et sur les ondes, se convulsionneront à vide.

A J-50 cette perspective semait la terreur : «L'an 2000 ne fait pas encore recette... Le scepticisme face à la récupération commerciale l'emporte» (M. 12/11/99) Brr !

O Mademoiselle Clio ! rien n'est joué ! Cette nuit des années en 19 aux années en 20 sera-t-elle historique ? Aussi bien, peut-elle l'être davantage que ce dimanche d'octobre ?

Quand il y eut «comme un soleil bleu»

«Quel bonheur !» (p. 01/11/99) «ENORME ! L'équipe de France de rugby a réussi hier l'un des plus grands exploits de l'histoire du sport français en laminant les «invincibles» All Blacks (43-31) avec quatre essais à la clé» (L'Equipe 01/11/99) «Miracle à la française» (N. Obs 04-12/11/99) «C'était la guerre, alors comme des soldats, on a chanté la Marseillaise... La légion des Blacks vit fondre sur elle la cavalerie légère des «rien à perdre sauf l'honneur» (P.M. 11/11/99).

A tout seigneur, tout honneur ! Laissons Le Monde chanter le dernier - peut-être - instant historique des années en 19 :

«Comme un soleil bleu... Délire ludique... Ce soir, il est difficile d'être raisonnable. Ce soir il est difficile d'écrire sur autre chose que le plaisir, le si grand plaisir que donne l'in vraisemblable victoire de l'équipe de France, parce qu'in vraisemblable... Comprendra-t-on jamais ?... La raison du plus fort n'a pas été la meilleure. C'était juste un petit moment de liberté, contre toute attente et toute logique...» (Mde Rugby 02/11/99).

Bien joué ! Clio ! De 1999, il restera, sûr et certain, dans la mémoire sportive des deux hémisphères, l'exploit des Grands Bleus (Télé 7 J. 13/11/99), cette irrésistible «marée bleue» (N. Obs 04-10/11/99) !

René PUCHEU

Carl Schmitt, théoricien de l'Etat : la politique pensée comme une réfutation doctrinale du libéralisme

par Christian SAVÈS

«Très systématiquement, la pensée libérale élude ou ignore l'Etat et la politique pour se mouvoir dans la polarité caractéristique et toujours renouvelée de deux sphères hétérogènes : la morale et l'économie, l'esprit et les affaires, la culture et la richesse».

Carl Schmitt : *La notion de politique* ; Paris, Calmann-Lévy «Liberté de l'Esprit», 1972, p. 117.

En dépit de ses engagements politiques, dont sa réputation a porté le poids, Carl Schmitt (1888-1983) s'est imposé comme une des figures majeures de la pensée politique du XX^e siècle, dont l'influence souterraine s'est exercée en profondeur, notamment sur la réflexion constitutionnelle. Après des études menées à l'université de Strasbourg (où il soutint sa thèse) et à Munich, où il fut l'élève du grand *Max Weber*, il devint professeur aux universités de Greifswald, de Bonn, puis de Berlin. Ce n'est qu'après la guerre de 1914-1918 qu'il s'est fait connaître comme un spécialiste de la pensée politique. Tout comme *Max Weber* et de nombreux autres intellectuels allemands de gauche et de droite, il adopta une position dure à l'égard du traité de Versailles, mais aussi à l'égard de l'Etat weimarien qui en avait accepté les clauses.

Son hostilité au système parlementaire ne signifiait cependant pas un rejet de la forme démocratique : il était partisan d'un Etat fort ou, suivant la formule de *Max Weber* (que l'on retrouve sous sa plume), d'une «démocratie plébiscitaire». Pour comprendre les conceptions de Carl Schmitt, il faut donc se replacer à l'époque où sa pensée politique s'est formée, au contact

de *Max Weber* (1), et où il a publié ses premiers ouvrages politiques. A cet égard, sa critique de la République de Weimar ne procède pas du tout d'une intention hostile à ce régime, mais du souci de lui donner l'autorité suffisante pour mener une politique efficace. Devenu une personnalité influente de l'université allemande, il commit l'erreur de participer à la vie politique du Reich dans les premières années du régime hitlérien, avant de prendre ses distances par rapport à lui, se consacrant exclusivement à ses activités professorales à compter de 1936. Sa compromission des premiers temps - il fut arrêté par les Alliés en 1945 mais bénéficia par la suite d'un non-lieu - porta un préjudice certain à la diffusion et au rayonnement de sa pensée politique.

Julien Freund l'a regretté : «Aussi a-t-on pris l'habitude de juger son œuvre non pour elle-même, mais d'après les fautes que l'on impute à l'homme. Certains font de l'ironie facile sur ses écrits, que le plus souvent ils n'ont pas lus, parce qu'ils condamnent d'emblée leur auteur.

(1) Il est permis de voir en Carl Schmitt le véritable fils spirituel de *Max Weber*. Même ses adversaires le reconnaissent, malgré leur ironie, ainsi Jürgen Habermas lors du congrès Weber à Heidelberg, en 1964.

M. Duverger nous fournit un exemple typique de ce comportement. En 1921, Carl Schmitt a publié un ouvrage sur la dictature... Dans l'ouvrage qu'il a consacré à son tour à cette notion de dictature en 1961, Duverger expédie le livre de Carl Schmitt en déclarant qu'il constitue *surtout un pamphlet*. Manifestement, Duverger n'a ni lu ni feuilleté l'ouvrage de son prédécesseur, mais il n'a même pas dû consulter la table des matières» (2). Plus récemment, nous avons eu un autre exemple de ce genre de réticence universitaire, d'*a priori* vis à vis de l'œuvre : dans un ouvrage faisant autorité en la matière, François Chatelet et Evelyne Pisier-Kouchner présentent Carl Schmitt comme «un de ceux qui s'éclipseront discrètement, après avoir préparé le terrain et consolidé le régime à ses débuts» (3). Au contraire, Jean-Louis Schlegel, l'un des spécialistes qui ont le plus activement contribué à la diffusion de l'œuvre schmittienne en France, avec Julien Freund (4), rappelle le sens profond de ce silence que s'imposa Carl Schmitt après la guerre : toute prise de parole sur cette période de sa vie lui serait apparue comme une justification pitoyable, et le silence lui apparut comme la seule manière de porter pleinement et dignement ses responsabilités.

C. Schmitt sera néanmoins jugé plus sévèrement que *Martin Heidegger* (1889-1976) dont l'œuvre continuera à être lue et admirée malgré l'épisode du Rectorat, tandis que celle de Schmitt sera souvent suspectée sinon condamnée sans être lue.

Aussi convient-il de la revisiter sereinement, avec la rigueur et la probité du scientifique.

«A la base de la pensée schmittienne, il y a sa conception du politique. Pour cet auteur, la notion d'Etat présuppose celle de politique ; il va même plus loin dans l'analyse et estime que, s'il peut y avoir une politique sans Etat, en revanche, il n'y a pas d'Etat sans politique, celle-ci conditionnant l'activité humaine et le jeu institutionnel.

Or la démocratie «représentative», telle qu'il la voit à l'œuvre, lui paraît porteuse de dangers potentiels et de dérapages, à partir des dysfonctionnements observés dans le parlementarisme, ou plutôt ce qu'il en reste (cette restriction ne manquant pas de rendre problématique la notion

de représentativité...).

Sa critique radicale du fonctionnement parlementaire cache aussi son aversion profonde pour le libéralisme qui, pour lui, semble presque équivaloir à un certain nihilisme, au vide des élans romantiques et de la «discussion permanente» des libéraux. Son atavisme catholique (le catholicisme a souvent été présenté comme l'ennemi invétéré du libéralisme sous toutes ses formes) explique également cette aversion, en dernier lieu. Mais c'est précisément la tournure antilibérale que revêt sa théorie du politique qui rend la relecture de cet auteur encore plus attrayante aujourd'hui. Alors que, suite aux bouleversements politiques et sociaux sans précédents des dernières années, en Europe de l'Est, il est bien vu de s'associer, dans le concert des louanges, aux thuriféraires d'un libéralisme triomphant, présenté comme indépassable du point de vue historique (Francis Fukuyama n'a-t-il pas écrit, à propos de ces événements : «Ce à quoi nous assistons, à l'Est, n'est pas simplement la fin de la guerre froide, mais la fin de l'Histoire en tant que telle. C'est le point final de l'évolution idéologique de l'esprit humain et l'universalisation de la démocratie libérale occidentale» ; l'on aurait donc assisté à «l'usure de toutes les alternatives au libéralisme» (5)).

Pour Carl Schmitt, la démocratie n'est pas une construction achevée mais bien plutôt un édifice à repenser et à réaménager en permanence, la matière étant toujours perfectible. Selon lui, en effet :

- la théologie politique est en quelque sorte la matière première, le fondement d'une théorie de l'Etat moderne, qu'il désire efficace et fort ;

(2) Julien Freund : *Préface à la notion de politique de Carl Schmitt* ; Paris Calmann Lévy - Liberté de l'Esprit, 1972, p. 8.

(3) François Chatelet et Evelyne Pisier-Kouchner : *Les conceptions politiques du XX^e siècle* ; Paris, P.U.F. - Themis Science Politique, 1981, p. 436.

(4) Peu de travaux ont été consacrés, en France, à l'œuvre de Carl Schmitt. Citons néanmoins une étude relativement récente, parue sous forme de dossier dans la revue «Nouvelle Ecole», n° 44 (printemps 1987) avec notamment un article de Julien Freund : «Les lignes de force de la pensée politique de Carl Schmitt». Enfin, inutile de préciser que dans les universités anglo-saxonnes, moins sectaires, ouvrages et thèses foisonnent sur cet auteur...

(5) Francis Fukuyama ; cité par Slobodan Milacic in *La Transition démocratique à l'Est* ; Cours de Droit Constitutionnel comparé (Licence) ; Librairie Montaigne, 1990, p. 43.

- sa réflexion politique sur le devenir de cet Etat le conduit à identifier dans le binôme parlementarisme-démocratie les causes du dysfonctionnement observé ; ce qui le conduit à une critique radicale du libéralisme ambiant.

LA THÉOLOGIE POLITIQUE DE CARL SCHMITT : PENSER LES FONDEMENTS D'UNE THÉORIE DE L'ETAT

Carl Schmitt a réuni sous le titre de «Théologie politique» deux essais écrits à près de cinquante ans d'intervalle, en 1922 et en 1969. Ces deux textes restent marqués par une pensée politique imprégnée de catholicisme. Ce n'est pas un hasard s'il multiplie les analogies entre notions théologiques et concepts politiques. Il montre notamment l'influence de la théologie du péché originel et de la condition déchue de l'homme sur nos conceptions politiques. Il ne paraît pas exagéré d'écrire que ce que Max Weber a voulu démontrer sur le terrain économique à partir du protestantisme, Schmitt le tente dans le domaine politique à partir du catholicisme.

Le lien avec la théorie moderne de l'Etat est à ses yeux évident : «Tous les concepts prégnants de la théorie moderne de l'Etat sont des concepts théologiques sécularisés. Et c'est vrai non seulement de leur développement historique, parce qu'ils ont été transférés de la théologie à la théorie de l'Etat - du fait, par exemple, que le Dieu tout puissant est devenu le législateur omnipotent -, mais aussi de leur structure systématique, dont la connaissance est nécessaire pour une analyse sociologique de ces concepts... Car l'idée de droit moderne s'impose avec le déisme, avec une théologie et une métaphysique qui rejettent le miracle hors du monde et récusent la rupture des lois de la nature (...)» (6). L'Etat démocratique cultive la croyance que tout pouvoir procède du peuple, laquelle acquiert une signification semblable à celle de la croyance que tout pouvoir d'autorité vient de Dieu.

Aussi :

- la réflexion politique doit-elle s'employer à légitimer le renforcement de l'Etat ;

- lequel Etat, en raison de son évolution sociologique, tend à s'ériger en Etat total.

La politique comme légitimation a priori de l'Etat fort

Dans l'Europe moderne, l'Etat détient le monopole de la décision (paix civile, alliances et hostilités extérieures). Mais il n'en a pas toujours été ainsi : avant de s'organiser en la forme étatique (phénomène relativement récent), les groupes humains se sont organisés sous d'autres formes (tribale, féodale...) faisant néanmoins largement appel au politique, structures en mesure de survivre à la désintégration éventuelle de l'Etat .

Or le rôle dévolu à la pensée politique, son domaine par excellence, est de cerner, puis d'évaluer les rapports de force : car, invariablement les groupes humains, au nom du Droit ou de l'Humanité, luttent contre d'autres groupes humains, la victoire de l'un reposant sur l'élimination de l'autre... «Aussi la pierre de touche théorique et pratique de la pensée politique et de l'instinct politique est-elle cette aptitude à discerner l'ami de l'ennemi. Les sommets de la grande politique sont les moments où il y a perception nette et concrète de l'ennemi en tant que tel» (7).

Parce que le monde moderne a généré des facteurs de tension supplémentaires au plan géopolitique, parce qu'il a systématisé les moyens de destruction massive, l'Etat doit être fort pour survivre dans un environnement secrétant davantage d'hostilité. Ainsi, la définition schmittienne de la souveraineté prend-elle toute sa signification : «Est souverain celui qui décide de la situation exceptionnelle» (8). Dans les situations de crise, l'Etat (généralement par l'intermédiaire de son chef) concentre des prérogatives exorbitantes du droit commun censées lui permettre d'assurer sa continuité, de faire face efficacement aux difficultés, aux périls qui le menacent. Affirmer que l'Etat fait loi aux moments décisifs, fixant le statut de la collectivité, c'est reconnaître que toute souveraineté émane de lui, l'Etat décidant de la situation exceptionnelle, donc des frontières de la légalité.

(6) Carl Schmitt : *Théologie politique* ; Paris, Gallimard - Bibliothèque des Sciences Humaines, 1988, p. 46.

(7) Carl Schmitt : *La Notion de politique* p. 114.

(8) Carl Schmitt : *Théologie politique* ; op. cit., p. 19.

Tel est le sens ultime qu'il convient de donner à la théorie schmittienne du décisionnisme : dans le monde moderne, l'Etat doit être le grand décideur, car lui seul est en mesure de garantir la cohésion du corps social, par l'autorité qu'il exerce ; lui seul a le pouvoir de mettre en œuvre les moyens aptes à préserver l'intégrité nationale face aux dangers qui la menacent. Par conséquent, dans cette théorie de l'Etat, la défense et illustration d'un Etat fort ne correspond pas à une prise de position idéologique, comme quelques-uns se sont empressés de l'écrire (tombant de la sorte dans le contresens) ; au contraire, cette préoccupation est dictée par un souci de réalisme politique. Scrutant la société de son temps, Schmitt constate avec lucidité que l'Etat est la seule institution, désormais, concentrant le monopole de la décision dans les domaines essentiels (défense, politique étrangère, politique intérieure...). De fait, ce monopole lui confère la responsabilité suprême de veiller à la pérennité de la nation dans un environnement international composé d'entités toujours plus puissantes. Il doit donc disposer en permanence des moyens appropriés lui permettant de se faire respecter dans l'arène internationale. L'Etat fort contribue assurément au maintien de la paix par le rôle qu'il joue dans le domaine de la dissuasion.

A l'inverse, écrit-il : «Quand l'unité de l'Etat devient problématique dans la réalité de la vie sociale, il en résulte pour chaque citoyen une situation insupportable, car avec la situation normale disparaît la présupposition de toute norme éthique et juridique. La notion d'éthique de l'Etat revêt alors un contenu nouveau, et il en résulte une tâche nouvelle : travailler consciemment à recréer cette unité... Outre le devoir de l'Etat, qui réside dans sa soumission à des normes éthiques, outre les devoirs envers l'Etat, on voit alors naître un devoir, dans le cadre de l'éthique de l'Etat, d'une nature totalement différente : le devoir d'engagement pour l'Etat» (9). On n'a que l'Etat qu'on mérite...

L'Etat moderne, travaillé par ses propres énergies, amorce son virage vers l'Etat total

Au préalable, et afin de dissiper tout malentendu, il semble nécessaire de rappeler que,

pour ce penseur, l'Etat moderne se caractérise principalement par sa forme démocratique, laquelle constitue un modèle universellement répandu.

«Pour le XIX^e siècle, l'histoire des idées politiques et des idées théoriques sur l'Etat peut se résumer en une formule : le triomphe de la démocratie. Aucun Etat de l'aire culturelle comprise dans l'Europe de l'Ouest n'a résisté à la diffusion d'idées et d'institutions démocratiques. Même là où de puissantes forces sociales luttèrent contre elles, comme dans la monarchie prussienne, il manqua une énergie intellectuelle exerçant son influence au delà de son aire propre et susceptible de vaincre la foi démocratique» (10). Le fait historique que même le socialisme, surgi comme l'idée neuve du XIX^e siècle, tissa des liens avec la démocratie (notamment en Allemagne où, sous l'influence de Kautsky et Bernstein, cette alliance objective entre socialisme et démocratie prit l'appellation de social-démocratie...) témoigne assurément de la diffusion remarquable des idées démocratiques.

Le droit public n'a pu que tenir compte de l'universalisation du principe démocratique : toute théorie du droit de l'Etat et du droit international reposant nécessairement sur un concept de légitimité, il est dans la logique des choses que le type de légitimité dominant soit aujourd'hui démocratique. Au demeurant, Carl Schmitt présente l'évolution historique de 1815 à 1918 comme l'évolution d'une idée de la légitimité : d'une légitimité dynastique à une légitimité démocratique. L'essor du droit constitutionnel, garant des libertés publiques et de la forme républicaine ou parlementaire de l'Etat, a consacré le triomphe juridique de la légitimité démocratique. Dans la première moitié de ce siècle, le modèle démocratique et libéral est donc devenu politiquement incontournable.

Avec lui, sur la base du libre jeu des opinions et de la concurrence, sont nés des partis dont les discussions et les conflits ont créé l'opinion publique, déterminant par là le contenu de la volonté de l'Etat. Or les droits civiques fonda-

(9) Carl Schmitt : *Parlementarisme et Démocratie* ; Paris, Seuil, 1988, p. 150.

(10) Carl Schmitt ; *Ibidem*, p. 28.

mentaux et les droits à la liberté, en particulier la liberté de contracter, de commercer et de concurrencer, tout cela présuppose un Etat neutre qui, fondamentalement, n'intervienne pas, entrant en scène tout au plus aux fins de rétablir les conditions perturbées de la libre concurrence. Cet Etat fondamentalement neutre, dans le sens libéral, non interventionniste par rapport à la société et à l'économie, reste le pré-supposé du constitutionnalisme, même lorsque sont admises des exceptions pour la politique sociale et culturelle. Mais, observe Schmitt, quand commença à disparaître la tension de la structure dualiste Etat-société, gouvernement-people, l'Etat se transforma de fond en comble. La distinction, présupposée jusque-là, entre Etat et société, perd alors de la pertinence. Dans le même temps, si la société s'organise pour devenir elle-même l'Etat, tous les problèmes sociaux et économiques deviennent immédiatement des problèmes étatiques. Il est à ce moment-là impossible de distinguer objectivement des secteurs de nature politique et étatique, les secteurs sociaux échappant à la politique. La société, devenue Etat, embrasse l'ensemble de ces domaines, sans exclusive. Telle est la signification du virage vers l'*Etat total*.

L'élargissement et le renforcement des pouvoirs de l'Etat, notamment de l'exécutif, la mise en place de politiques sociales, l'intervention de plus en plus massive de la société dans l'Etat, notamment par le biais des groupes de pression, tous ces éléments ont renforcé le caractère inéluctable de l'Etat total, dont l'avènement constitue en quelque sorte un tribut payé à la modernité. Cet Etat total «ne connaît plus rien d'absolument non politique et exige l'abolition des dépolitisations du XIX^e siècle, en mettant fin notamment à l'axiome *posant une économie libre à l'égard de l'Etat*» (11).

Aujourd'hui, les relations entre Etat et économie ne sont plus susceptibles de recevoir une réponse avec le vieux principe libéral d'absolue non-ingérence. Effectivement, dans l'Etat industriel moderne, les questions économiques représentent l'essentiel des difficultés de politique intérieure, par l'ampleur qu'elles prennent. Par exemple, quand l'Etat légifère contre les abus de position dominante, il reconnaît implicitement l'existence d'une forte puissance

économique en son sein, qu'il a laissée croître par son inertie passée ; sa réaction (ou plutôt son intervention) est tardive, dans le meilleur des cas, quand elle n'est pas vouée à l'échec. Schmitt l'avait déjà remarqué : l'Etat n'intervient que dans les situations d'urgence, voire de crise, comme poussé par la nécessité. Il note à ce propos ce qu'une doctrine de non-interventionnisme étatique peut avoir de particulièrement hypocrite et pernicieuse en quelques circonstances. L'Etat moderne semble être réellement devenu ce que Max Weber voyait déjà en lui : une grande entreprise. On en vient alors à se demander à quels hommes va échoir le pouvoir énorme lié à une centralisation croissante de l'économie et de la technique. Or, il n'est pas envisageable d'écarter cette question en exprimant l'espoir que tout ira alors de soi, que les choses s'administreront elles-mêmes et que le gouvernement de l'homme sera devenu superflu. En réalité, Schmitt et Weber partagent la crainte que quelques hommes acquièrent un pouvoir démesuré, suite au processus irréversible de centralisation économique, et qu'ils ne l'utilisent pas conformément à l'intérêt général mais à des fins de domination personnelle. L'expérience a suffisamment montré ce que cette appréhension pouvait avoir de légitime. D'autant qu'au cours de ce siècle, l'économique n'a cessé de prendre de l'importance par rapport au politique.

L'Etat disposant des moyens de dispenser le bien-être met les citoyens sous sa coupe. Le mécanisme de la domination s'appréhende sans difficulté : «Il consiste essentiellement en ceci : autant l'Etat se transforme en organisme pluraliste, autant vient, à la place de la loyauté envers l'Etat et sa Constitution, la loyauté envers l'organisation sociale, envers l'organisme qui porte le pluralisme de l'Etat, surtout que - on l'a déjà mentionné - le complexe social a souvent tendance à devenir total, c'est-à-dire à s'attacher totalement, du point de vue économique et quant à la vision du monde, les citoyens accaparés par lui» (12). De plus, la confiscation insidieuse du pouvoir d'Etat par des groupes sociaux hégémoniques rend problématiques

(11) Carl Schmitt : *La notion de politique* ; op. cit., p. 65.

(12) Carl Schmitt : *Démocratie et Parlementarisme* ; op. cit., p. 169.

l'existence et la permanence d'un corps de fonctionnaires dévoués à l'Etat défini comme impartial et garant de l'intérêt général. Le risque se concrétise alors de voir ces fonctionnaires servir un Etat partisan, inféodé à un groupe dominant ou à une coalition en place qui aura dans ce cas les mains libres pour appeler légalité, avec une parfaite bonne conscience, aussi bien le recours à toutes les possibilités légales et les assurances entourant ses positions de force actuelles que la récupération de toutes les compétences de l'Etat et de la Constitution par le biais de la législation, de l'administration, d'une politique du personnel, de sanctions disciplinaires.

La prétendue souveraineté du Parlement devient un leurre, tant l'action des groupes dominants la contrarie. Aussi assiste-t-on à l'un des paradoxes décisifs de la première moitié de ce siècle : le parlementarisme, foyer historique de la démocratie, n'est plus en mesure de garantir les grands équilibres démocratiques à l'intérieur de la société, le pouvoir lui ayant échappé. Le principal responsable de cette situation est le libéralisme, doctrine aux effets particulièrement diffus dans le corps social. L'on comprend dès lors la propension de Schmitt à stigmatiser les libéraux et la constance avec laquelle il va s'employer à rassembler les éléments d'une critique radicale du libéralisme.

DÉMOCRATIE ET PARLEMENTARISME : LE CONSTAT DU DYSFONCTIONNEMENT ET LA THÉORISATION D'UNE CRITIQUE RADICALE DU LIBÉRALISME

La doctrine libérale met en question le politique. Cette mise en question se trouve au cœur du libéralisme : pour les libéraux, fondamentalement, la politique est artificielle. Le gouvernement est certes nécessaire mais il n'est pas naturel. La liberté est la condition humaine naturelle, et l'autorité politique résulte d'une convention. La raison peut guider la politique, mais la nature ne fournit que des objectifs négatifs aux conventions politiques : il s'agit essentiellement d'éviter la maladie, la pauvreté... Il n'y a pas d'individu qui puisse prétendre gouverner au nom d'un droit naturel. Les fins légitimes du gouvernement se limitent à assurer les condi-

tions d'une grande diversité des modes de vie, et consistent essentiellement à garantir la paix et la prospérité.

Le libéralisme, en effet, part de l'individu, qu'il définit par opposition à l'Etat. L'individu est fait d'appétits, qui n'engendrent pas la honte et sont destinés à être satisfaits (c'est le thème récurrent de la recherche du bonheur). L'intérêt individuel n'est pas en tant que tel répréhensible. En outre, rappelle *Théodore J. Lowi*, le libéralisme considère le lien entre l'individu et la collectivité comme un contrat : «Des concepts tels que ceux de communauté, public, intérêt public, sont peu développés dans les doctrines libérales, argument souvent mis en avant par les critiques de droite comme de gauche. Pour les libéraux, les contrats représentent des échanges volontaires en vue de la réalisation des intérêts individuels. La collectivité n'est pas seulement volontaire ; c'est un résultat naturel. Selon les paroles immortelles d'Adam Smith sur la main invisible, à travers ses actions, en poursuivant son propre intérêt, il arrive fréquemment à l'individu de réaliser celui de la société plus effectivement que lorsqu'il en a l'intention» (13).

Culturellement, ce genre de propos ne pouvait, d'entrée de jeu, que rencontrer le scepticisme d'un Carl Schmitt, élevé comme tant d'autres représentants de sa génération dans le culte de l'Etat fort, celui de l'Allemagne impériale. S'il entreprend de combattre le libéralisme, c'est parce que ce dernier est responsable à ses yeux d'une incohérence historique : la dualité de l'Etat et de la société (résorbée dans l'Etat total avec les inconvénients évoqués par Schmitt). Concrètement, sa théorisation d'une critique radicale du libéralisme prend forme à partir de ce double constat :

- la décadence de l'Etat libéral au XX^e siècle a déplacé le centre de gravité du pouvoir ;

- dans la pratique, l'Etat sous influence libérale a révélé l'ambivalence du binôme démocratie-parlementarisme.

(13) *Théodore J. Lowi* : Avant le conservatisme et au-delà - la tradition libérale : *Revue Française de Science Politique*, volume 40 - n° 5, octobre 1990, p. 671.

La décadence de l'Etat libéral au XX^e siècle a déplacé le centre de gravité du pouvoir

La dualité Etat-société est l'expression d'une polémique politique, celle qui oppose historiquement les partisans de l'Etat bourgeois (Etat constitutionnel, Etat législateur et de la représentation du peuple) aux partisans de l'Etat monarchique (Etat absolu, Etat de gouvernement). Le succès politique des libéraux leur a imposé une formalisation constitutionnelle : la neutralisation de l'Etat, évoquée plus haut. L'Etat s'est déclaré fondamentalement neutre à l'égard de la société et ses interventions sont proclamées minimales. Mais en réalité, l'Etat réputé non-interventionniste va s'accomplir comme faiseur de lois et donneur de leçons. Ce faisant, son libéralisme va rapidement devenir de façade, d'autant que l'action de plus en plus précise des groupes dominants ou lobbies en voie de constitution tend à l'éloigner de ses principes originels. Mais, pour Schmitt, c'est la philosophie libérale qui a constitué la condition permissive du phénomène qu'il observe : la dérive du parlementarisme. Il a dès lors tendance à voir dans le libéralisme le seul responsable des maux dont souffre son époque. Il y a chez lui comme une tentative d'identification du libéralisme au mal absolu.

La critique radicale du libéralisme à laquelle il aspire doit donc s'assigner pour tâche d'en revenir à la conception du mal humain comme méchanceté morale, vilenie de l'esprit. Dans la mesure où, pour Schmitt, le noyau de la politique est la décision moralement exigeante, l'on n'est pas surpris de le voir procéder à une condamnation politique du libéralisme au nom de l'exigence morale. Pour autant, le consentement au politique comme tel ne saurait être que son premier mot contre le libéralisme, le prélude à sa critique radicale de ce «mal contemporain».

Prolongeant l'analyse de l'Espagnol *Donoso Cortes* qui définissait la bourgeoisie comme «classe discutante» (una *clasa discutidora*), le solitaire de Plettenberg observe qu'une classe plaçant toute l'activité politique dans le discours, dans la presse et au Parlement, n'est pas à la hauteur d'une époque de luttes sociales : «Partout l'on perçoit l'incertitude et la pusillanimité de cette bourgeoisie libérale issue de la

Monarchie de Juillet. Son constitutionnalisme libéral cherche à paralyser le roi sur le trône : elle commet ainsi la même inconséquence que le légalisme quand il exclut Dieu du monde tout en se cramponnant à son existence... La bourgeoisie libérale veut donc un Dieu, mais il ne faut pas qu'il devienne actif ; elle veut un monarque, mais il faut qu'il soit impuissant ; elle réclame liberté et égalité, et néanmoins le droit de vote limité aux seules classes possédantes, afin de garantir à la culture et à la propriété l'influence nécessaire sur la législation, comme si la culture et la propriété donnaient un droit à opprimer les gens pauvres et incultes ; elle abolit l'aristocratie du sang et de la famille, mais elle permet le règne impudent de l'aristocratie financière, la forme d'aristocratie la plus stupide et la plus vulgaire ; elle ne veut ni la souveraineté du roi ni celle du peuple. Que veut-elle alors au juste ?» (14).

Ce que veut la bourgeoisie libérale, derrière l'alibi de l'Etat parlementaire, c'est le pouvoir, tout le pouvoir. La bourgeoisie est la classe de la liberté de parole et de presse ; or, à ces libertés précisément elle ne parvient pas en raison d'un état psychologique et métaphysique la prédisposant à la domination - ce qu'elle tente de dissimuler sous des apparences faussement bienveillantes, voire consensuelles. A certains moments, le mépris de Schmitt pour la méthode libérale s'exprime de manière particulièrement claire : «De même qu'il discute et transige sur le moindre détail politique, le libéralisme aimerait bien résoudre la vérité métaphysique elle-même grâce à la discussion. Son essence est la négociation, les demi-mesures conservatrices, avec l'espoir que la confrontation définitive, le combat sanglant qui fera la décision, puisse se muer en débats parlementaires et être éternellement remis grâce à une éternelle discussion» (15). En d'autres termes, la bourgeoisie libérale ne reculera devant rien pour préserver son pouvoir, pas même devant la faiblesse. Douloureux constat : l'emprise croissante de la morale bourgeoise, la domination économique de cette classe sociale ont en quelque sorte sonné le glas de l'idée politique.

(14) Carl Schmitt : *Théologie politique* ; op. cit., p. 68.

(15) Carl Schmitt : *Ibidem*, p. 71.

Certes, les libéraux de tous les pays ont fait de la politique comme les autres hommes, et ils ont conclu de multiples alliances avec des idées et des éléments non libéraux, nécessité oblige. Cependant, pour Schmitt, la question fondamentale est de savoir si le principe pur et rigoureux du libéralisme individualiste peut donner naissance à une conception spécifiquement politique. Il répond par la négative, car si la négation du politique impliquée dans tout individualisme conséquent commande une *praxis* politique de défiance à l'égard de toutes les puissances politiques et de tous les régimes imaginables, elle n'aboutira pas pour autant à une théorie positive de l'Etat et du politique qui lui soit propre. Aussi écrit-il : «Très systématiquement, la pensée libérale élude ou ignore l'Etat et la politique pour se mouvoir dans la polarité caractéristique et toujours renouvelée de deux sphères hétérogènes : la morale et l'économie, l'esprit et les affaires, la culture et la richesse... L'unité politique doit exiger, le cas échéant, que l'on sacrifie sa vie. Or, l'individualisme de la pensée libérale ne saurait en aucune manière rejoindre ou justifier cette exigence.» (16).

Cette attitude neutraliste explique pour partie la décadence de l'Etat libéral et la confiscation du pouvoir par les groupes sociaux dominants (précisément issus de la bourgeoisie). Le voile est levé et le libéralisme apparaît donc sous son vrai jour : couverture doctrinale destinée à afficher d'une part la distanciation d'une classe sociale, la bourgeoisie, vis-à-vis de l'Etat, du politique, et d'autre part, ses préoccupations en matière de liberté individuelle, de morale, d'économie. Il aura finalement endormi la méfiance de ses adversaires pour coloniser l'appareil d'Etat, s'emparant des postes-clés à partir de ses positions hégémoniques dans la sphère économique et culturelle. C'est en cela que le libéralisme semble extrêmement pernicieux au solitaire de Plettenberg : il a su dissimuler ses objectifs purement politiques, non avoués, en adoptant une attitude attentiste de neutralité et d'effacement dans le processus décisionnel. Indiscutablement, il est parvenu à temporiser le temps nécessaire pour permettre à ses thuriféraires de monter en puissance et d'inverser en leur faveur le rapport de forces au sein du corps social, autorisant l'accaparement durable de l'appareil d'Etat par les libéraux.

Parallèlement, la pensée libérale a forgé tout un système de concepts dépolitisés et démilitarisés destinés à justifier son action, à prévenir les périls susceptibles de porter atteinte à l'ordre libéral : «On remarquera que ces concepts libéraux se meuvent tous de façon fort caractéristique entre l'éthique (l'esprit) et l'économique (les affaires) et que, émanant de ces pôles opposés, ils tendent à annihiler le politique, domaine de la violence et de l'esprit de conquête... Déclamation éthique et réalisme matérialiste et économique se rejoignent dans toute expression caractéristique du libéralisme, et ils présentent chaque concept politique sous un jour nouveau. Ainsi, dans la pensée libérale, le concept politique de lutte se mue en concurrence du côté de l'économie, en débat du côté de l'esprit ; la claire distinction de ces deux états différents que sont la guerre et la paix est remplacée par la dynamique d'une concurrence perpétuelle et de débats sans fin» (17).

Toute l'éloquence passionnée du libéralisme s'élève contre la violence et le manque de liberté. Or, Schmitt peut difficilement accepter, d'un point de vue théorique, une pareille prise de position, aux antipodes de ses convictions doctrinales. Pour lui, la distinction ami-ennemi est à la base du politique et, s'il est partisan d'un Etat fort, c'est parce qu'il sait que la violence est au cœur du politique, notamment des relations inter-étatiques. La force apparaît comme un facteur de dissuasion à l'ennemi car elle inspire le respect. Le libéralisme pêche cruellement par un excès de dévotion à la liberté individuelle, qu'il place sur un piédestal doré : seul reste valable, dans l'Etat et en politique, ce qui concourt uniquement à assurer les conditions de la liberté et à supprimer ce qui la gêne. Autrement dit, les postulats philosophiques du libéralisme, qui l'amènent à écarter *a priori* l'idée que l'on puisse sacrifier l'individu à l'unité politique (ce qui est parfois inévitable et que l'on désigne communément sous le vocable de «raison d'Etat»), ont contribué à l'affaiblissement irrémédiable de l'Etat libéral, selon Schmitt. C'est en cela qu'il est permis de parler de décadence de l'Etat libéral : ses principes

(16) Carl Schmitt : *La notion de politique* ; op. cit., p. 117.

(17) Carl Schmitt ; *Ibidem*, pp. 118-119.

moraux l'ont mis hors d'état d'assurer sa défense avec efficacité et de bonnes chances de succès, face à un péril externe. De fait, un Etat qui, au nom de l'éthique, a banni de son code de conduite des notions telles que le monopole de la violence organisée, l'exercice de la force pure, perd graduellement les ressources morales le poussant à se battre (l'importance des mouvements pacifistes dans l'entre-deux-guerres et la lâcheté initiale des démocraties européennes devant la montée du péril nazi en apportent une excellente illustration). Dans un environnement international devenant de plus en plus hostile, ses chances de survie ne cessent de s'amenuiser, note Schmitt.

«L'Etat devient Société et celle-ci, vue sous l'angle de l'éthique et de l'esprit, sera une image de l'Humanité inspirée d'une idéologie humanitaire... Toutes ces opérations de substitution visent très précisément à soumettre l'Etat et la politique à une morale individualiste et donc de droit privé (...)» (18). Voilà bien le grand reproche qu'il adresse au libéralisme, accusé par son action insidieuse et les valeurs qu'il véhicule, de désarmer l'Etat et de préparer sa reddition morale et politique, face aux accusations de violence dont ce dernier est l'objet permanent de la part des libéraux.

Au demeurant, cette observation sociologique sur le déclin de l'Etat libéral et ses causes profondes va ramener Schmitt sur le terrain du parlementarisme.

Dans la pratique, l'Etat sous influence libérale a révélé l'ambivalence du rapport entre parlementarisme et démocratie.

Le parlementarisme s'est imposé comme méthode de gouvernement et comme système politique, à tel point que l'on a souvent identifié les notions de parlementarisme et de démocratie, à travers le concept de démocratie parlementaire. Carl Schmitt reconnaît certes que le fonctionnement du parlementarisme, malgré ses imperfections, vaudra toujours mieux que le bolchevisme et la dictature. Néanmoins, cette remarque ne l'empêche pas de jeter un éclairage critique sur les dysfonctionnements nombreux du système parlementaire et ses rapports parfois équivoques avec la démocratie. Bien entendu,

en dénonçant ses carences, ses manques ou ses abus, il continue d'instruire le procès de la pensée libérale.

Il a été dit que les normes spécifiques du parlementarisme n'acquiescent leur sens qu'à travers la discussion et l'entrée dans l'espace public. C'est vrai notamment de la proposition fondamentale selon laquelle le député est indépendant de ses électeurs et de son parti (bien que l'on ait complètement cessé d'y croire aujourd'hui, tant cela ressemble à une pure vue de l'esprit). C'est également vrai de la liberté d'expression et de l'immunité des élus, de la publicité des débats au Parlement. De semblables dispositions deviennent incompréhensibles à partir du moment où le principe de la discussion publique cesse de trouver le moindre crédit.

Pour les libéraux et les démocrates allemands du début de ce siècle, s'insurgeant contre le système de gouvernement impérial, le parlementarisme représentait pour l'essentiel un moyen sûr pour choisir les dirigeants politiques, un chemin sûr pour écarter le dilettantisme et pour faire accéder les meilleurs et les plus capables aux postes de direction politique. Or, que le Parlement ait réellement la capacité de former une élite, voilà qui semble devenu fort problématique, d'après Carl Schmitt. Il faut voir là le premier foyer d'interférences entre parlementarisme et démocratie, observe-t-il : «Aujourd'hui, on nourrirait sans doute des idées moins optimistes sur cet instrument de sélection... Ce que les nombreux Parlements des divers Etats d'Europe et hors d'Europe produisent sans discontinuer en fait d'élites, parmi des centaines de ministres, n'autorise guère un grand optimisme. Mais, fait plus grave et pratiquement fatal à ce genre d'espoir : en certains Etats, le parlementarisme a déjà réussi à faire que toutes les affaires publiques se transforment en lieux de compromis et de profit pour des partis et pour leurs membres, et la politique, bien loin d'être l'affaire d'une élite, devient l'occupation passablement honnie d'une classe d'hommes passablement honnis» (19).

(18) Carl Schmitt ; *ibidem*, p. 169.

(19) Carl Schmitt ; *ibidem*, p. 100.

Autrement dit, les personnalités politiques qui sont parvenues à s'imposer, dans la conduite des affaires, ne sont pas forcément les meilleures et les plus méritantes, loin s'en faut. C'est que, précisément, les «lieux de compromis» dénoncés par Carl Schmitt permettent à des hommes moins doués mais à l'esprit plus retors de mieux négocier et de ravir la place aux véritables élites. Cette sorte d'usurpation, il ne peut la pardonner au parlementarisme, qu'il tient pour responsable d'une telle dérive sociologique due à ses propres lacunes. Inutile d'ajouter que le processus de mystification politique qu'il dénonce là n'est pas sans rappeler le précédent bolchevik dans la Russie née de la révolution d'Octobre, ou, à un degré moindre, la pratique politique française dans les dernières années de la III^e République, traversée par tant de scandales.

À dire vrai, la conviction de celui qui croit que le parlementarisme garantit la meilleure sélection des dirigeants politiques n'est plus guère aujourd'hui, la plupart du temps, une foi en une idée mais une hypothèse technique et pratique, construite à partir du modèle anglo-saxon, à mettre à l'épreuve sur le continent. Or, il est raisonnable d'abandonner l'hypothèse dès l'instant où elle ne se vérifie pas. Cette prise de position l'amène à prendre quelque distance par rapport à des hommes qui ont été les maîtres à penser de toute une génération d'étudiants allemands et les phares de la pensée politique nationale : Friedrich Naumann, Hugo Preuss et Max Weber. Malgré tout le respect qu'il leur doit, il ne partage pas leur espoir qu'à travers le Parlement soit garantie avec certitude la formation d'une élite politique. Sur cette question, son opinion est faite, définitivement : «Si la situation du parlementarisme est si critique de nos jours, c'est parce que l'évolution de la démocratie de masse moderne a fait de la discussion publique, avec ses arguments, une formalité vide. Maintes normes du droit parlementaire actuel, et notamment les prescriptions sur l'indépendance des élus et sur le caractère public des débats, font l'effet, pour cette raison, d'une décoration superflue, inutile et même gênante... Les partis (qui, officiellement, n'existent même pas dans la lettre de la Constitution écrite) ne s'affrontent plus aujourd'hui au titre d'opinions à discuter, mais en tant que groupes de pression sociaux ou économiques. Ils évaluent leurs inté-

rêts et leurs possibilités respectifs d'accès au pouvoir et, sur cette base factuelle, ils concluent des compromis et des coalitions. Les masses sont conquises grâce à un appareil de propagande ; les plus importantes réalisations de cet appareil reposent sur l'invocation d'intérêts de passions tangibles. L'argument, au sens propre du mot, ... disparaît. À sa place, on a dans les négociations partisans le calcul bien compris des intérêts et des chances d'accéder au pouvoir (...)» (20).

L'ambivalence des rapports entre démocratie et parlementarisme apparaît ici avec une extrême netteté : si ce dernier joue un tour pendable à la démocratie lorsque, ayant largement entamé son processus de déliquescence, il suscite des poussées d'antiparlementarisme pouvant, le cas échéant, la déstabiliser, celle-ci lui rend la pareille quand elle joue le régime des partis contre les institutions parlementaires. En effet, les partis, imposant leur logique d'appareil, font obstacle à la formation de cette élite politique basée sur la notion de méritocratie. C'est qu'avec l'omnipotence des partis et leur organisation interne, la valeur intrinsèque des individus et leur mérite personnel sont des critères moins décisifs, dans le choix des hommes, que la docilité, la soumission, l'obéissance aveugle à l'appareil. Conséquence déjà énoncée : les individualités qui émergent des partis ne sont pas nécessairement les plus brillantes (l'exemple des partis communistes en général - et du parti communiste français en particulier - en apporte une illustration presque caricaturale).

Dans la représentation populaire dominante des années vingt, le parlementarisme se trouvait doublement menacé, par le bolchevisme d'un côté, par le fascisme de l'autre. Si le rapprochement est simple, Carl Schmitt pense qu'il est aussi superficiel : les difficultés de l'exercice parlementaire sont nées, également, des conditions de la démocratie de masse moderne, il l'a déjà indiqué. Celle-ci commence par provoquer une crise au sein de la démocratie tout court, car l'égalité universelle des hommes ne saurait résoudre le problème d'une similitude et d'une homogénéité substantielles, nécessaires à la démocratie. Elle mène en second lieu à une crise

(20) Carl Schmitt ; Ibidem, p. 102.

du parlementarisme distincte de la crise de la démocratie. Les deux crises sont survenues ensemble et elles se renforcent mutuellement, bien que théoriquement et pratiquement distinctes. En tant que démocratie, la démocratie de masse moderne tente de réaliser une identité entre gouvernants et gouvernés ; dans cette entreprise, elle se heurte au Parlement, institution vieillie et incomprise. Si l'on prend au sérieux l'identité démocratique (et tel est le cas en Occident), nulle autre institution conforme à la Constitution ne pourra durablement tenir, face à la normativité exclusive de la volonté populaire. Devant elle, l'institution parlementaire, basée sur la discussion de représentants indépendants, se voit privée de tout titre à une existence autonome, ce, d'autant plus que la foi en la discussion n'est pas d'inspiration démocratique mais libérale.

Pour Carl Schmitt, la crise du parlementarisme résulte des conséquences de la démocratie de masse moderne, et la raison dernière en est l'opposition entre un individualisme libéral porté par un pathos moral et un sentiment démocratique de l'Etat dominé par des idéaux essentiellement politiques. Un siècle de liens historiques et de luttes communes contre l'absolutisme princier a retardé la prise de conscience de cette opposition. Mais aujourd'hui, son déploiement apparaît de jour en jour plus clairement et nul usage linguistique universel ne saurait plus l'en empêcher. C'est l'opposition, invincible en ses ultimes profondeurs, entre la conscience libérale de l'homme-individu et l'homogénéité démocratique» (21). En d'autres termes, la crise du parlementarisme, sa défaite historique, viennent de ce qu'il n'a pas eu (et ne pouvait avoir) les moyens de résister avec succès à la poussée démocratique généralisée de nos sociétés occidentales. Aussi, conclut-il, les deux réalités doivent-elles être nettement différenciées pour mettre en évidence la construction hétérogène qui constitue la démocratie de masse moderne. Car cette dernière est un aboutissement ; sa trajectoire ne peut être appréhendée et comprise que par l'opposition dialectique parlementarisme-démocratie, véritable clé de lecture de la mutation politique opérée par les systèmes politiques européens hérités du XIX^e siècle.

*
**

En définitive, l'originalité de l'analyse développée par Carl Schmitt sur la crise du parlementarisme vient de ce qu'il s'est attaché à reformuler la critique traditionnelle dans une perspective philosophique. Partant d'un constat, celui du divorce entre la pratique de la démocratie parlementaire et ses principes affichés, il a montré comment et pourquoi la sociologie de la démocratie parlementaire ne cessait de contredire ses principes philosophiques. C'est que la démocratie, et plus précisément la démocratie de masse, porte en elle la ruine du parlementarisme. Le dogme de la volonté générale dégageant la solution raisonnable par le mécanisme de la libre discussion des opinions n'a cessé d'être démenti par les mécanismes partisans, le jeu des intérêts, la pure et simple domination d'une majorité sur une minorité.

Aussi, pour tenter de retrouver les grands équilibres institutionnels et garantir la pérennité de l'intérêt général Carl Schmitt envisage-t-il (avec peut-être une pointe de scepticisme ?) le recours à l'homme providentiel, au leader charismatique théorisé par Max Weber ; bref, un homme situé au dessus des contingences partisans et qui incarnerait la continuité de l'Etat, son impartialité. De fait, dans l'œuvre de Schmitt, sa conception de la souveraineté, sa théorie du décisionnisme politique sont autant d'éléments pouvant suggérer l'appel à l'homme fort, au prince absolu, ou, plus prosaïquement, au dictateur qui, par exemple, ferait de l'Allemagne un Etat fort et puissant, capable de triompher de ses ennemis. Ceci dit, sa définition du politique comme domaine où s'instaure la lutte entre ami et ennemi, doit être resituée dans le contexte bien précis de son temps : la défaite de l'Allemagne face aux Alliés et l'humiliation du Traité de Versailles. Son propos est en réalité de dénoncer les ennemis (extérieurs et intérieurs) de l'Allemagne. D'ailleurs, il publia en 1939 un recueil d'articles sous le titre «De la lutte contre Weimar-Genève-Versailles», qui était son programme.

S'il n'a jamais partagé les théories fumeuses exprimées par Adolf Hitler dans «Mein Kampf»

(21) Carl Schmitt ; *Ibidem*, p. 116.

(par souci de probité intellectuelle, il importe à cet égard de le laver de toute calomnie). Carl Schmitt est demeuré intrinsèquement, dans sa fibre et dans son âme, un nationaliste allemand nostalgique de la puissance wilhelmiennne. Cette remarque suffit à éclairer sa trajectoire intellectuelle et politique ultérieure. Nicolaus Sombart (le fils du grand Werner Sombart, célèbre économiste allemand), qui l'a connu dans sa jeunesse, en apporte une confirmation définitive : «La biographie de Carl Schmitt n'a rien d'original. Elle vaut pour toute une génération d'intellectuels allemands nés aux alentours de 1890 et morts dans les années cinquante-soixante de notre siècle. Leur vie s'inscrit dans le cours de l'histoire mouvementée de l'Allemagne. Leur jeunesse se situe avant la Première Guerre mondiale dans une monarchie. Ce monde, matrice de leur formation intellectuelle, s'écroule au moment décisif où il faut choisir sa carrière : que faire, que devenir ? Ces intellectuels ont en commun d'avoir subi la défaite de leur pays en 1918 comme une humiliation personnelle - un traumatisme dont ils ne se remettront jamais. Ils

sont patriotes, nationalistes, la destinée de l'Allemagne est la leur. Leur ambition personnelle se confond désormais avec la volonté de sortir leur pays de l'abîme où il a sombré... Il faut comprendre que le passage de la monarchie à la république n'est pas vécu par ces hommes comme une ascension libératrice, mais comme une déchéance, une aliénation incompatible avec le génie allemand. La République est le mode déficient de la Monarchie» (22).

Il ne faut donc pas se hâter d'en conclure au caractère anti-démocrate et autoritaire de Carl Schmitt.

L'ignorance est mère de tous les vices, y compris du plus grand d'entre eux, le préjugé : puisse l'étude sérieuse et sereine des textes nous en préserver...

Christian SAVÈS

(22) Nicolaus Sombart : Propos recueillis par François Ewald in le *Magazine Littéraire* n° 265 (mai 1989) «Littératures allemandes d'aujourd'hui», p. 64.

Les livres de nos collaborateurs et amis

**Académie d'Éducation et
d'Études Sociales**

«Questions pour le XXI^e siècle»

Ed. Fayard

Institut Marc Sangnier

«Marc Sangnier, la guerre et la paix»

(1914 - 1939)

Institut Marc Sangnier
38, Bd. Raspail - 75007 Paris

Sur un «Propos» d'Etienne Borne

par Jean-Yves CHEVALLIER

S'agissant d'Alain, l'illustre philosophe, professeur et écrivain qui, d'André Maurois à Simone Weil et Maurice Schumann, forma plusieurs générations d'élèves de rhétorique, c'est le terme de *Propos* qui vient naturellement à la pensée et sous la plume pour parler de lui et de son enseignement tant oral qu'écrit.

On ne s'étonne donc pas qu'Etienne Borne qui avait été un de ses élèves au Lycée Henri IV n'ait pas retenu d'autre mot que celui-là pour dire ce qu'il pensait et de ce maître et de son esprit.

Un «propos sur Alain» pour se poser et s'opposer, en Vérité, à la philosophie de ce maître auquel il en préférerait un autre, mais «dans le secret», voilà ce que constituent les soixante pages de *Propos sur Alain*, publiés en 1929 dans le huitième numéro des Chroniques du *Roseau d'Or* (Ed. Plon) dirigé par Jacques Maritain.

Etienne Borne avait alors vingt-deux ans. Il était à l'Ecole Normale Supérieure, ayant quitté Alain mais ne l'ayant pas oublié, comme on va le voir.

1929, c'est aussi l'année où Alain écrit, pendant l'été, ses *Entretiens au bord de la mer*, dont le titre annexe, *Recherche de l'entendement*, donne à penser que le sujet principal de ces entretiens imaginaires entre trois personnages - l'ingénieur, le peintre et Alain le philosophe -, ce sera la capacité de l'esprit humain à exister par lui-même devant une Nature irréductible à toute science et symbolisée au mieux par la mer ; la mer, figure, image la meilleure du mouvement. Le *mouvement* qui, selon Alain, «n'est pas moins de forme que le temps et l'espace».

La chance (et l'amitié) a voulu que nous retrouvions le *Propos sur Alain* d'Etienne Borne en même temps qu'étaient réédités les *Entretiens au bord de la mer*, dans la collection *Folio-Essais*. De ce livre, certes, Etienne Borne ne pouvait avoir connaissance puisque écrit, comme nous l'avons dit, en l'été 1929, il n'a été publié qu'en 1931 chez

Gallimard. Mais il importe peu : Etienne Borne en savait assez sur Alain pour publier ce long «propos», critique et parfois sévère ; et ce que nous en apprenons de la philosophie d'Alain ne peut qu'être confirmé par une lecture attentive des neuf *Entretiens* qui sont, à vrai dire, de l'essence et de la quintessence de cette philosophie.

L'équité voudrait, nous semble-t-il, que, puisque réédition il y a des propos du maître, il puisse y avoir, au moins, présentation et commentaire de ceux de l'élève, non point rebelle, mais résistant à cet enseignement et donnant les motifs de cette résistance, de telle sorte que c'est un aspect majeur de la personnalité d'Etienne Borne qui se trouve ici révélé.

Propos sur Alain... L'avantage du mot *propos*, c'est qu'il s'orthographie de la même façon au singulier et au pluriel. Alain, grand utilisateur du mot, avait sûrement remarqué cette particularité et remarqué encore que, pour un philosophe, savoir l'employer c'est disposer à sa guise de l'un et du multiple, si généralement contraires l'un à l'autre. Etienne Borne, dans son texte de soixante pages (nous le rappelons), reprend à son compte cet avantage sémantique. Il tient un propos sur Alain et sa philosophie tout en les présentant sous des propos divers. C'est, en effet, d'une présentation qu'il s'agit. Alain de face, de profil. Côté gauche, côté droit. Levant les yeux au ciel, les baissant vers la terre (regardant la mer en compagnie de l'ingénieur avec son mètre en bois, et du sage vieillard qu'est le peintre...). Or une présentation, ça peut être aussi un portrait. Le texte d'Etienne Borne, admirablement écrit, commence à la façon d'un portrait de La Bruyère. «Alain discours des vérités éternelles aussi bien que des événements qu'apportent les heures et les jours. Il a retrouvé une sagesse qui se veut accueillante à tout ce que les hommes ont pensé, quitte à comprendre mieux qu'eux leurs attitudes et leurs dogmes. Mais toujours attentive à ne rien nier, redressant sans détruire, dépassant sans réfuter, si bien qu'elle

paraît en ce temps la mesure de toutes choses. «Alain le juste» disait récemment, lors de l'enquête des «Nouvelles Littéraires», un jeune séduit par ce pouvoir toujours jugeant et jamais jugé. Qui enfin mesurera Alain ?»

Peut-on dire que *Propos sur Alain* voulait être une réponse à cette question et qu'il aurait pu aussi bien être intitulé : «Mesure d'Alain» ? Mais Etienne Borne était trop avisé pour afficher cette prétention et il savait trop bien à qui il avait à faire : Alain qui «comprend» tout, relativise tout, est trop multiple pour être mesurable. Mesurable *dialectiquement*, précisons-nous. Il serait vain de prétendre le réfuter dans les termes d'une dissertation parfaitement ordonnée. Par contre, si l'on se rapporte à une certaine parole à laquelle Etienne Borne devait être plus attentif que son ancien maître - «Selon que vous aurez jugé, on vous jugera, et de la même mesure dont vous avez mesuré, on vous mesurera» (Mt. 7,2) -, on reconnaîtra que *Propos sur Alain* est, dans la forme et le fond (distinction classique qu'Etienne Borne rappelait volontiers), une mesure d'Alain selon la Vérité, très appropriée à la démonstration qu'elle voulait être.

Il y avait, en effet, un motif sérieux à ce *Propos*. Il était né, n'en doutons pas, d'un profond besoin de rétablir la vérité sur quelques points importants de l'enseignement d'Alain, qu'en conscience Etienne Borne ne pouvait recevoir dans leur conception et leur présentation.

L'essentiel de la philosophie d'Alain est dans sa théorie du jugement et l'application qu'il en fait à tout ce qu'il tient pour objet de sa pensée. Et qu'est-ce qui ne peut être objet de pensée pour un philosophe, et un philosophe comme Alain que, rappelle Etienne Borne en exergue de son *Propos*, la Critique tient pour «un homme libre» ? «Juger, explique Borne, c'est d'abord refuser. Refuser l'apparence pour construire le vrai. Refuser le plaisir pour s'accorder avec soi et avec les autres dans la contemplation du beau. Refuser de définir le prochain d'après ses gestes ou ses actes, mais aller droit à sa pure valeur d'homme. Juger c'est donc mentir au chaos que seraient les choses et nous-mêmes si nous les prenions comme elles sont ou si nous les prenions comme nous sommes. C'est redresser sans cesse. Jugement, volonté, intelligence.»

Telle est la trilogie qui constitue l'entendement selon Alain. Qu'il en use pour refaire le monde à sa manière, c'est un exercice de philosophie qui est de règle en ce domaine, mais qui ne justifie pas que le philosophe, parce qu'il se sait capable de jugement vrai, s'autorise à s'approprier le sens de ce qui pour d'autres intelligences relève du mystère, du dogme et d'un autre Esprit, lequel ne serait pas exclusivement l'esprit humain. «Nous ne chercherons pas ce qui manque à Alain, écrit Etienne Borne, il est de ceux qui intellectuellement ont reçu leur récompense. Mais il ne sait pas qu'en trouvant toute joie et en recevant toute lumière par ce monde perçu et compris, il est sous l'ombre d'un autre Jugement, qui ratifie toute volonté satisfaite de son bien. Sans doute le monde, parce qu'il nous renvoie nos jugements humains, nous paraît amical et semble raconter notre propre gloire. Il nous rend ce que nous lui avons prêté et il est bien facile de déchiffrer en lui les traits de notre visage. *Tout cela est à toi*. Il y a bien longtemps que toutes les splendeurs de l'univers ont été ainsi offertes à l'humanité, là-haut sur la montagne. Invité à prendre possession d'un monde devenu fraternel, quelqu'un, en qui nous étions, a refusé. Et ce *non* rend vaines toutes les sagesse qui voudraient nous établir, par le jugement, rois et fils de la Terre.»

On aura remarqué dans ce passage deux allusions distinctes à l'Evangile. Il y en a pas mal d'autres dans le texte entier du *Propos sur Alain*, et l'on en ferait aisément l'exégèse, si l'on ne se contentait plutôt, en signalant ce fait de style, de noter en même temps la familiarité d'Etienne Borne avec l'écriture et une certaine discrétion à ce sujet.

Il y a chez Alain, réputé doctrinaire du radicalisme en politique, une philosophie de la religion et du christianisme qui peut être, en partie, expliquée par sa philosophie du jugement dont E. Borne nous a prévenus, mais qui étonne cependant par sa suffisance intellectuelle. A cet ami qui vous veut du bien, à ce philosophe normand qui explique tout - les mythes, les mystères, les vertus, même théologiques- on peut répondre benoîtement à sa manière mais fermement aussi parce que la vérité - terrain sur lequel un philosophe peut en rencontrer un autre - l'exige.

On appréciera donc comment Etienne Borne reçoit les interprétations qu'Alain donne «esthétiquement» des «formules des religions» en lui

retournant trait pour trait le compliment. «Comme vous avez mesuré, on vous mesurera»... Alain est *léger*, de la façon que Nietzsche souhaitait que le fût «l'homme libre». Etienne Borne entre aussi dans le jeu pour faire connaître les explications d'Alain et ce qu'elles peuvent avoir d'outrageant. «Si Alain use ainsi des choses sacrées pour orner sa théorique, écrit-il, ne nous croyons pas quittes avec notre mission de catholiques, lorsque nous aurons avancé bruyamment nos machines de guerre pour le réfuter. Il ne suffit pas de chercher un triomphe facile avec des armes rationnelles. Il faudrait pour cela que la doctrine d'Alain fût un objet indifférent bien établi en face de nous et qu'elle ne rencontrât pas de complications dans notre propre cœur. Le plus pressant est de chercher à voir ce que signifie ce vol de nos vases sacrés et peut-être nous trouverons-nous couverts de confusion et n'aurons-nous plus le courage de nous indigner.»

Cette indignation qu'Etienne Borne avoue ici et ailleurs encore dans son *Propos* n'est pas, il le sait, un état d'âme de philosophe, de même que selon Paul Valéry l'enthousiasme n'est pas un état d'âme d'écrivain. Mais elle existe bel et bien ; elle vient du cœur et le cœur a ses raisons... A ce titre, elle est énergie spirituelle et relève de la foi et de la raison en même temps, car la raison a son mot à dire sur les interprétations soi-disant rationnelles qu'Alain, dans son *Propos sur le Christianisme*, donne des vertus théologiques : la foi, l'espérance et la charité. Dominant son indignation Etienne Borne voit dans la «dénonciation» des «contresens d'Alain» l'occasion d'un examen concomitant. Un «examen de conscience» portant sur «l'usage que nous, catholiques, nous faisons de nos richesses».

Voyons donc à propos de la Foi un exemple de ce double examen. «La formule en laquelle se concentrerait toute l'essence de la doctrine de la Foi serait, si nous en croyions Alain, que Dieu ne peut rien sans nous. Débarrassée de ses *langes théologiques* la foi la plus purifiée devient la foi sans la grâce. L'homme ne fera jamais la paix en lui et hors de lui s'il ne croit pas d'abord qu'elle est possible par sa volonté. Ce rapport intérieur, fidélité de soi à soi, définit la vraie foi. A quoi bon répondre, avec Saint Paul et Saint Jean de la Croix, qu'avoir la foi conduit à refuser sa propre volonté, parce que, toujours individuelle, enchaînée à un univers de biens, elle est un principe d'éparpillement et de multiplicité et nous cache le visage de

l'unité de la même façon que le monde des corps, si bien qu'avoir foi en sa volonté, c'est pécher contre la Foi ? Il faudrait vaincre aussi le préjugé idéaliste qui définit une vertu par son exercice et refuse toute spécification par l'objet. Mettre cette idée en place demanderait de trop longs détours de doctrine. Interrogeons-nous plutôt nous-mêmes. Ne diminuons-nous pas aussi notre Foi au rang d'une fidélité toute humaine à ce que les sots appellent *notre bel idéal*, oubliant qu'elle n'est pas le but d'un effort, si héroïque soit-il, mais la réponse à l'appel qui entraîne un Saint Jean de la Croix dans l'aridité de ses nuits ?...»

Poursuivons... «Alain va nous apprendre de même la vérité de l'Espérance. Espérer, c'est croire que la nature n'est ni hostile ni amie et que, puisque nous ne trouvons aucun obstacle d'esprit en elle, notre action pourra toujours y trouver un passage et utiliser son mécanisme indifférent. Manière épicurienne d'assurer en lui-même l'homme délivré de toute peur». Voilà pour le contresens mais, demande aussitôt Etienne Borne : «Quels sont ceux qui les premiers ont vu dans l'Espérance cette croyance confortable, source d'indifférence aux misères humaines, que tout s'arrangera, ailleurs ?»

Dans la réponse à cette question Etienne Borne ne se contente pas de montrer en quoi s'est affadi le sel de cette grande *Deuxième Vertu* célébrée par son cher Péguy mais différemment, il est vrai. E. Borne se montre ici plus mystique, comprenant, sinon partageant, l'attente et l'impatience eschatologique d'un Léon Bloy et d'un Ernst Hello qu'il cite nommément : «Les chrétiens des derniers temps seront peut-être peu nombreux au sein d'un monde voué à l'adoration de l'Homme, mais ils attendront si fortement la mort du monde et d'eux-mêmes que la création s'écroulera enfin, pour se réédifier, dans une splendeur qu'Adam lui-même n'a pas connue...».

Telle est donc la conclusion de ces deux fortes pages sur l'Espérance. Elle nous transporte fort loin d'Alain et de son positivisme religieux. Mais la Charité nous y fait revenir, et c'est bien le moins qu'elle puisse faire. «Alain, dit Etienne Borne, a trouvé aussi un sens positif à notre Charité. Il consent que le commandement d'aimer les hommes en Dieu soit l'âme de la révolution chrétienne». Mais, outre que cette charité, selon Alain, semble ignorer l'amour de Dieu lui-même, elle

ignore aussi l'amour de compassion et de miséricorde s'adressant au prochain tel qu'il est dans la réalité de ce monde, pour considérer un prochain idéalisé tel qu'il doit être, tel qu'il voudrait qu'il soit. L'amour des héros de Corneille, un amour «qui fait du prochain un Dieu». Etienne Borne admet que cette interprétation de la charité «condamne le romantisme qui ferait du désir une loi divine, puisque la perfection, à laquelle doit aller l'amour, ne peut être objet de «désir». Cette interprétation, ajoute Borne «se rencontre assez curieusement avec celle qu'essayait Maurras. Si élevés que fussent les sentiments de l'homme, si héroïques que fussent ses efforts, l'Eglise, disait-il, par son enseignement de la Charité nécessaire, a toujours sur lui dire que ses enthousiasmes et ses victoires sur lui-même n'étaient pas encore Dieu et elle le préservait ainsi de s'élever un autel à lui-même dans son propre cœur. Semblablement, chez Alain, la Charité signifie que l'amour ne doit adorer rien de donné. Elle est chez tous deux un principe de purification des sentiments humains. Alain fait son Dieu de cette volonté qui espère tout de la liberté d'autrui en la jugeant capable de création absolue. Des dieux se divinisant réciproquement et s'éveillant à l'appel l'un de l'autre. Maurras, au moins, ne divise pas ce mouvement qui va au-delà du donné. Le Dieu reste inconnu.» Suit un nouvel examen : «Qu'avons-nous fait du *Deus caritas est* ?» Sévère, Etienne Borne n'aime pas les éloges qui s'adressent à ce qu'il regarde comme ce qui est souvent de la faiblesse dans le comportement trop humain ou trop mondain des chrétiens. Il n'aimera donc pas non plus la pensée d'Alain sur l'Eglise. «Je trouve en Alain une apologie de l'Eglise qui n'est pas sans subtile analogie avec celle que développe Maurras lorsqu'il se plaît à nous étaler les bienfaits de l'*ordre romain*, qui a su, dit-il, secourir la raison menacée par les puissances anarchiques de l'instinct et protéger efficacement l'homme contre lui-même. Je crois percevoir une idée voisine chez Alain qui aime à voir dans l'Eglise l'*institutrice du genre humain*. Cette rencontre n'est pas étonnante. Alain et Maurras ont le même maître. Auguste Comte a longuement montré que l'Eglise catholique avait, créant la civilisation médiévale et par l'institution d'un pouvoir spirituel, indiqué les conditions *statiques* d'un progrès humain. Pour Alain, comme pour Comte littéralement interprété, l'Eglise a eu trop tôt le sentiment d'un ordre juste et fraternel. Pour

Maurras, elle l'a créé et continue à le créer.»

Etienne Borne connaissait d'autant mieux la pensée d'Auguste Comte qu'il en avait fait le sujet de son diplôme d'études supérieures préalable à l'agrégation. Or, le positivisme de Comte, c'est d'abord, si l'on peut dire, un jugement négatif sur la métaphysique. Alain ne fera pas de métaphysique, mais il y pensera souvent tant il est vrai qu'un authentique philosophe ne peut se défendre de s'aventurer sur ce terrain. «Une fois de plus, dit l'ingénieur, dans le huitième des *Entretiens au bord de la mer*, j'aperçois cet étroit terrain de métaphysique, solide à ce que je crois, mais sans dimension aucune. Pur trône d'esprit tant de fois manqué. Cet autre terme insaisissable et saisissant !».

On pourrait dire alors que, si Alain n'a pas et ne veut pas avoir de métaphysique, il lui arrive d'en faire par discipline interposée et, selon Etienne Borne, c'est en moraliste qu'il s'introduit sur ce terrain. «Alain, écrit-il, est notre dernier moraliste. Indifférent à toutes les criailleries de ces vieux adolescents qui encombrant la scène littéraire et ne peuvent nous ressasser que l'éternelle apologie du désir, il a une idée de l'homme, clef de cette morale qui lui tient lieu de métaphysique.»

La morale qui tient lieu de métaphysique... (et l'on pourrait y ajouter l'esthétique) n'est-ce pas cela qui définirait toute une partie de notre Littérature comprise sous la rubrique des *Moralistes français*, de Montaigne à tant d'autres et notamment à Paul Valéry dont il est beaucoup question dans *Propos sur Alain* ?

Avec l'examen de la morale d'Alain, c'est-à-dire de sa philosophie en général - à l'exception de sa philosophie de la religion et du christianisme que nous avons vue en premier - Etienne Borne, joignant la critique à l'exposé dans le style très alerte des livres *propos* (livres des canons de la dissertation), ne laisse apparemment rien passer à son éminent adversaire. La politesse qu'il lui rend s'agissant d'un étudiant de vingt-deux ans vis-à-vis d'un ancien maître, du reste comblé d'hommages, c'est d'écrire à sa façon sinon tout à fait dans son style. En effet, le style d'Alain est, lui aussi, passé au crible dans les dernières pages du texte d'E. Borne en un «propos» que nous ne pouvons pas manquer de citer en entier : «Alain a un style trop parfait. Il n'y manque rien, le procédé est

étalé, les phrases sans verbes, le culte des participants donnent à la pensée une vivacité tourbillonnante. La phrase est trop léchée avec ses constructions rompues, ses liaisons recherchées et volontairement archaïques : *d'où il suit, par où l'on voit que*. Aucun *propos* ne manque de trait final et les abstractions se changent en déesses. Alain, en prenant pour modèle son abstraction elle-même au lieu de chercher à la dépasser, fait ce miracle de faire tenir une pensée toujours en mouvement, toujours jugeante, dans une forme trop attendue. Triomphe de la *manière*. Le classicisme atteint peut-être là ses limites. Si être classique, c'est écrire facilement des pages travaillées, Alain est un pur classique. - Style à l'image de cette doctrine qui explique tout, insuffisante parce qu'elle se suffit trop. Secret aussi des nombreuses conquêtes d'Alain : tant de gens ont cru qu'ils lui devaient leur culture parce qu'ils le pastichaient facilement.»

Qu'Alain, écrivain, soit poseur, qu'il écrive avec une affectation excessive de simplicité, c'est l'évidence même et la lecture des *Entretiens au bord de la mer* le confirme de la première à la dernière ligne. Mais il appartient à la génération «esthétique» des Proust, Gide, Valéry pour lesquels l'art est l'unique justification de l'existence. En lui cohabitent l'esthète et le philosophe. Il y a donc dualité. Or, précisément, la dualité, nous dit Etienne Borne, c'est pour Alain l'essence du moi ; c'est «la conscience même». «C'est la dualité du sentant et du senti, du pensant et du pensé, la désunion de l'âme et du corps qui fait la vie de l'esprit.»

Cela est dit à propos de la ressemblance qu'Etienne Borne découvre entre Alain et Valéry. «Lorsque Paul Valéry écrivait récemment que la vie était la désunion, et la mort, l'union de l'âme et du corps, il retrouvait en une formule des idées qu'Alain développe complaisamment. Rien d'inattendu en cet accord. Ces deux esprits ont des trésors communs, par exemple le culte du présent en lequel ils trouvent l'éternité comme dit le philosophe, «midi» comme dit le poète, la plénitude de joie qu'ils éprouvent à se savoir fils de la terre et à jouir du spectacle du monde sans chercher au-delà, se contentant de «redresser les apparences», comme dit l'un, d'écarter «les songes vains et les anges curieux», comme dit l'autre.»

Mais ce n'est pas tout : «Alain et Valéry, ajoute

Etienne Borne, ont la même métaphysique de la conscience» - fondée sur cette *dualité* que nous venons d'évoquer. «Si je m'apparais moi-même à moi-même, c'est parce qu'en me donnant, je ne fais que me prêter, parce que, me détachant, je reste encore lié. Etre le spectateur de son amour sans s'abandonner à lui, c'est proprement aimer.» On imagine aussitôt le Narcisse de Valéry penché sur sa fontaine.

Fontaine, ma fontaine, eau froidement présente... et l'on accepte fort bien qu'Etienne Borne après avoir estimé qu'il ne s'agissait dans ces analyses d'Alain que de «demi-vérités» puisse conclure : «La comédie de la conscience si complaisamment analysée par Alain a sa vérité au-dessus d'elle.»

*
* *

Alain comédien ? Devons-nous inférer cela de la critique d'Etienne Borne ? Nous l'avons déjà vu «poseur», ce qui serait un commencement... Mais de quelle comédie s'agirait-il ? Littéraire ? Non pas, c'est le lot de trop de Mascarille et Trissotin. Mais philosophique ?

Sans doute la philosophie - ou plutôt «quelques» philosophes - peuvent prêter au ridicule. Et pas n'importe lesquels, si l'on s'en rapporte à Aristophane caricaturant Socrate dans *Les Nuées*. Sans doute Etienne Borne nous dit-il à son tour : «Alain veut faire penser à Platon. Sourires et jeux. Dialectique coupée de mythes. Il ne manque rien, pas même le Socrate pieusement célébré, pieusement reconstruit». Mais ce n'est là qu'une brève introduction dans un propos plus grave sur le philosophe Jules Lagneau dont Alain voulait être l'interprète incontestable. «Il s'agit de savoir, déclare Borne, si la vérité de Lagneau est dans Alain.»

Lagneau n'ayant laissé que des *Cours* et pas de livre achevé, Etienne Borne est allé voir à la source et, en quatre grandes pages, rétablit la pensée originale de ce philosophe aussi éloigné du *paraître* qu'Alain en était proche. Ayant montré les exigences de la pensée de Lagneau quant à la reconnaissance de l'esprit en chacun de nous et de l'esprit en soi et quant à la philosophie du jugement qui fait de la vérité un mystère, Borne donne les conclusions qu'il tire du *Cours sur Dieu*, «où l'on se sent parfois à l'ombre du Dieu vivant». Mais le dernier mot, le voici : «Toujours est-il que

de cet effort pour dépasser le rationalisme Alain n'a jamais soufflé mot».

Nous l'avons dit suffisamment : «Poser l'incompréhensible», c'est ce qu'Alain est incapable de faire et nous en avons été avertis par Etienne Borne : «Alain interprète les grands philosophes comme il fait des religions : tout ce qu'ils disent est vrai, mais il faut bien les comprendre.» Alors, le comique d'Alain serait-il d'être l'homme-qui-comprend-tout ? Je ne le crois pas et Etienne Borne qui, dans cet admirable *Propos*, l'étudie sans concessions dans la plupart des aspects de sa philosophie, ceux dont nous avons parlé et d'autres, sur l'amour, l'amitié, le bonheur, les humanités, la politique - n'avait certainement pas envie de rire de ce maître dont il laissera entendre, à la fin, qu'il n'était pas resté insensible aux séductions de son esprit. L'affaire est plus grave et, si l'on voulait parler de comédie au sujet d'Alain, il faudrait, semble-t-il, ne pas oublier le sens élargi de ce mot dans *La Divine Comédie*, par exemple, ou dans *La Comédie Humaine*. Car c'est bien d'un grand jeu qu'il s'agit, mais un jeu qui s'apparente au drame. Pour la philosophie moderne le vrai drame, c'est celui qu'a excellemment présenté le Père Henri de Lubac, devenu cardinal, et dont on sait l'estime qu'il avait pour Etienne Borne, dans son grand ouvrage : *Le Drame de l'Humanisme athée* (1). Il y a un art de refuser le problème de Dieu ou de l'esquiver qui fait que la comédie de la conscience, ce n'est plus devant la galerie que le philosophe la joue en dernier lieu, mais peut-être devant le spectateur invisible «qui n'a pas besoin d'être renseigné sur personne, lui qui sait déjà tout ce qu'il y a dans l'homme.» (Jn 2,25).

Le *Propos sur Alain* doit être regardé comme un effort de «délivrance pour écarter par tous les moyens le cortège trop brillant dont Alain entoura nos premières réflexions» confie Etienne Borne dans sa conclusion. Et s'il ajoute que «ces pages n'ont rien de proprement critique», nous lui donnons acte de l'intention mais nous ne pouvons nous retenir de penser que la critique est venue par surcroît. Il ne pouvait d'ailleurs en être autrement.

Le propos d'Etienne Borne nous paraît exemplaire du point de vue de la philosophie chrétienne car il conjugue parfaitement la foi et la raison. Avec lui, E. Borne entrait dans la vie intellectuelle (et je ne parle pas de la revue des Dominicains du même nom où il signait Apostolus) qui, en 1929, était en France à son apogée, notamment sous l'aspect littéraire comme l'a rappelé le livre récemment paru des *Mémorables* de Maurice Martin du Gard (2). Or, le *Propos sur Alain* nous montre un Etienne Borne très au fait de ce qu'il faut savoir discerner de cette vie intellectuelle où l'erreur et la vérité, la sincérité et le mensonge, le drame et la comédie sont étroitement mêlés. Il est prêt pour la carrière de témoin et de militant qu'il va y mener durant plus de soixante ans.

Dans le numéro d'hommage que *France Forum* publia pour les quatre vingts ans de notre maître et ami (oct.-déc. 1987), celui-ci écrivait, sous le titre *Les Saisons et les âges* : «Ma manière d'épouser mon temps a été de prendre parti dans toutes les querelles du siècle et même les conflits d'église : de quoi perdre sa philosophie ; mais je n'ai pas voulu non plus renoncer à la philosophie et je n'ai pas cessé avec le peu qui me restait de temps et de ressources de m'interroger sur d'inéluctables problèmes métaphysiques que beaucoup de mes contemporains, et même dans l'intelligentsia, jugent, avec une terrifiante futilité, dépassés ou vides de signification.»

Le *Propos sur Alain* dont nous avons parlé, surtout pour inviter à le lire dans le texte, n'est-il pas une véritable introduction à ce long combat spirituel et intellectuel qui aura marqué la vie d'Etienne Borne ?

Jean-Yves CHEVALLIER

(1) Réédité chez Aubier (Tome II des Oeuvres complètes)

(2) Gallimard

Histoire de l'Europe : ce qu'en 1948 le futur Paul VI pensait des traités de Westphalie

par Jean-Yves CHEVALLIER

Les 27 et 28 novembre 1998, la Fondation Ambrosienne Paul VI et l'Université Catholique du Sacré Cœur ont organisé à Milan un colloque sur le thème : «Montini et l'Europe». Les professeurs Jean-Dominique DURAND et Roland MINNERATH notamment - bien connus des lecteurs de France-Forum - y ont présenté des contributions consacrées respectivement à «L'Europe vue de Rome à la Secrétaire d'Etat (1937-1954)» et à «Paul VI et l'Europe Orientale : l'Ostpolitik». Notre collaborateur Jean-Yves CHEVALLIER y est intervenu pour rappeler et commenter ce que le futur Paul VI pensait, en 1948, des Traités de Westphalie signés trois cents ans plus tôt. Avec l'aimable autorisation de son auteur et des organisateurs, nous reproduisons ce texte qui éclaire utilement ce qui fut un des épisodes capitaux de l'histoire européenne.

Je souhaiterais vous faire part d'une réflexion sur un point important de l'histoire de l'Europe dans sa période «moderne», mis en lumière par M^r Montini, Substitut à la Secrétaire d'Etat, dans une lettre à M^r Michel Keller, Evêque de Münster, en date du 24 octobre 1948, à l'occasion du troisième centenaire des Traités de Westphalie signés le 24 octobre 1648 à Münster et à Osnabrück.

J'ajouterai, pour souligner le retentissement durable de cet événement historique, que le 24 octobre 1998, il y a donc à peine plus d'un mois, une même commémoration a eu lieu à Münster et à Osnabrück, dans l'Allemagne réunifiée depuis 1990, à laquelle participaient la plupart des descendants des Princes et Souverains ayant signé ces Traités (1).

Que disait M^r Montini dans cette lettre susceptible de frapper notre attention, voire de nous surprendre, comme je m'en expliquerai tout à l'heure ?

Il écrivait ceci : «Quoiqu'elle ne puisse être rappelée par le Siège Apostolique que conjointement aux dommages et aux angoisses des longues guerres qui la précèdent, la paix de Westphalie doit être déclarée comme ayant nu gravement au nom catholique et aux intérêts spi-

rituels des peuples de l'Europe. Il en est de même d'un grand nombre de ses conséquences ainsi que des normes de droit qui présidèrent au règlement de plusieurs questions».

Cependant, poursuit M^r Montini, «les glaives une fois rentrés au fourreau, une paix fut conclue dont les conventions devaient subsister longtemps».

Après avoir rappelé le rôle joué dans la négociation de ces traités par le Nonce apostolique, le célèbre Fabio Chigi, devenu plus tard le Pontife Suprême Alexandre VII, M^r Montini ajoute : «Celui qui tient sur la terre la place du Prince immortel de la paix et doit respecter et suivre ses conseils ne peut omettre, en cette occasion comme en d'autres, de louer la paix, une paix vraiment digne de ce nom. Dans les actions extérieures la paix se montre fructueuse compagne de la sécurité et du bonheur, tandis que dans les consciences elle apporte la sérénité. La paix avec Dieu est la cause et le fondement de celle qui associe les hommes aux pactes féconds. C'est pourquoi il faut désirer la réalisation

(1) Un grand colloque s'était auparavant déroulé à Münster en 1996 à l'occasion du 350^e anniversaire de la paix de Münster, organisé par le professeur Heinz Duchhardt, directeur de l'Institut pour l'Histoire de l'Europe à Mayence.

tion de cette paix dans laquelle les âmes se reposent dans la plénitude de la vérité et de la charité, et où elles recherchent avec un soin particulier la justice évangélique du Royaume de Dieu».

Arrêtons-là cette citation qui représente à peu près la première moitié de la lettre de M^{gr} Montini. L'autre partie, se situant à la hauteur de vue où s'élèvent les dernières lignes que nous avons lues, exhorte les pays d'Europe, à peine sortis de la Deuxième Guerre mondiale et confrontés encore pour longtemps à ce qu'on a appelé la Guerre froide, à mettre en pratique une paix authentiquement chrétienne. Ainsi ceux qui désirent pour l'Allemagne la paix et l'unité (en octobre 1948, la RFA n'est pas encore devenue un pays souverain) pourront travailler à leurs intérêts propres, comme à «celui de leur patrie et de tout le genre humain».

De la première partie de ce texte, il résulte une condamnation au nom du droit et de la religion catholique des Traités de Westphalie, en même temps qu'une certaine reconnaissance de la paix effective qui s'en est suivie.

Que penser de cette condamnation (2), sachant que ces Traités présentaient quatre caractéristiques essentielles ?

1 - *Absence absolue de principes* : on ignore la notion de droit, ce sont désormais les préoccupations réalistes qui dominent.

2 - L'idée de l'*unité impériale* de l'Europe est écartée : on y substitue la notion d'*équilibre* des forces, la balance politique.

3 - Profession de l'*égalité et de la liberté des cultes* : on accorde les mêmes droits aux protestants et aux catholiques - pour la première fois on déclare la sécularisation de certains biens ecclésiastiques, sans d'ailleurs consulter le Pape.

4 - *Suprématie du pouvoir civil* sur tout autre pouvoir, y compris sur l'autorité de l'Eglise.»

La référence de ce commentaire en quatre points est l'*Histoire générale de l'Eglise* de Fernand Mourret, T. VI p. 62 et seq.

De ces quatre points, nous ne prétendons pas examiner ceux qui se rapportent à l'histoire religieuse proprement dite, et singulièrement aux

rapports entre l'Eglise de Rome et le protestantisme. Ces rapports ont, du reste, quelque peu évolué depuis trois siècles et demi.

Par contre, nous voudrions retenir ce qui est dit dans ce jugement d'historien sur les Traités de Westphalie de l'*idée de l'unité impériale* et de la *politique d'équilibre*, en commençant toutefois par cette notion «d'équilibre des forces» se substituant à «l'unité impériale» pour toute la période qui va de 1648 jusqu'aux années de l'après-guerre 1939-45 qui virent, en 1950, avec la création de la Communauté européenne du charbon et de l'acier (C.E.C.A.), la première institution de l'Europe communautaire, pour ne pas dire de l'Europe fédérale.

En France, sous la Monarchie comme sous la République, les Traités de Westphalie mettant fin à la rivalité opposant, depuis plus d'un siècle, le Royaume de France à la Monarchie des Habsbourg ont été regardés en même temps comme une solution au problème allemand, qui s'était très tôt posé à l'Europe, notamment lors de la querelle du Sacerdoce et de l'Empire.

Avec les Traités de Westphalie, négociés par le Cardinal Mazarin, parachevant la politique menée par le Cardinal de Richelieu, c'est, en effet, la politique de l'équilibre qui va devenir la règle d'or de la diplomatie européenne en même temps que vont se constituer, encore à l'exemple de Richelieu, les Etat-Nations qui seront parties prenantes à cet équilibre européen.

Nous n'avons pas besoin de rappeler que les Traités de Vienne de 1814 et 1815, au lendemain des guerres napoléoniennes, furent aussi inspirés par le souci de l'équilibre européen. Le grand livre *Diplomacy* (3) d'Henry Kissinger, paru en 1995, le rappelle abondamment. Il montre aussi que de surcroît la présence militaire et diplomatique des USA est devenue, au XX^e siècle, un élément indispensable de l'équilibre européen. Bref, l'équilibre européen en tant que facteur primordial de la paix en Europe aura pris fin avec le déchaînement de la Deuxième

(2) Je connaissais partiellement ce texte depuis plusieurs années en ayant relevé un extrait dans l'excellent livre de Bernard VOYENNE : *Histoire de l'idée européenne*, éd. Payot 1964 et l'ayant reproduit dans un article de *France-Forum* (3^e trim. 1995) sur le livre de l'historien allemand Jörg Wollenberg : *Les trois Richelieu. Servir Dieu, le Roi et la Raison*, éd. Fix et Guibert.

(3) *France-Forum* (4^e trimestre 1997)

Guerre mondiale.

Cependant, nous pouvons dire tout de même que la notion d'équilibre entre les Etats et les Nations reste un élément indispensable (nécessaire, mais pas suffisant) dans tout ordre de paix, qu'il soit international ou supra-national.

Car c'est bien de cela qu'il s'agit désormais avec la constitution d'une Europe communautaire entreprise, comme nous l'avons rappelé, depuis 1950. Il s'agit de la constitution d'une organisation supra-nationale, qui n'abolit pas les nations, parce que les nations sont les membres vivants de l'Europe et la composent dans toute sa diversité et son unité. Mais ce que les nations veulent organiser entre elles désormais, c'est l'exercice commun de leur souveraineté. C'est une telle organisation supra-nationale qui restitue, dans sa vérité et son exactitude, l'idée de l'unité impériale, l'idée impériale (à ne pas confondre avec la notion d'«impérialisme») qui représente depuis Rome l'idée de l'unité européenne. Cette idée de l'unité impériale de l'Europe, dont nous avons vu que l'historien de l'Eglise, Fernand Mourret, déplorait qu'elle eût été écartée de la carte de l'Europe par les Traités de Westphalie.

Si cette «idée impériale» (bien comprise encore une fois, car elle n'est pas évidente pour tout le monde) devait redevenir présente à l'esprit européen en quête de paix et d'unité pour l'Europe formée et éduquée par le christianisme, ce ne pourrait être qu'en tant que *relais* de l'idée de l'équilibre européen qui aura fait son temps.

Nul ne peut être mieux qualifié aujourd'hui pour re-présenter (c'est-à-dire présenter en la renouvelant) cette «idée impériale» que le député européen Otto de Habsbourg-Lorraine, auteur du livre paru en 1994 sous le titre *L'idée impériale. Histoire et devenir d'un ordre supra-national* (Préface de Pierre Chaunu. Presses Universitaires de Nancy), dans lequel nous lisons :... «L'enracinement de l'Europe future dans la tradition impériale est incontestable. On a connu l'antinomie entre l'Empire et l'Etat national, mais comme l'unification européenne est issue de la fin tragique du nationalisme et qu'elle a prospéré sur la ruine des Etats nationaux, elle n'a plus d'autre voie que de prendre

appui sur les moments où notre histoire a valorisé le modèle supra-national... On a dit, à juste titre, que tout empire s'est constitué comme organe d'une mission plus élevée : il faut que l'Europe devienne un empire, sous quelque nom que ce soit, car l'élargissement de marché qu'elle apporte ne saurait garantir, à lui seul, la durée. L'histoire de l'Europe nous le confirme : l'Europe fut grande chaque fois qu'elle fut en empire, mais elle commença à décliner dès que l'empire eut pris fin (p. 10 et 11) (4).

Trois siècles et demi après les Traités de Westphalie, et plus de cinquante ans après la fin de la Seconde Guerre mondiale, qui fut d'abord une guerre européenne et qui vit l'échec des nationalismes, c'est la période géopolitique de l'Europe qui s'est achevée et d'autant plus qu'un des embarras constants de cette période d'histoire, l'unité allemande, a été résolu dans la paix et la liberté et sans que les hommes politiques y fussent pour grand chose, à l'exception sans doute du Chancelier Kohl.

La période géopolitique étant passée, ou presque, pouvons-nous dire que nous sommes entrés dans la période historico-politique, celle dans laquelle l'unité se fera en référence principale à l'Histoire ? Ce n'est là, de notre part, qu'une hypothèse.

Mais ce qui paraît certain, pour en revenir aux Traités de Westphalie, un des événements majeurs de la période géopolitique de l'Europe, et pour conclure notre réflexion suscitée par un propos sévère de M^r Montini en 1948, c'est bien que ces Traités, s'ils ont ramené la paix après l'atroce guerre de Trente ans qui ravagea l'Allemagne et l'Europe centrale, n'auront pas servi la cause de l'unité de l'Europe. Or, nous savons - et après quelles expériences ! - qu'il ne peut y avoir pour l'Europe de paix sans unité - et sans une *vraie* unité. Ces deux biens et bienfaits, la paix et l'unité, que l'Eglise demande chaque jour pour elle-même, nous devons les demander avec elle pour l'Europe.

Jean-Yves CHEVALLIER

(4) On pourra sur ce point se rapporter à l'article de Charles DELAMARE *L'avènement de l'Europe* dans le n° de *France-Forum* du 2^e trim. 1998.

L'action diplomatique du Saint-Siège

Interview de M^{gr} Jean-Louis Tauran

par Jean CHÉLINI

Mgr Jean-Louis TAURAN est né à Bordeaux, le 5 avril 1943, dans une famille de négociants. Il a fait ses études au Lycée Montaigne de cette ville puis est entré au Grand Séminaire de Bordeaux. Après avoir fréquenté l'Institut catholique de Toulouse, il est envoyé à Rome où il suit les cours de l'Université Pontificale Grégorienne et entre à l'Académie Ecclésiastique, l'école des nonces du Saint-Siège. Docteur en Droit canonique, licencié en philosophie et en théologie, il est ordonné prêtre en 1969 pour le diocèse de Bordeaux.

Après avoir été trois ans vicaire dans une paroisse bordelaise, il est nommé Secrétaire à la nonciature de la République Dominicaine en 1975. Il est promu auditeur en 1979 et affecté à la nonciature du Liban. Conseiller de nonciature en 1983, il est nommé en 1988 Sous-secrétaire du Conseil pour les Affaires Publiques de l'Eglise et en 1990 il est placé à la tête de la 2^e Section de la Secrétairerie d'Etat en qualité de Secrétaire pour les relations avec les Etats.

Ordonné évêque le 6 janvier 1991, M^r Tauran est archevêque titulaire de Telepte en Byzacène, Commandeur de la Légion d'honneur, Officier du Mérite, et titulaire des plus hauts grades de nombreux Ordres étrangers.

Quant à Jean CHÉLINI, nos lecteurs connaissent bien ses engagements et ses travaux d'historien. Disciple d'Etienne Borne, il apporte une contribution fidèle à notre revue. Depuis des années, il s'est fait l'observateur passionné de l'Eglise contemporaine. Ses travaux ont porté aussi bien sur les mouvements religieux comme les pèlerinages que sur le rôle de la papauté dans le monde. Depuis le règne de Pie XII auquel il a consacré deux volumes qui font autorité, en passant par le Concile Vatican II qu'il a suivi comme envoyé de presse, les pontificats de Jean XXIII et de Paul VI, jusqu'aux voyages de Jean-Paul II, il s'est voulu un témoin attentif des événements et de la démarche de ces Papes qui gouvernent l'Eglise et font l'Histoire.

Jean Chélini s'est efforcé de comprendre l'action du Saint-Siège dans l'ordre international. En 1995, il a consacré dans les Etudes un article à La diplomatie romaine. Récemment, alors qu'il préparait à Rome son ouvrage sur Jean-Paul II à Rome, le Pape de l'an 2000, qui vient d'être publié, il a été reçu par M^r Jean-Louis Tauran, Secrétaire pour les relations avec les Etats. Le chef de la diplomatie pontificale a bien voulu répondre à ses questions sur l'action internationale du Saint-Siège. France-Forum est heureux d'accueillir cette interview d'un des acteurs principaux de la diplomatie mondiale.

Les valeurs défendues par le Saint-Siège sont-elles mieux respectées dans le monde qui entre dans le III^e millénaire que dans celui de 1978, lors de l'élection de Jean-Paul II ?

Il y a certainement des valeurs défendues par le Saint-Siège qui sont mieux respectées : dignité de l'homme, respect des droits fondamentaux de la personne, solidarité sociale, nécessité de tempérer les mécanismes de la dette extérieure

des Etats pauvres, prise de conscience des droits des minorités. D'autres, en revanche, continuent d'être laissées de côté : tout ce qui touche à la défense de la vie, à la famille, au refus de la guerre, pour ne donner que quelques exemples.

Mais ce qui est important, c'est que le Saint-Siège continue à assurer un rôle prophétique. «Etre la voix qu'attend la conscience humaine», c'est ainsi que le Saint-Père définissait la diplo-

matie pontificale aux Ambassadeurs venus lui présenter leurs vœux en 1995. Il est tout de même significatif que quand le Pape Jean-Paul II a assumé le Souverain Pontificat, en 1978, le Saint-Siège entretenait des relations diplomatiques avec 85 Etats. Aujourd'hui, ils sont 168 ! C'est donc que le Saint-Siège a non seulement sa place sur la scène internationale, mais que sa présence et sa voix recueillent l'intérêt de tous.

Quel est le message principal que Jean-Paul II adresse aux dirigeants des Etats ?

Avant tout, que l'homme est le sujet de la politique. L'homme, considéré dans sa dimension transcendante, qui ne peut être soumis aux caprices et aux idéologies de ceux qui gouvernent. Que la violence n'est pas un moyen digne de lui quand il s'agit de trouver une solution aux conflits et aux divergences ; que le dialogue, la négociation, le respect du droit sont, en revanche, les seuls moyens dignes de l'homme

pour résoudre les inévitables crises de la vie en société ou entre nations. Le Pape appelle souvent au respect du droit. Il a eu l'occasion de dire plusieurs fois que jamais les responsables politiques n'ont eu à leur disposition un arsenal de textes juridiques aussi complet et affiné. Ce qui manque bien souvent, c'est la volonté politique d'appliquer le droit.

L'expression «communauté internationale» a-t-elle un sens aujourd'hui ou masque-t-elle le règne des plus forts ?

Je crois que la crise qui a bouleversé les Balkans a suffi en elle-même à montrer combien nous sommes encore loin d'une communauté de nations où tous sont égaux, parce que chaque homme à la même dignité, les mêmes droits, les mêmes devoirs, et où tous sont convaincus qu'on ne peut être heureux les uns sans les autres et encore moins les uns contre les autres. Le Saint-Siège s'efforce, avec les moyens qui sont propres à la puissance morale qu'il est, de

favoriser l'émergence d'une culture de la vie et de la paix qui commence dans la famille, à l'école, au travail et qui ne peut être étrangère aux chancelleries et aux réunions internationales.

L'Europe progresse sur la voie de l'union économique. Son unification politique, en revanche, n'avance guère. Quelles sont les dispositions du Saint-Siège face à ce constat ?

Je pense que le processus d'intégration européenne est irréversible. Le pape Jean-Paul II a souvent répété que l'Europe doit respirer avec deux poumons et qu'elle est «composée de nations au passé prestigieux, de différentes cultures, dont chacune a son originalité et sa valeur. Il faudra toujours veiller à leur sauvegarde, sans nivellement qui les appauvrirait» (Discours à l'occasion du trentième anniversaire du Traité de Rome, 28 mars 1987).

Quels sont les moyens les plus efficaces pour préserver la paix : le désarmement généralisé, la recherche de l'équilibre des forces, l'arbitrage de l'ONU et des organismes internationaux ?

Tous à la fois ! Le refus radical de la guerre, un désarmement progressif et effectif, un ordre international fondé sur le droit et la justice, le respect du droit international constituent la seule stratégie de paix possible.

Face à des injustices persistantes, peut-on se contenter de protester ? Dans certaines situations d'oppression, le recours à la force n'était-il pas la seule voie alternative ? La révolte de la minorité opprimée comme au Kosovo n'est-elle pas légitime ? N'était-il pas du devoir de l'ONU d'intervenir militairement dans la région ?

La doctrine de l'Eglise sur la légitimité de l'intervention armée est bien connue. Quatre conditions peuvent, éventuellement, justifier le recours à la force, comme l'énonce *le Catéchisme de l'Eglise catholique*. «Il faut à la fois que le dommage infligé par l'agresseur à la nation ou à la communauté des nations soit durable, grave et certain, que tous les autres moyens d'y mettre fin se soient révélés impraticables ou inefficaces, que soient réunies les conditions sérieuses de succès, que l'emploi des

armes n'entraîne pas des maux et des désordres plus graves que le mal à éliminer» (n. 2.309).

Face à la situation qui a affecté la République fédérale de Yougoslavie, je note que les responsables politiques des pays de l'OTAN ont estimé que, les voies diplomatiques ayant été explorées en vain, seul le recours à la force pouvait mettre un terme aux exactions serbes dans la province du Kosovo. Il s'est agi d'une ingérence militaire dans la mesure où les opérations n'avaient pas pour but de faire la guerre, mais de faire la paix, et de mettre un terme au calvaire des Kosovars. La responsabilité de ce choix repose sur ceux qui ont jugé opportun de l'adopter. Le Saint-Siège a pris acte de cette décision, mais a cherché et continue de chercher à faire réfléchir sur les conséquences qui en ont découlé pour les populations. On retrouve là la délicate appréciation du mal que l'on veut combattre et des conséquences de la politique que l'on applique.

On a constaté que le Saint-Siège avait reconnu, le 26 novembre 1990 l'indépendance de la Croatie et de la Slovénie avant les autres pays membres de la Communauté Européenne ?

Le Saint-Siège était en faveur de la reconnaissance coordonnée et simultanée. Mais on ne peut pas contraindre des populations à supporter une violence infligée par les militaires serbes avec l'appui de l'armée fédérale. La Constitution de 1974 de la République fédérale de Yougoslavie prévoyait que dans certaines conditions les responsables des Républiques membres pouvaient faire sécession. Le Saint-Père, ce faisant, a voulu annoncer la reconnaissance pour arrêter la guerre.

Après le cessez-le feu et les élections générales en Irlande, quelles sont les perspectives d'avenir de paix dans l'île ?

Je crois que l'opinion publique irlandaise en général est profondément convaincue que tous sont «condamnés» à la paix. Ce qui est important, c'est de procéder au ramassage des armes, à l'élaboration d'une culture de la démocratie, qui commence d'abord dans la famille et à l'école. D'aussi longues années de violences ont modelé des générations entières et une société où les communautés ethniques et religieuses non seulement vivaient à côté les unes des autres, mais se sentaient menacées jour et nuit

par l'autre. Il est évident qu'il faut restaurer le tissu d'une convivialité nationale à partir des valeurs de respect et de fraternité, et je crois que dans ce domaine les Eglises ont une responsabilité de tout premier plan.

La paix est revenue au Liban depuis plusieurs années, mais la question libanaise est-elle réglée dans un sens satisfaisant ?

Le Liban ne connaît certes plus de bombardements massifs, mais il se trouve toujours dans une situation de précarité, dans la mesure où stationnent sur son sol les forces militaires de deux Etats voisins, des milices d'obédience étrangère et un fort contingent de réfugiés. En outre, ce petit pays est inséré dans une région où la méfiance et la guerre continuent d'imposer leur loi. Tout cela fait que la «paix libanaise» est une réalité non achevée. Tous les amis du Liban se doivent de l'aider à retrouver sa souveraineté territoriale et politique, pour que la convivialité entre les communautés, qui fut longtemps sa carte de visite, redevienne réalité.

Comment le Saint-Siège contribue-t-il dans le contexte tendu d'aujourd'hui à la reprise du processus de paix israélo-palestino-arabe ?

En rappelant à toutes les parties que la philosophie élaborée à Madrid et à Oslo demeure encore aujourd'hui la seule susceptible d'inspirer une solution réaliste aux problèmes en suspens depuis tant d'années. Cela suppose également le respect de toutes les résolutions du Conseil de Sécurité de l'ONU, le refus des solutions imposées par la force et la recherche d'un statut internationalement garanti pour les parties les plus sacrées de la Ville Sainte de Jérusalem. En outre, le Saint-Siège a toujours été attentif à promouvoir le dialogue inter-religieux dans cette partie du monde où les trois grandes religions monothéistes ont leurs racines historiques et où foi et politique sont intimement associées.

Quel regard portez-vous sur le sanglant drame algérien ?

Un regard profondément attristé par une violence barbare qu'aucune cause politique ne peut justifier. Je pense bien sûr à tous les chrétiens qui sont morts victimes de la haine, et souvent de la haine du christianisme ; je pense aussi à tous ces Algériens qui essaient malgré tout de

croire en l'homme et en l'avenir. J'admire aussi tant de petits gestes de solidarité qui tissent la vie ordinaire de ce peuple. Comme le rappelait le pape Jean-Paul II, «nous ne pouvons que souhaiter ardemment voir enfin s'instaurer, dans le juste respect des différences, une logique de la concertation et un projet national où chacun puisse être tenu pour un partenaire» (Discours au Corps diplomatique, 13 janvier 1996). Je souhaite que l'espérance de paix qui se lève, puisse se développer et devenir réalité durable.

Avez-vous le sentiment que le Saint-Père a contribué personnellement de façon décisive à l'implosion du communisme ?

Un livre est paru à Paris tout récemment, *Un Pape au cœur de l'histoire*, sous la signature de l'Ambassadeur de France Jean-Bernard Raimond, qui fut en poste à Varsovie, à Moscou et au Saint-Siège. Cet ouvrage répond affirmativement à la question que vous posez et nombreux sont mes interlocuteurs qui n'hésitent pas à exprimer le même jugement. Il est sûr qu'à partir du moment, en 1978, où l'Archevêque de Cracovie est élu au Siège de Pierre, il n'y a plus d'Eglise du silence et que le monde hermétique du marxisme-léninisme commence à s'effriter. Le pape Jean-Paul II se rendait bien compte que le système politique, social et économique qui régissait les destinées des peuples, derrière le rideau de fer, ne fonctionnait plus. Mais personne, je crois, ne prévoyait un effondrement aussi rapide. Deux hommes providentiels se sont rencontrés et ont contribué, chacun à sa manière, dans le domaine qui lui était propre, à provoquer la chute du bloc soviétique : le pape Jean-Paul II et M. Mikhaïl Gorbatchev. En ce qui concerne le Pape, son histoire personnelle et son magistère ont eu une influence considérable partout dans le monde. Il est devenu de plus en plus clair pour des peuples entiers qu'il n'était plus possible de parler de liberté ou de démocratie, là où faisait défaut la possibilité de professer sa foi en privé ou en public ou de participer à la discussion des grandes décisions qui engagent l'avenir d'une nation.

Que de fois ce Pape venu de l'Est a dénoncé la discrimination qui frappait les citoyens de ces pays, dont le droit même à l'existence venait à dépendre de l'arbitraire d'autrui. Je crois enfin que les voyages du Pape en Pologne et les dis-

cours qu'il y a prononcés ont porté des coups qui ont fait crouler tout l'édifice.

La disparition des régimes communistes européens a redonné vie à l'expression des libertés. Mais le post-communisme s'accompagne d'effets désastreux : explosion des inégalités, de la criminalité, de la corruption, perte des valeurs collectives... Comment concilier société libérale et solidarité ?

Permettez au Bordelais que je suis de mentionner mon illustre compatriote, Charles de Montesquieu. Dans son *Esprit des lois*, il indique que la démocratie est sans doute le système politique le plus en harmonie avec la nature humaine, mais il ajoute que c'est aussi le plus difficile à mettre en œuvre, car il suppose de la part des administrés «la pratique des vertus». Autrement dit, il n'y a pas de démocratie sans valeurs. Pour des peuples qui ont vécu sous la contrainte pendant des générations, enfermés dans une philosophie totalitaire qui envahissait toutes les sphères de la vie, il est inévitable que l'apprentissage de la liberté se fasse à tâtons, car la démocratie n'est pas une force spontanée d'organisation de la vie sociale. Elle est un acquis de la volonté. Savoir respecter les autres, collaborer à un même projet de société, tout cela suppose un minimum de valeurs communes et c'est pourquoi les chrétiens ont un rôle si important à jouer, pour que les valeurs évangéliques puissent en quelque manière imprégner les choix de société.

La Croatie définit son identité par référence au catholicisme et en opposition à la Serbie orthodoxe, à la Bosnie musulmane. Comment expliquez-vous les affrontements de ces ethno-Etats ?

Je crois que ces affrontements, comme vous dites, ne sont pas dus, d'abord, à la religion, qui n'est qu'une dimension du problème. Ces pays se sont affrontés pour des motifs qui tiennent à l'histoire, à des situations d'injustice, à un manque de démocratie, à une culture de la violence. Le Saint-Siège, en particulier au sein de la Conférence sur la Sécurité et la Coopération en Europe, a toujours soutenu que les principes de l'Acte final d'Helsinki étaient les seuls capables de guérir les plaies de l'histoire et de conjurer les sursauts du nationalisme exacerbé.

Le pape Jean-Paul II a dit clairement qu'«on ne peut affirmer la souveraineté ou revendiquer ses droits en piétinant ceux de ses frères». Ainsi s'exprimait-il le 30 novembre 1993 en recevant le Conseil des Ministres de la CSCE. Et le Pape ajoutait qu'il n'y aura pas de sécurité globale, commune et contrôlée en Europe «si l'on cautionne les conquêtes territoriales obtenues par la force, si la «purification ethnique» - qui n'est autre qu'un génocide - est élevée au rang de méthode ou si les règles les plus élémentaires du droit international sont ostensiblement violées». Paroles prophétiques ! Je crois que, dans les situations concrètes que vous évoquez, le problème fondamental était celui des minorités nationales. Quand, dans le meilleur des cas, on leur a accordé un statut, il est apparu trop souvent comme une concession de la population majoritaire ou comme le résultat du soutien d'un Etat protecteur. Il faudrait que les textes européens qui traitent de ces questions soient mieux connus et effectivement mis en œuvre.

La paix religieuse en Chine est-elle proche ? Y a-t-il des contacts avec Pékin ?

Pour le moment, le Saint-Siège n'a pas réussi à établir un dialogue officiel et institutionnel avec les Autorités gouvernementales chinoises et aucun signal ne nous est parvenu de leur part. Ce sont les Autorités chinoises de 1948 qui ont rompu les relations diplomatiques avec le Saint-Siège et qui l'ont forcé à transférer sa Nonciature d'abord à Hong Kong, puis à Taïpeh. Le Saint-Siège considère que le rétablissement des relations diplomatiques doit être précédé par une amélioration graduelle de la situation des catholiques en Chine, mais aussi d'une reconnaissance de la spécificité de l'Eglise catholique de la part du Gouvernement chinois, en particulier en ce qui concerne la liberté du Pape de nommer les Evêques et le droit des pasteurs et des fidèles d'entretenir des relations non seulement spirituelles mais institutionnelles avec le reste de l'Eglise catholique. C'est ce point qui est délicat, qui requiert beaucoup de pédagogie et qui fait que l'Eglise catholique chinoise est encore divisée entre l'Eglise clandestine, unie à Rome, et l'Eglise patriote officielle, dont la communion avec le Siège de Pierre est imparfaite.

L'inégal développement entre les pays du nord et ceux du sud constitue l'une des préoccupations principales de Jean-Paul II. Avez-vous le sentiment que son discours et son action contribuent réellement à une réduction des inégalités ?

Sans aucun doute. Le magistère du pape Jean-Paul II constitue une référence habituelle dans les conférences et réunions internationales qui traitent de thèmes économiques. Les Encycliques sociales et les interventions spécifiques du Pape ont été officiellement incluses parmi les documents de travail et la documentation des grandes conférences telles que le Sommet de Copenhague (1995) et le Sommet sur la Sécurité alimentaire de la FAO (1996). Parmi les exemples significatifs d'action concrète de la communauté internationale dans la ligne proposée par le Pape, je citerai deux points : le programme HICP (*Heavily Indebted Poor Countries*) en faveur d'une réduction substantielle de la dette extérieure des pays les plus pauvres et l'idée du *zéro tarif access* en faveur des pays les moins développés, suggérée par l'Organisation Mondiale du Commerce.

Certains systèmes politico-économiques semblent-ils plus propices que d'autres à l'épanouissement spirituel de l'homme, lesquels ?

Le régime démocratique est certainement le système de gouvernement le plus respectueux des droits de l'homme, laissant l'espace nécessaire pour le développement de la personne. Dans un tel système, les facteurs purement économiques passent après le droit à la vie et les droits de la famille, la liberté religieuse, la sauvegarde de «l'identité» culturelle... L'économie doit être planifiée en vue de permettre de subvenir de manière adéquate aux nécessités des citoyens et de ne pas piétiner leurs droits, spécialement ceux des plus pauvres. Il appartient aux responsables politiques de savoir orienter l'économie et harmoniser les droits et les intérêts des institutions et des individus. C'est là toute la noblesse du service des responsables des sociétés en faveur de l'homme.

Le triomphe apparent de l'économie de marché est-il un bienfait pour l'humanité ?

Jean-Paul II, dans son Encyclique *Centesimus annus* a répondu à cette question de manière

nuancée, car chaque système économique dépend du contexte culturel et politique dans lequel il est inséré, sans oublier que la conception de l'homme influe aussi sur les choix économiques. L'économie de marché donne toutes ses possibilités à la créativité de l'homme et à son habileté technologique ; la loi du marché est sans doute un facteur très efficace pour la satisfaction des besoins fondamentaux, mais on doit reconnaître que le marché, comme la technique, ne sont pas des fins en soi. Ceux qui ont quelque chose à produire et à offrir trouveront dans le marché la réalisation de leurs talents et de leurs intérêts, alors que les pauvres, que ce soit du point de vue matériel ou culturel, les chômeurs, les malades, les handicapés, parfois de larges secteurs de la société et quelquefois même des pays entiers, seront laissés sur le bord du chemin. Voilà pourquoi le Pape n'a cessé de reconnaître au long de son pontificat des aspects positifs de l'économie de marché, tout en attirant l'attention de ceux qui ont en main les clés du dynamisme économique - surtout s'ils sont chrétiens - sur la nécessité de prendre en compte effectivement la dignité de la personne humaine et la solidarité des partenaires de l'activité économique. Les paragraphes 32 à 42 de l'Encyclique *Centesimus annus*, que j'ai citée à l'instant, sont particulièrement significatifs.

Les politiques de sanctions économiques internationales conduites contre certains pays vous paraissent-elles légitimes ?

Comme vous le savez, le droit international prévoit que des sanctions puissent être imposées à des pays qui violent le code de conduite de la communauté internationale. Mais de telles mesures doivent répondre à des critères bien précis : que le remède ne soit pas pire que le mal, que les sanctions soient limitées dans le temps, et que les populations civiles ne soient pas pénalisées, puisque le but de ces mesures est d'abord de sanctionner les gouvernements. L'expérience de ces dernières années a montré que les sanctions ont surtout touché les couches les plus faibles de la population. C'est pourquoi le Saint-Siège s'est employé au sein de l'ONU à faire réfléchir ses partenaires sur l'instauration d'une structure qui aurait pour but de contrôler les aspects humains négatifs des sanctions économiques, de façon à éviter des difficultés:sup-

plémentaires à des peuples déjà très éprouvés. Il est intéressant de noter que la délégation de la Fédération de Russie a soutenu cette proposition.

Comment appréciez-vous l'œuvre des organisations internationales telle que le FMI, la Banque Mondiale ?

Le Saint-Siège participe depuis longtemps, parfois comme observateur, parfois par le moyen d'un dialogue informel, à la plupart des instances internationales économiques. Un observateur, par exemple, suit les travaux de la FAO, de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED), ou de l'Organisation mondiale du commerce. Nous avons également des contacts informels avec les organisations de *Bretton Woods* (Banque Mondiale, FMI) ou encore avec les banques de développement régional. A travers ce réseau de contacts presque quotidiens, les Représentants du Saint-Siège ont la possibilité de traduire ce souci de l'homme propre à l'Eglise catholique et à son enseignement, un homme pris non seulement dans sa dimension individuelle, mais aussi sociale. Je pense en particulier au bon accueil réservé à notre préoccupation pour la question de la dette extérieure. C'est notre manière à nous de participer à la nouvelle architecture financière mondiale.

Le Saint-Siège entretient-il un dialogue fécond avec les pouvoirs économiques ?

Ce que je viens de dire le démontre. Evidemment, comme dans tout dialogue, il y a des moments plus propices, des interrogations, parfois des blocages. Mais ce qui est important c'est d'aider tous ceux qui ont le pouvoir économique à ne jamais oublier l'homme avec toutes ses dimensions, l'homme et la femme d'aujourd'hui, et d'aider à poser les bases d'une communauté humaine qui, demain, devrait être fraternelle et solidaire, pour éviter la répétition des erreurs du passé. La section de la Secrétairerie d'Etat pour les relations avec les Etats et le Conseil Pontifical *Justice et Paix*, sans oublier les Organismes compétents des Eglises locales, s'emploient à faire réfléchir dans ce sens les acteurs politiques et économiques, les milieux universitaires et les Institutions spécialisées.

Quel jugement portez-vous sur les tensions actuelles qui règnent entre les Eglises catholique et orthodoxe, sur les accusations de prosélytisme que formulent les Eglises russe, ukrainienne et roumaine ?

Avec l'avènement du système démocratique dans ces pays, les Eglises orthodoxes ont dû faire face à une situation nouvelle, à laquelle elles n'étaient pas préparées. Elles avaient été victimes de persécutions, enfermées dans les sacristies et les couvents, bien souvent sans aucun contact avec la culture moderne. Aujourd'hui, elles se trouvent affrontées, comme toutes les autres Eglises, aux défis de l'évangélisation du monde actuel qui, trop souvent, se construit sans Dieu. Elle éprouvent toutefois quelque envie face à l'Eglise catholique qui, elle aussi, a été persécutée dans ces pays, mais qui, en raison de sa dimension universelle, a pu bénéficier de la solidarité d'autres Eglises locales et surtout, recevoir de Rome un appui capable de soutenir leurs énergies apostoliques. Le réflexe de beaucoup d'Eglises orthodoxes de l'Europe centrale et orientale a été de récupérer une position d'Eglise d'Etat et de s'opposer, peut-être par peur ou parce qu'elles étaient victimes d'un complexe d'infériorité, à la restitution des biens de l'Eglise catholique injustement confisqués et de soupçonner tout citoyen qui s'approche de l'Eglise catholique d'y avoir été attiré par un prosélytisme de mauvais aloi.

En réalité, il s'agit de respecter en premier lieu la conscience individuelle de qui frappe à la porte de l'Eglise catholique de rite latin ou de rite byzantin et d'assurer, chacun à sa place, dans le respect de l'histoire et des lois, le service des besoins spirituels des personnes. Déjà en 1992, la Commission Pontificale *Pro Russia*, que j'avais l'honneur de présider, a préparé le document «Principes généraux et normes pratiques», pour coordonner l'action évangélisatrice et l'engagement œcuménique de l'Eglise catholique en Russie et dans les autres pays de la Communauté des Etats Indépendants. Ce document condamne expressément le prosélytisme et recommande le dialogue avec toutes les communautés chrétiennes, spécialement les orthodoxes. Depuis lors on peut heureusement constater des progrès. Aujourd'hui, même dans les pays à majorité orthodoxe, la légitime exis-

tence de l'Eglise catholique latine ou byzantine est acceptée, bien que tous les problèmes ne soient pas résolus. La dernière visite du Saint-Père en Roumanie donnera, je l'espère, un grand élan pour l'œcuménisme et l'action commune des Eglises catholique et orthodoxe pour le bien de toute la société.

Les valeurs défendues par l'Eglise catholique semblent bien souvent partagées par d'autres confessions et de nombreux mouvements politiques laïques. Comment collaborer ?

Je crois que la doctrine sociale de l'Eglise catholique représente une bonne base pour la collaboration : promotion de la vie, respect des droits de l'homme, développement de la personne et de la société, lutte contre la pauvreté, importance des corps intermédiaires, principe de subsidiarité, coopération internationale, défense de la paix,... Personnellement, je souhaiterais qu'il y ait davantage de laïcs chrétiens engagés dans les divers services de l'Etat, qui se sentiraient appelés par Dieu à témoigner de leur foi dans l'exercice des fonctions publiques, avec tout le respect dû à la séparation du sacré et du temporel. Puisque je m'adresse à une revue française, je voudrais signaler le récent document des Evêques de France «Réhabiliter la politique», qui est une intéressante initiative pour redonner à la «Politique» ses lettres de noblesse. Il cite la célèbre phrase de Pie XI qui parlait de «charité politique» et affirme que «les chrétiens se sentent à l'aise dans une société démocratique et laïque (...) et lui apportent leur contribution sans accepter que leur foi soit reléguée dans le domaine du privé» (n.35).

Les valeurs évangéliques n'entrent-elles pas parfois en contradiction avec certaines interprétations du Coran ?

Il convient de rappeler à ce sujet que l'Islam contient des éléments provenant du judaïsme et du christianisme. Inévitablement, donc, il y a des domaines où les trois religions se retrouvent. Il y a des valeurs tout à fait respectables dans l'Islam. Personnellement, ayant vécu au Moyen-Orient, j'ai toujours admiré le sens de la prière des musulmans.

Ceci dit, certaines coutumes et habitudes sociales de l'Islam sont aux antipodes de la

manière de penser du christianisme, comme la polygamie, pour ne citer qu'un exemple. Toutefois, s'il y a de la part de tous la volonté de comprendre l'autre, s'il n'est pas considéré d'abord comme quelqu'un à convertir, si on cherche à connaître sa foi, la rencontre est possible. Bien plus, les chrétiens et les musulmans peuvent collaborer dans le domaine culturel et charitable pour le développement des sociétés dans lesquelles ils vivent.

Les régimes saoudien, soudanais, iranien ou le pouvoir des Talibans afghans prétendent être fondés sur des valeurs transcendantes ; que penser de ces affirmations ?

On trouve là le problème classique de la non-séparation entre Etat et religion dans l'Islam, alors que le christianisme distingue entre ce qui appartient à Dieu et à César. Il s'agit, je le confesse, d'une grande difficulté dans le domaine du dialogue inter-religieux, comme d'ailleurs, dans le domaine diplomatique. Lorsque la *Charia* devient l'unique loi, il est sûr que les non-musulmans ont de grandes difficultés à trouver leur place dans la vie sociale ou dans les rouages de l'administration. Certes, la religion et l'éthique ne doivent pas être écartées de l'espace public et les croyants se doivent de rappeler que la politique n'est pas le tout de la vie humaine car l'homme ne trouve son achèvement qu'en Dieu.

Mais l'Eglise catholique rappelle toujours le primat de la liberté de conscience et de religion, c'est-à-dire la possibilité de choisir une religion ou d'en changer. Pour les chrétiens, l'Eglise n'a pas de compétence technique en matière politique, mais elle a vocation à rappeler le rôle fondateur des valeurs de transcendance, de spiritualité pour un monde plus digne de l'homme, fils de Dieu. C'est plutôt un rôle d'inspiration, d'animation spirituelle. Un problème concret qui naît de cette divergence de vues est celui de la réciprocité en ce qui concerne les facilités offertes aux croyants dans la pratique de leur foi. Alors que les musulmans ont une mosquée à Rome et dans tous les pays démocratiques - et il est excellent qu'il en soit ainsi -, les chrétiens n'ont pas de lieu de culte en Arabie Saoudite et il leur est même interdit de se réunir pour prier. Or, dans ce pays, les chrétiens sont environ 600.000, tous étrangers évidemment.

Les Etats laïcs ne sont-ils pas plus efficaces pour protéger les droits élémentaires de la personne humaine que les régimes théocratiques ?

Je commencerai par une précision : les droits de l'homme ne sont pas concédés par quelque Etat que ce soit. Ils sont inhérents à la nature humaine. Il faut éviter de laisser planer le doute en donnant l'impression que les droits et libertés sont des concessions du Prince. Ceci dit, le Saint-Siège collabore avec toutes les formes de gouvernement, car il ne choisit pas ses partenaires. Il est sûr qu'une laïcité bien comprise, qui sait concilier à la fois l'autonomie du temporel et du spirituel et qui sait faire collaborer l'Etat et les Eglises pour le bien de la société, favorise davantage la liberté de conscience et l'autonomie de la personne humaine qu'une théocratie. Je suis persuadé qu'une authentique vision religieuse de l'homme et du monde, qui fatalement influe sur les choix politiques, économiques et sociaux, est une garantie efficace pour la protection des droits fondamentaux. Quand on croit que l'homme est créé à l'image et ressemblance de Dieu, il y a beaucoup de maux qu'on ne peut lui infliger ou de droits qu'on ne peut lui retirer.

Le Saint-Siège n'est-il pas de facto plus sensible à la répression de l'expression religieuse qu'à la privation des autres libertés fondamentales ?

Je serais désolé qu'on puisse penser de la sorte. Pendant de longues années, j'ai eu le privilège de représenter le Saint-Siège aux négociations de la Conférence sur la Sécurité et la Coopération en Europe. J'ai participé à plusieurs réunions internationales à New York ou à Genève qui avaient pour thème les droits de l'homme, et j'ai toujours présenté la position du Saint-Siège qui, en particulier sous l'impulsion de Sa Sainteté Jean-Paul II (qui a fait l'expérience des totalitarismes avec leur répression), a toujours défendu que, lorsque la liberté de religion est menacée, c'est en fait toutes les libertés qui sont en danger. On ne peut choisir à son gré les libertés que l'on respecte et celles que l'on

réprime. Elles sont indivisibles. Quand on respecte l'homme dans sa dignité intégrale, alors toutes les libertés sont garanties.

En diverses régions du monde (Timor oriental, Soudan), des communautés catholiques sont persécutées : que fait concrètement le Saint-Siège pour leur venir en aide ?

Il se sert d'abord de l'instrument diplomatique. Mais il ne faut jamais oublier que la diplomatie pontificale n'est pas une fin en soi. Elle est un moyen technique dont se sert le Pape pour entrer en contact avec les responsables politiques, mais aussi pour assurer et, si besoin est, défendre les droits des Eglises locales. Dans les situations que vous évoquez, le Nonce Apostolique, en collaboration avec les Evêques du pays, cherche à maintenir un dialogue avec les autorités civiles pour trouver les espaces de liberté qui permettent à l'Eglise de jouir beaucoup plus que de la liberté de culte : la liberté de religion, c'est-à-dire la faculté d'exercer publiquement des activités apostoliques, charitables et sociales. La Secrétairerie d'Etat, pour sa part, grâce aux Ambassadeurs accrédités auprès du Saint-Siège et aux Représentants Pontificaux auprès des Organisations intergouvernementales, essaie elle aussi de rappeler à tous les principes, les instruments juridiques et les engagements pris qui devraient permettre de trouver des solutions aux inévitables problèmes qui jalonnent la vie des communautés catholiques dans des contextes politiques divers. Il s'agit toujours de persévérer dans le dialogue et de faire confiance à l'autre.

Pour le Timor oriental, très majoritairement catholique, une transition graduelle pouvait être trouvée. Mais la consultation populaire plusieurs fois remise a tranché en faveur de l'indépendance de l'ancienne colonie portugaise. Le Saint-Siège est intervenu fortement pour que l'on mette un terme aux violences qui ont suivi. L'intervention de l'ONU va dans ce sens. La paix civile doit revenir pour permettre aux populations de vivre dans la sécurité et dans la liberté.

Le Dictionnaire du sens interdit

par André LE GALL

Avortement. Un titre vraiment prometteur : «Etats-Unis. L'avortement ferait baisser la criminalité». La voilà la solution pour les classes dangereuses ! L'extermination préventive ! Comment n'y a-t-on pas pensé ? Eh bien si, justement, on y a pensé ! Deux chercheurs américains viennent d'établir une corrélation entre la baisse de la criminalité à partir de 1991 et la légalisation de l'avortement dans les années soixante dix. Qu'on applique largement la peine de mort aux futurs voyous, et vingt ans plus tard on vivra tranquilles. Mais comment reconnaître les futurs voyous ? A qui appliquer l'avortement préventif ? Aux femmes pauvres bien sûr, aux populations féminines «à risques» quoi ! Une équation a été mise au point qui répond à toutes les questions et qui intègre le «coût émotionnel» de l'avortement. Le coût émotionnel mais pour qui ? Pas pour la victime bien sûr ! Chairs aspirées, démantelées, promises ultimement à l'incinération, la vie est rarement facile à supprimer : elle résiste, il faut parfois beaucoup la travailler pour l'anéantir. Le coût émotionnel pour le sujet ainsi traité peut être très élevé. Pas sûr que l'équation en tienne suffisamment compte ! On veut augmenter le délai de l'IVG. Quand se décidera-t-on enfin à calculer les semaines à partir de la naissance ? Ça simplifierait tout. Ça donnerait le temps de réfléchir à tout le monde. En particulier à ces structures tutélaires depuis longtemps annoncées par Tocqueville et qui veillent sur nous avec une vigilance d'autant plus méticuleuse qu'elles entendent organiser notre bonheur et être seules à l'organiser. Au XX^e siècle on a exterminé en masse un grand

nombre d'embryons de tous âges, qu'on avait imprudemment laissé grandir et pour lesquels il a fallu construire ces camps qui ont laissé une si mauvaise impression. Quel gâchis ! Une sélection précoce eût épargné ces déplorables pratiques. Le nouveau millénaire s'annonce grandiose. Comme s'annonçait grandiose le XX^e siècle il y a cent ans. Les peuples auront passé le portique du temps sans voir le drap noir tendu au-dessus de leur tête, sans entendre la marche funèbre jouée en sourdine. Deux cent mille avortements par an en France. Un million aux Etats-Unis. A la fin ça fait du monde. Pour qui sonne le glas ? Il sonne pour eux bien sûr. Pour eux, aussi.

Art. L'affaire n'est pas très claire. Le mot désigne une chose et il enclôt son contraire. L'art, selon le Furetière (1690), c'est «tout ce qui se fait par l'adresse et par l'industrie de l'homme ; et en ce sens il est opposé à la nature». Que l'on considère les arts mécaniques - ceux «où l'on travaille plus de la main et du corps que de l'esprit» - ou les arts libéraux - «la poésie, la musique, la peinture» -, l'art est associé à un «amas de préceptes, de règles, d'inventions et d'expériences qui, étant observés, font réussir... (les) choses qu'on entreprend et les rendent utiles et agréables». Cela renvoie au savoir-faire, à l'habileté, aux techniques, à tout ce qui s'apprend, se perfectionne, se reproduit, se calcule, à tout ce qui relève du dessein délibéré, du conscient. Le chef-d'œuvre «signifie chez les artisans, un ouvrage excellent que les aspirants à la maîtrise dans chaque métier doivent faire en présence des jurés par forme d'exa-

men pour montrer qu'ils en sont capables». Le chef-d'œuvre est aussi l'œuvre d'art en son extrême accomplissement, celle que l'artiste a pensée, calculée, imaginée, voulue, qu'il a travaillée, comme un artisan, mais en laquelle il passe ce qui justement échappe au calcul si calculée qu'en soit la forme, au conscient si conscient qu'en soit le dessein.

Reflet du mystère, participation au sacré : l'œuvre d'art fixe une part de nous-même qui nous échappe. L'orgue dans l'ombre de l'église s'empare de l'âme. *Le Concerto de l'empereur*, si souvent qu'on l'ait entendu, nous emporte dans son mouvement. Au sein de cette émotion qui monte des profondeurs, la jubilation de l'auditeur entre en résonance avec celle de la création. Lorsque la comtesse des *Noces* a fini de chanter la déchirante nostalgie que lui inspire le souvenir des bonheurs vécus au temps où l'amour du comte répondait au sien, nous nous demandons comment il a pu se faire que tant de siècles se soient écoulés avant que ne soit connue la mélodie mozartienne. Comment il a pu se faire qu'on ait si longtemps ignoré le silence par lequel se clôt le *Temps retrouvé*. Si longtemps ignoré cet ample murmure de la vie, cette puissante respiration de la nature que restituent les dernières pages du *Mystère Frontenac*, lorsque François Mauriac fait ressurgir dans la mémoire d'Yves, étendu, yeux mi-clos dans un appartement de Paris, veillé par son frère, l'image de la terre d'enfance et du temps maternel : «Et là-bas, au pays des Frontenac et des Péloueyre, au-delà du quartier perdu où les routes finissent, la lune brillait sur les landes pleines d'eau ; elle régnait surtout dans cette clairière que les pignadas ménagent à cinq ou six chênes très antiques, énormes, ramassés, fils de la terre, et qui laissent aux pins déchirés l'aspiration vers le ciel... Les derniers pins de Bourideys verraient passer, non plus à leurs pieds, dans l'allée qui va au gros chêne, mais très haut et très loin au-dessus de leurs cimes, le groupe éternellement serré de la mère et de ses cinq enfants».

Lorsque, par le verbe, par le geste, par le recueillement, et non certes par de convulsives contorsions, la comédienne établit le silence dans le théâtre, ayant dit, comme il faut les dire, les inoubliables vers par lesquels Phèdre, décou-

vrant qu'Hippolyte aime Aricie, exhale sa douleur :

Ils s'aiment ! Par quel charme ont-ils trompé mes yeux ?

Comment se sont-ils vus ? Depuis quand ? Dans quels lieux ?

...

Les a-t-on vus souvent se parler, se chercher ? Dans le fond des forêts allaient-ils se cacher ? Hélas ! ils se voyaient avec pleine licence

...

Et moi triste rebut de la nature entière Je me cachais au jour, je fuyais la lumière»,

lorsque, s'étant fait répondre par Oenone :

Quel fruit recevront-ils de leurs vaines amours ?

Ils ne se verront plus.

lorsque Phèdre, enfin, réplique :

Ils s'aimeront toujours !

alors il se crée, dans le cours du temps, l'un de ces instants de communion pure où passe comme la prescience d'un malheur sacré. L'étrange est que cette prescience soit un bonheur commun.

C'était l'un de ces bonheurs que revivait le vieux Corneille lorsqu'il se ressouvenait du frémissement qui, disait-il, parcourait le public quand Rodrigue reparaisait devant Chimène. Mystérieux pouvoir du théâtre qui échappe aux règles : *pour moi l'art consiste à éviter l'art* disait déjà le même Corneille en 1634. Ce bonheur-là ne saurait naître de la «distanciation brechtienne» qui en est la destruction délibérée. Cet art-là, celui du poète, ne se prête pas aux discours politiques ; au contraire de l'inénarrable *culture* exploitable à merci, il ne s'explique pas, il ne se fabrique pas, il ne se décide pas dans les cercles où tout se décide. Il est puissance, transparence, mystère. Cela est-il archaïque, mort pour jamais ? Les voix régnautes nous l'ont assuré. Mais c'est la fin du règne. Peut-être retrouvera-t-on le secret perdu. Alors, à nouveau, devant nous, *les grands pays muets longuement s'étendront* (1).

André LE GALL

(1) Vigny - *La Maison du berger*.

La Vie Littéraire

par Philippe SÉNART

Une singulière famille, par **Jean-Denis Bredin - François Furet** : La Révolution en débat - Sur **André Fraigneau**, ou feue l'Europe - Les Souvenirs de **Michel Déon** - Les romans : Le rapport Gabriel, par **Jean d'Ormesson**, Comme la trace de l'oiseau dans l'air, par **Hector Bianciotti**, Le matin vient et aussi la nuit, par **Pierre Moinot**, Un jardin pour l'Eternel, par **Jean Carrière**, En ut majeur, par **Flora Ces** - Les biographies : La comtesse de Ségur, par **Ghislain de Diesbach**, La duchesse de Chevreuse, par **Georges Poisson**.

« Singulière famille que la nôtre », s'exclamaient Necker. *Une singulière famille* (1), c'est sous ce titre que M. Jean-Denis Bredin a écrit l'histoire de cette Trinité familiale, un seul Dieu en trois personnes, Necker, Suzanne Curchod (M^{me} Necker), Germaine de Staël. « Je voudrais, dit M. Bredin, tenter de les regarder tous trois ensemble, les voir vivre, s'aimer, aimer, rencontrer l'Histoire ». Il a mis un terme à son livre en septembre 1792. La République supplante dans l'émeute la monarchie constitutionnelle, le rôle politique de Necker est fini et M^{me} de Staël émigre. La Conscience universelle installe désormais son siège à Coppet. Comment la Banque et la Philosophie ont présidé à sa gestation, comment elle est née, comment elle s'est substituée dans son impérialisme moral au pouvoir politique, c'est à quoi nous a fait assister, sous l'invocation de la Sainte Famille, M. Bredin.

Necker, Madame Necker, Germaine de Staël, ils sont, dit Napoléon, « tous les trois en constante adoration les uns des autres ». Une société d'adoration mutuelle, elle baigne dans l'Amour mais ce n'est que pour le répandre autour d'elle dans le siècle. Suzanne Curchod est, dans son salon érigé en temple à la gloire de son mari, le ministre de la propagande. Elle a fait le portrait de Necker dans une lettre citée par M. Bredin :

« Il est étonné de la petitesse d'autrui parce qu'il l'est toujours de sa propre grandeur, se comparant sans cesse à ce qui l'entoure, pour avoir le plaisir de ne point trouver de comparaison ». Il a été porté au pouvoir par un concert bien dirigé de poètes et de philosophes, sans avoir pu faire d'autres preuves que littéraires, en donnant des avis sur la législation et le commerce des grains et en prononçant l'éloge de Colbert. Necker a-t-il été le fossoyeur de la Monarchie, le fourrier de la Révolution dont il a peut-être rendu inévitables les sanglantes conséquences en faisant honte au Roi de son autorité, en organisant l'impuissance de l'Etat et en livrant le Pouvoir aux Etats généraux qui n'en demandaient pas tant ? « Avez-vous un plan ? », lui demandait-on. Il n'avait pas d'autre projet que de faire confiance à la confiance. Napoléon a parlé de sa « vaste et pompeuse personne ». Il a dit qu'« avec ses flonflons, son importance et sa queue de chiffres (truqués d'ailleurs) », il était « le plus médiocre des esprits ». Pour le vertueux Monthyon comme pour le polisson Mirabeau, il n'était qu'un « charlatan ». Il se proclamait « l'instituteur du genre humain », mais le genre humain, quand il fut constitué en corps politique, n'écouta plus ses leçons qu'avec indifférence. Il le congédia après l'avoir encensé. Ce fut le premier des

(1) Fayard.

grands malentendus entre la Morale et la Politique. Chargé de «débrouiller le chaos», Necker en fut la victime.

M. Ghislain de Diesbach, dans l'excellente biographie qu'il lui a consacrée (2), a écrit que Madame de Staël, dans cette Trinité familiale, représentait le Saint-Esprit, mais il procédait du Père seul. «Il suffisait de mon Père, a-t-elle dit, pour que je vinsse au monde». M^{me} de Staël s'adresse ainsi à celui-ci : «O toi premier sentiment de mon enfance, première passion de ma jeunesse, toi que j'aurai aimé sous tous les noms possibles, je me suis formée pour toi, j'ai tourné vers toi toutes les facultés de mon âme, j'existe deux fois par toi...». M^{me} de Staël, dans une période où elle a beaucoup plus parlé qu'écrit, a été le porte-parole de Necker. M. Bredin, dans un ouvrage dont le mérite est d'abonder en citations, est à son tour le porte-parole de M^{me} de Staël. Enfant géniale présentée par sa mère à Voltaire, elle s'est préparée, durant cette période, à devenir la puissance morale et politique à laquelle son ami Bonstetten confèrera le statut d'Etat. «Il y a, dira-t-il, en Europe, trois puissances indépendantes, la Russie, l'Angleterre et M^{me} de Staël». De 1789 à 1792, celle-ci a bataillé pour doter la France d'une constitution anglaise avec deux Chambres. Mais la France pourra-t-elle jamais connaître ce «moment anglais» qu'a rêvé pour elle M. Rosanvallon dans son livre sur *la Monarchie impossible* ? (3) M^{me} de Staël a voulu terminer la Révolution, comme son père croyait en 1791 qu'elle pouvait l'être, en formant, entre l'aristocratie et la démocratie, une «troisième force». «Grossissons le centre», s'exclamait Barnave. La France a avorté de cette grossesse dans la Terreur. C'est le moment où M^{me} de Staël s'écrie qu'«il faut fuir la France». «Un pays abandonné à la liberté sans frein, c'est au despotisme de tous». Signifié à l'Europe par M^{me} de Staël, ce pourrait être le dernier message de Necker.

*
**

La Terreur est-elle dans l'histoire de la Révolution un accident, imputable à des circonstances liées à la guerre et à l'activité de la Contre-Révolution, ou la conséquence même de l'application des principes de 1789 ? Peut-on distinguer entre la Révolution libérale des

Droits de l'Homme compatible avec une monarchie constitutionnelle, celle dont on vient de célébrer le bicentenaire, et la Révolution terroriste concomitante de la fondation de la République ? Peut-on terminer la Révolution, ou se continue-t-elle ? Ce sont les questions posées par François Furet dans sa *Révolution en débat* (4), petit livre où M^{me} Mona Ozouf a recueilli plusieurs articles de l'auteur de *Penser la Révolution*.

J'ai écrit souvent, ici même, que deux courants traversaient l'histoire de France, l'un aristocratique, libéral, centrifuge, de source germanique (il a ses origines dans les *placita* mérovingiens) et de tendance républicaine (Chateaubriand dit qu'il est d'instinct et de vocation républicain), l'autre centralisateur, unitaire, égalitaire, monarchique. La Révolution brasse ces deux courants dans ses tourbillons. 89 est-il plus républicain ? 93, plus monarchique ? Louis XVI n'est inspiré que par le doucereux Fénelon, précepteur du duc de Bourgogne. «Télémaque XVI», il est voué à expier le péché d'être roi. Le Comité de salut public est l'héritier de Louis XIV. François Furet a interrogé les historiens du XIX^e siècle encore proches de l'événement. Pour les libéraux (Thiers, Mignet,...), la Terreur est le produit de la Contre-Révolution, le salut public l'excuse, voire l'exige. Pour les socialistes (Louis Blanc,...), elle est incluse dans le dynamisme révolutionnaire, elle permet à la Révolution d'aller toujours de l'avant, la Révolution ne s'arrêtera jamais. Quinet auquel François Furet consacre d'intéressantes pages estime, comme Tocqueville, que la Révolution continue l'Ancien Régime dans son mouvement centralisateur et égalitaire («la monarchie capétienne est radicale-socialiste» disait Thibaudet), mais, pour lui, c'est l'Ancien Régime, c'est la résurgence du principe absolutiste, qui, au lieu de l'accomplir, la pervertit et la voue à l'échec. Elle n'aboutit pas à l'égalité mais à la servitude. Quinet a prévu qu'elle produirait au XX^e siècle d'«immenses démocraties serviles», de caractère totalitaire, où régnerait la pensée unique, la

(2) Perrin, 1983.

(3) Cf. *France-Forum* n° 303-304, Juillet-septembre 1995.

(4) Gallimard, Coll. Folio.

pensée «unitaire» (prévue par Balzac). N'est-ce pas également ce que redoutait, sinon prévoyait, Tocqueville marchant d'un pas pénitentiel vers l'inéluctable démocratie qui lui inspirait une «terreur religieuse», parce que voulue par Dieu. François Furet n'a pas interrogé Malouet qui a l'avantage (si l'on peut dire) d'avoir vécu l'événement et qui en a rendu compte dans ses Mémoires. «La Terreur, écrit-il, commence en 1789». Il n'y a pas à distinguer entre, d'une part, la Révolution libérale, feuillantine, girondine (mais les Girondins, qui ont voulu la guerre, ne pouvaient que précipiter la Terreur), d'autre part, la Révolution terroriste de Robespierre et des Jacobins. La Révolution est un bloc.

Libéraliser la royauté ? Ce fut tout le problème du XIX^e siècle et du parti des «honnêtes gens». Pour Rémusat, la monarchie est celui des régimes qui donne le plus de liberté. Démocratiser l'absolutisme ? C'est ce que souhaite la masse populaire. Les Bonaparte, sans Waterloo, ni Sedan, régneraient encore sur la France. «Le bonapartisme vient d'en bas» assurait Rémusat. La France aujourd'hui est, à son insu, bonapartiste. Elle veut l'égalité sous un César, disait Joseph de Maistre. Mais comment faire, sur le champ de ruines de la Révolution, une société ? Comment faire de l'individu démocratique, simple numéro d'arithmétique politique, un citoyen ? C'est la question que pose François Furet. Royer-Collard a pu dire que la Charte de Louis XVIII avait tenté de créer un Etat, mais elle avait «ajourné» la société. Les ordres, les corps, les magistratures, la multitude des libertés réelles dont le pays était «hérissé» a dit Taine, mais aussi constitué, abolis, la Révolution avait prétendu par un décret fondateur inventer l'homme nouveau. «Ce dernier, écrit François Furet, n'est plus lié à ses semblables par une relation hiérarchique indépendante de sa volonté ; libre, il n'obéit qu'à lui, ce qui rend problématique le lien politique qui l'unit à ses compatriotes. C'est une *déliation* fondamentale». Rousseau a légiféré dans l'abstraction pour le «bon sauvage» de l'utopie romantique. A quoi a répondu Mirabeau lui-même : «Nous ne sommes point des sauvages arrivant des bords de l'Orénoque pour fonder une société. Nous avons un gouvernement préexistant, un roi préexistant, des principes préexistants. Il faut, autant qu'il est possible, sau-

ver la soudaineté du passage de l'ancien régime à la révolution». Mais la Révolution n'était pas un «passage», c'était la découverte d'une Amérique. En coupant la France de ses racines, en la détachant de son passé, elle a fait de cette vieille nation, orpheline de son histoire, un esquif à la dérive.

*
**

Au moment où M. Michel Mourlet rassemble et publie dans les Dossiers H. de Dominique et Jacqueline de Roux, aux éditions de l'Age d'homme, un dossier sur André Fraigneau (témoignages, documents, articles, correspondance), M. J.-P. Bertrand réédite, place Saint-Sulpice, dans le quartier même où, entre le carrefour du Vieux Colombier et la Rhumerie martiniquaise, il avait établi son quartier général, l'œuvre de celui que les «hussards» de l'après-guerre nommèrent leur «colonel honoraire». Nous l'avions appelé l'Anti-Sartre et cet écrivain, discret, secret, quasi clandestin, ami du silence, avait été soudain érigé en chef d'école ; il donnait des leçons de noblesse et de style dans une époque où tout ce qui était bas, veule et laid, bénéficiait d'une honteuse promotion. André Fraigneau élevait l'esthétique à la dignité d'une morale. «Parage et mérite» était la devise de ce sudiste. Dans les années cinquante, il avait groupé autour de lui une jeunesse à laquelle il enseignait toutes les vertus raffinées d'une civilisation dont il ne restait que des ruines. Il lui apprenait à ne pas vivre courbée.

Le Miracle amical (5) est la réédition des deux premiers écrits, aujourd'hui introuvables, d'André Fraigneau, *Val de Grâce*, publié en 1930, dont la première phrase est : «Je voudrais écrire sur la grandeur», *Les Voyageurs transfigurés*, relation de la découverte de la grandeur à la faveur d'un voyage en Grèce, publié en 1933.

On ne devrait lire *Val de Grâce* qu'après l'admirable *Camp volant*, publié en 1937, c'est le récit de l'expérience militaire du futur colonel de hussards. Eprouvant une incompatibilité totale avec la vie de la caserne, le jeune Fraigneau, mobilisé à Mayence, s'était arrangé pour ne pas être «incorporé» ; il était resté un soldat surnuméraire, sans matricule, jamais à la place où il

(5) Ed. du Rocher.

aurait du être, tantôt à l'infirmerie, tantôt dans les bureaux, jusqu'au moment où il avait réussi à se faire admettre au Val de Grâce dans le service de neuro-psychiatrie, pour expliquer qu'il lui était impossible d'être soldat. «Vous avez l'air de faire preuve, jeune homme, d'une singulière liberté d'esprit», lui dit un adjudant. *Val de Grâce* est l'histoire de ce séjour à l'hôpital, c'est un guide, non pour visiter le monument du Val de Grâce comme le croyaient des touristes naïfs, mais pour accomplir ce que Fraigneau appelle un «parcours» à la recherche de certains instants privilégiés, instants de grandeur, instants de bonheur, tous convergents, tous liés dans ce qui augmente l'Homme.

Val de Grâce marqua l'entrée d'André Fraigneau dans la vie littéraire. Henri Muller l'accueillit chez Grasset, dans la charmante maison de la rue des Saints-Pères, qui n'a pas beaucoup changé depuis, et il en trace le portrait dans ses souvenirs : «Un grand garçon blond, mince, qui se montrait attentif à ses cravates et à ses chapeaux... Nonchalant à l'égard des contingences matérielles de la vie... désinvolte en apparence vis-à-vis des soucis et des chagrins des autres... en réalité possédant un sens généreux de l'amitié, bien trop sensible pour ne pas affecter d'être cynique, gai, insouciant, divertissant, car il avait de la drôlerie, infiniment d'esprit, le sens aigu du peu de sérieux des choses sérieuses et de la gravité des choses légères». C'est chez Grasset que l'helléniste Mario Meunier devait rencontrer Fraigneau. Sa vie allait en être changée. Mario Meunier l'avait envoyé en Grèce dans un voyage organisé par un club d'alpinistes. Il revint de ce voyage, auquel il sut donner un caractère initiatique, avec un «aide-mémoire» écrit dans la forme incertaine de *Val de Grâce*, que Malraux appela un «machin», ni tout à fait roman, ni tout à fait journal, ni tout à fait essai. Il y faisait paraître, comme trente-cinq ans auparavant le jeune Maurras envoyé à Athènes par le directeur de la *Gazette de France* pour rendre compte des Jeux olympiques et dont il rapporta *Anthinéa*, le visage d'un homme heureux. Fraigneau avait trouvé une voie vers la grandeur. «Le voyage d'Athènes, dira-t-il, est celui qui forme le mieux la jeunesse, on en revient transformé et embelli». J'ajouterai *augmenté*, agrandi, bref humanisé.

Fraigneau sortait gagnant de la double épreuve de *Val de Grâce* et *des Voyageurs transfigurés*. «Comment faire pour vivre ?» a-t-il demandé plus tard dans son premier roman, *l'Irrésistible*. Eh bien il faut faire l'homme ! Lui qui, à dix-huit ans, s'était jeté dans le Rhin, le Rhin allemand, le Rhin de cette dangereuse Allemagne où l'avait adressé imprudemment Barrès, il avait découvert que les instants de grandeur et de bonheur qu'il réclamait ne pouvaient être vécus que dans l'amitié. Le miroir où il essayait de se reconnaître et qu'il voulait briser lui renvoyait le visage de l'ami dont le «souci» le hantait déjà lorsque, voulant, dans *Val de Grâce*, écrire sur la grandeur, il posait cette interrogation angoissée : «Ecrire, mais à qui ?». Il pressentait qu'on n'écrivait pas «pour soi» mais «pour entendre d'autres voix». Ces voix, composant dans les années de l'oppression sartrienne un libre concert, lui ont répondu. Ce fut le «miracle amical».

Les instants de bonheur et de grandeur que Fraigneau a collectionnés dans son œuvre, c'est dans de fragiles nouvelles qu'ils sont présentés dans tout leur éclat. Dès longtemps, il avait prévu la catastrophe dans laquelle allait disparaître l'Europe et dont Paul Bourget avait daté le commencement en 1919. De *La Grâce humaine* à *La Fleur de l'Age*, titres exquis, il voyait passer dans le scintillement bref d'une lumière cernée d'ombre des enfants porteurs d'une espérance inassouvie, mais promis au massacre des innocents. En 1939, du *Balcon de Venise*, non loin de Trieste où Stendhal, un siècle auparavant, avait écrit dans une phrase prémonitoire qu'on y touchait aux frontières de la Barbarie, respirant un dernier air de vacances, il contemplait le tragique couchant de l'Occident. En 1942, le frivole Fraigneau s'adressant à la jeunesse, traçait dans *La Fleur de l'Age* ces lignes graves : «Je n'ai pas imaginé quand je courais les capitales de l'Europe et les points sublimes dont nous sommes tributaires que nous satisfissions un but égoïste et luxueux. Nous étions chargés de voir et d'entendre pour ceux qui ne voyaient ni n'entendaient le spectacle et la symphonie de l'Europe qui est la leur». Fraigneau, en voyageant pour son plaisir, ne remplissait-il pas une mission de service public ? Il composait, avant le déluge, un abrégé de civilisation, c'était encore, comme dans *Les Voyageurs transfigurés*, un «aide-mémoire».

M. J.-P. Bertrand, en publiant des nouvelles restées inédites, de *L'Arène de Nîmes à La Dame au lac* (6), nous invite à une cérémonie nostalgique où la fête éteint ses lumières et où, dans ce crépuscule, sont conservés, comme pour en constituer un musée, des fragments de paysages. Dans l'une de ces nouvelles, *L'Amie d'Autrefois*, il évoque, sous la patine d'or de pages somptueuses, l'une des capitales secrètes de cette Europe civilisée dont il a été l'un des derniers témoins, Nîmes, Nîmes romaine, Nîmes française des grands siècles classiques, Nîmes huguenote où Maurras a dit que les Romains qui sont, par leur rigueur, les protestants de l'Antiquité avaient jeté les fondements de la cité calviniste. Fraigneau qui est né à Nîmes peut écrire : «Devant ce Nîmes inconnu, si pur, à la belle oisiveté patricienne, j'aimerais récrire ma vie». C'est de ce carrefour que partent, en effet, les routes qui le conduiront à Athènes, à Rome, au Port-Royal de ses ascendances spirituelles de l'Auvergne de Pascal. La carte sur laquelle sont tracées, en forme d'étoile, les lignes de vie d'André Fraigneau est celle-là même de feu l'Europe. Récrire sa vie ? Mais pour aboutir dans notre désastreux aujourd'hui à quelles impasses ?

*
* *

Après les merveilleuses *Pages grecques* (7) dans lesquelles M. Michel Déon avait réuni en un seul volume *Le Balcon de Spetsai* et *Le Rendez-vous de Patmos* et où il exprimait toute la fragilité de la beauté, présentant le saccage de ce pays par le tourisme de masse, voici *Les Pages françaises* (8) rassemblant les souvenirs de *Mes Arches de Noé* et de *Bagages pour Vancouver*. M. Déon y ajoutant un «post-scriptum» se demande : «Pourquoi suis-je presque partout chez moi en Europe dès que je mets pied à terre, comme si j'étais né à la fois à Paris, à Rome, à Lisbonne, à Londres, à Athènes ou à Dublin». Paul Morand a pu dire qu'il était un voyageur sédentaire. Dans les années 50, le jeune Déon avait quitté la France où il respirait mal pour suivre les filières d'évasion organisées par André Fraigneau autour de la Méditerranée sur les traces de Stendhal et de Gobineau. En fait, il ne voyageait que pour s'installer. Le bonheur du voyage, pour lui comme pour Valéry

Larbaud, ce n'était pas partir, c'était arriver. Il ne se sentait nulle part dépaycé. Ses vagabondages ne sont que des promenades autour de la chambre où, dit-il, «je passe tant d'heures à travailler, à lire, à caresser mes chères éditions originales, un chat dormant sous la lampe de mon bureau, une chienne dans son panier proche du radiateur». Sa patrie, c'est cette chambre tranquille où il a réfugié, dans un siècle qui a perdu ses références, son amour de la langue française. Elle n'est plus la langue de l'Europe, mais partout où M. Michel Déon se trouve, miraculeusement, il fait parler l'Europe de nouveau en français. Il réannexe à la France les provinces perdues, il réinstalle, là où il est, la souveraineté de la patrie qu'il avait cru fuir. Il a longtemps navigué d'une île à l'autre. Morand a dit que «les îles sont peut-être le refuge des dernières aristocraties, alors que les continents sont écrasés sous les masses». Vivant hier à Spetsai, aujourd'hui à Tinagh, en Irlande, dans l'île imaginaire de sa chambre, il ne peut se sentir un étranger. Il nous dit que, né à Nice d'un père fonctionnaire, il est sans racines véritables le rattachant «viscéralement» à une région, à une maison. Sa maison, c'est là où il écrit. Où qu'il soit, il a, en France, un point d'attache, c'est le Palais Mazarin, le siège de l'Académie française, c'est la maison-mère. Depuis vingt ans, il y a pris ses aises. «Je parle de l'Académie avec une vraie affection», écrit-il. Il en est devenu aujourd'hui, «le jeune homme vert», l'un des anciens. «Ma vie est un étrange parcours, nous dit-il, le seul motif vraiment reconnaissable en est d'avoir toujours souhaité être un écrivain». Le hussard troquerait volontiers son shako contre «la calotte de soie d'Anatole France». A la fin de *Mes Arches de Noé*, il écrit : «Lorsqu'à Spetsai, Roland Landenbach me téléphona pour annoncer la mort de Morand, je compris que le temps se précipitait : Cocteau, Chardonne, Morand nous avaient quittés... Ils n'étaient pas éternels... C'était le tour des hommes de ma génération de devenir les aînés». *Les Pages françaises*, où M. Michel Déon raconte sa jeunesse, son entrée dans la littérature sur le même air de fanfare qui accompagne, dans *La*

(6) Ed. du Rocher.

(7) Gallimard.

(8) Gallimard.

Chartreuse de Parme, l'entrée de l'armée française à Milan en 1797, ses amitiés, ses fidélités, frémissent d'une sensibilité toujours à vif. Nous l'attendions au moment où, se posant en grand aîné, il ouvrirait la carrière à de juvéniles impatiences. Il leur dit, le «voyageur sédentaire», qu'il a passé plus de temps à sa table de travail que sur les routes. *Les Pages françaises*, ce sont des pages où, paré de brillants et légers atours, se montre, dans un charroi de matinées victorieuses, tout le sérieux - labeur, application, obstination - qui a fait la grandeur de notre nation.

*
**

«Les romans sont la plaie de notre époque, mais il y a pire encore que les romans, ce sont les mémoires et les souvenirs», écrit M. Jean d'Ormesson dans *Le rapport Gabriel* (9) qui est un roman mélangé de souvenirs. Dieu en a marre des hommes, mais, avant de détruire l'humanité, il envoie sur la terre son agent secret, l'Archange Gabriel, pour lui faire rapport. Et l'Archange Gabriel d'aller s'informer auprès de M. d'Ormesson, en train de se dorner au soleil dans une île de la Méditerranée. «Je suis l'image même de ce monde dont Dieu s'indigne et qui l'a mis en fureur, confesse M. d'Ormesson. J'aime le plaisir et le rire, l'instant présent, le bonheur, tous les délices de cette terre et ma propre personne». M. d'Ormesson est un homme entre les hommes, «Monsieur tout le monde», mais c'est aussi l'éditorialiste du *Figaro*, le porte-parole, dans les grandes circonstances, de la Conscience universelle. L'Archange Gabriel ne pouvait pas l'ignorer et qu'il était l'auteur d'une biographie de Dieu où tout est dit sur l'amour de Dieu pour les hommes, et comme ils y ont répondu.

«Il n'y a rien de plus beau ni de plus grand, dit M. d'Ormesson, que les relations semées d'orages entre Dieu et les hommes. C'est le seul roman qui ait jamais été écrit». Roman certes, que *Le Rapport Gabriel*. Comme *Dieu, sa vie, son œuvre* ou comme *Presque tout sur presque rien*, c'est un roman cosmique, «l'histoire de l'univers dans tous ses détails». M. d'Ormesson est un spécialiste du genre, il est, sur le ton du badinage philosophique, notre Fontenelle. Mais *Le Rapport Gabriel* est aussi un livre de souvenirs qu'on lit avec le même exquis plaisir qu'*Au*

revoir et merci et *Au plaisir de Dieu*. M. d'Ormesson nous y conduit du château de Saint-Fargeau et de la rue d'Ulm à la rue Sébastien-Bottin qui est la plus courte rue de Paris mais où est logée toute l'histoire littéraire de notre temps. C'est une seconde mouture de *Notre avant-guerre* du cher Brasillach dont Jean d'Ormesson, comme nous, dans notre jeunesse, savait des pages par cœur.

En ce temps-là, M. Jean d'Ormesson peut dire qu'il ne s'était pas encore fixé pour but le salut de l'humanité, que l'avenir des hommes ne l'intéressait pas, et qu'il ne se savait pas destiné à recueillir au *Figaro* l'héritage de Pierre Brisson. M. d'Ormesson a écrit cet été dans *Le Figaro* des vacances, où il fait entendre parfois une autre voix que celle de la Conscience universelle, un délicieux article dans lequel il imaginait que Proust n'était pas mort en 1922, à cinquante ans, et qu'il entrait à l'Académie française. Il aurait pu écrire un article de la même verve sur Robert Brasillach survivant à la guerre, entrant lui aussi à l'Académie française. Et c'était Robert Brasillach qui y recevait Jean d'Ormesson. Ah ! quelle fête ç'aurait été !

*
**

«La vie me cherche», a dit M. Hector Bianciotti qui conçoit sa vie comme un roman à écrire, mais répondant à un appel. Depuis *Seules les larmes sont comptées* et *Ce que la nuit raconte au jour* (10) jusqu'à *Comme la trace de l'oiseau dans l'air* qui vient de paraître, M. Bianciotti déroule en de belles pages énigmatiques et secrètes, dans l'interminable roman qui n'est que le «conte» de sa vie et où, écrit-il, il a «partie liée avec la fable plus qu'avec la réalité», le «fil d'encre» qui devrait lui permettre de répondre à l'appel de cette vie qui le cherche et vers laquelle il est conduit. Dans le labyrinthe qu'est pour lui tout roman, la retrouvera-t-il, mais veut-il la retrouver ? Ne l'invente-t-il pas plutôt ? *Comme la trace de l'oiseau dans l'air* est l'histoire d'un double retour en arrière vers la patrie de ses origines (Italie ou Argentine). Il nous dit que sa vraie patrie est étrangère à ses origines, qu'elle est «ailleurs». Entré à

(9) Gallimard.

(10) cf. *France-Forum* n°277-278, avril-juin 1992.

l'Académie française, d'un coup célèbre, il est revendiqué à la fois par deux nations. On fait fête au fils prodigue revenu, semble-t-il, vers elles, au cours des cérémonies où il se laisserait prendre, mais il s'échappe par des chemins où la vie qui le cherche l'interpelle dans une langue, la langue française, une langue apprise, dont les mots lui servent à se frayer une voie dont il est le seul auteur. Ainsi, se choisit-il par la littérature, «science vagabonde», son destin.

«La vie, écrit M. Hector Bianciotti, n'aura pas été ce que nous croyions avoir accompli, ou raté, mais ce qui réclame en nous d'être porté à la lumière». Par l'intelligence, et sera-ce la sortie du labyrinthe ? M. Bianciotti, quand il était jeune, a demandé au *Monsieur Teste* de Paul Valéry de lui fournir une charpente intellectuelle pour construire sa vie, mais à la fin, a-t-il dit, l'intelligence ne peut rien. C'est l'imagination qui doit remplir dans une vie sa «fonction prophétique». M. Bianciotti a le sentiment d'avoir, dans sa pampa argentine, reçu de l'enfant qu'il a été, la mission de suivre ses pas «coûte que coûte et à tâtons». Que de pas possibles, dans l'étendue d'une vie où nous sommes, à quelque endroit que nous nous trouvions, toujours à un carrefour. Les chemins qui en rayonnent, ce sont les pas qui doivent les inventer, a dit M. Bianciotti dans *Ce pas si lent de l'amour*. Mais ces pas, chez lui, ce ne sont que les mots. Or, nous confie-t-il, il n'a jamais entretenu avec eux des rapports paisibles. Il reçoit d'eux un message qu'il lui faut déchiffrer. «Nous sommes des messagers qui ignorons le message, nous transmettons des secrets à notre insu».

Il y a dans l'œuvre de M. Bianciotti, cet ancien séminariste un moment appelé par Dieu, une présence mystérieuse qui ne procède ni de l'intelligence, ni de l'imagination, celle de la Providence, véritable organisatrice de tout destin. Faut-il considérer comme ses «envoyés» ceux dont la vie croise celle de M. Bianciotti et qui lui montrent «le chemin à suivre». «Pour réussir sa propre vie, a-t-il écrit dans *Sans la miséricorde du Christ*, il faut s'intéresser à toutes les vies. Envoyés de la Providence, intercesseurs, un Hervé Guibert, un Borgès à la mort de qui il assiste à Genève ? Au moment où il peut dire que «la vie l'a accompagné jusqu'à ce point du monde où il n'y a plus de carrefour,

rien que le chemin sans détour devant mes pas» et où, en se retournant, il ne distingue plus, dans l'étendue de sa vie, aucun chemin, Borgès lui a offert le modèle du bien-mourir. M. Bianciotti a le sentiment d'être à la place de celui-ci. Que reste-t-il alors, dans la multitude des chemins qu'aucun roman ne suffit à inventer, de ce qu'il a vécu ou aurait pu vivre ? Une trace (qui s'efface) d'un oiseau dans l'air.

*
**

«Le matin vient et aussi la nuit», c'est la vie de la sentinelle dans le livre d'Isaïe, et c'est le titre du beau roman de M. Pierre Moinot (11) où il se poste, comme la sentinelle prophétique de la Bible attendant le jour qui se lève de la nuit, après s'y être rechargé de vie, dans un mouvement indéfiniment répété d'éternité, pour à jamais le même recommencement. «La vie ne cesse pas d'être neuve» dit l'archéologue Lortier qui est le porte-parole de M. Moinot. Pourtant, «que c'est court la vie». Oui, court comme l'éternité dans laquelle elle est réduite à un instant qui n'a ni commencement, ni fin. C'est cette réduction qu'opère M. Moinot dans *Le matin vient et aussi la nuit*, chronique, paradoxalement intemporelle, de la vie quotidienne d'un village français au lendemain de la dernière guerre.

Il faut rattacher ce roman, pour en comprendre le sens, à un autre roman de M. Moinot, *La descente du fleuve*, non seulement parce que l'archéologue Lortier et sa femme Mo en sont les personnages principaux, mais parce que l'un professionnellement lié au passé, l'autre se projetant dans l'attente de l'avenir, remontant, descendant l'eau qui coule en eux de la même source, finissent par se rejoindre. «Ils sont la même eau, elle et lui», dit M. Moinot. *La descente du fleuve* a abouti à un lac immobile et transparent. L'image de ce village que M. Moinot a voulu exacte et qui est sans doute le village de son enfance s'y reflète. D'innombrables détails, mais essentiels, de gestes menus, mais rituels, il a tiré un roman où c'est à travers le quotidien qu'est lue l'éternité.

*
**

(11) Gallimard.

M. Jean Carrière prétend à la place du «romancier cévenol» laissée vide dans la géographie littéraire de la France par la mort d'André Chamson. Le prix Goncourt pour *L'Épervier de Maheux* semblait la lui promettre. Mais dans les Cévennes où il habite le terroir de Camprieu, sur le versant nord de l'Aigoual, M. Carrière n'est qu'un immigré. Cet ancien secrétaire de Giono, venu en pays «raïol» des terres d'*emperi*, au-delà du Rhône, peut-il se reconnaître dans cette race âpre et sévère dont André Chamson a façonné l'âme avec une rigoureuse économie ? M. Carrière a apporté avec lui une luxuriance baroque, le sentiment, dans un violent appétit tellurique, de la communion avec la nature, la volonté d'ouvrir la pudique et farouche Cévenne retirée dans son «désert» sur une aventure cosmique.

Nous avons perdu de vue M. Carrière depuis son roman *Les années sauvages*, paru en 1988. Cévenol par hasard, aventurier de vocation, nous écrivions qu'il n'était pas près de trouver dans le vaste univers qui, dit-il dans son dernier roman, *Un jardin pour l'Éternel* (12), est sa paroisse, un point de fixation. «Il faudrait être aveugle pour ne pas concevoir que nos montagnes donnent sur l'infini». Pierre-Ezechiel, échappé à la tuerie de la grande guerre, rompant avec la civilisation, «cette chose qui écrase l'homme», comme l'avaient déjà fait les pestiférés des *Aires de Comeiras* (13), la fuyant au fond d'une combe inaccessible, va entreprendre d'y faire fleurir le jardin de Dieu. Ce juste entend-il participer par cet acte au mystère de la Création ? Mais le Créateur le remettra à sa vraie place. Comme Sisyphe poussant son rocher au sommet de sa montagne, Pierre-Ezechiel élève sur les pentes de sa combe un menhir des premiers temps du christianisme dans lequel est gravé un Christ en croix. Indéfiniment, le menhir de Pierre-Ezechiel, comme le rocher de Sisyphe, retombe de haut en bas. Pierre-Ezechiel est victime de son orgueil. Il a été conduit de la foi au doute, et du doute au néant. Ce protestant, qui protestait contre la civilisation, proteste maintenant contre le protestantisme.

Il y a chez M. Carrière, italo-provençal, qui se dit métissé d'indien, un amalgame de paganisme et de catholicisme. Ne fabriquerait-il pas des

Cévenols huguenots et camisards que pour satisfaire à la mode ? S'il était né catholique, Pierre-Ezechiel se serait retiré dans un monastère. Peut-être, en effet, le catholicisme, avec les remèdes tirés d'une bonne gestion de l'expérience mystique, aurait-il guéri ce malade de sa «folie de Dieu» ? Pourquoi, aussi, ce camisard, historique destructeur de croix, s'est-il obstiné à vouloir ériger sur le sommet de sa combe un Christ crucifié ? M. Carrière, dans un vain combat contre l'Impossible, ne l'a-t-il pas, jusque dans son défi à Dieu, poussé à bout ? C'est, poussé à bout, que l'homme dans *L'Exil et le Royaume* de Camus a sombré dans le Néant, mais *L'Homme révolté* à su fixer ses limites. M. Carrière qui s'est inspiré, dans *Un jardin pour l'Éternel*, du mythe de Sisyphe, retiendra-t-il la leçon de Camus ?

*
**

M^{me} Flora Ces dans un récent roman a fait vivre dans l'air d'une chronique stendhalienne du Quattrocento l'abbesse Giovanna, épouse adultère devenue supérieure de monastère. Dans ce livre où l'on respire aussi l'air de ce temps de tumultes, *En ut majeur* (14), c'est encore un sujet difficile qu'elle veut traiter. Comment concilier le goût du pouvoir et la recherche de Dieu, la volonté de se sanctifier ? «Se sanctifier est pénible», fait-elle dire à Guillaume Briçonnet auquel elle prête sa plume pour écrire ses mémoires. Comment concilier orgueil et humilité ? Guillaume Briçonnet, fils de Jean, receveur général des finances et maire de Tours, sera le père de deux évêques qui ont laissé leur nom dans l'histoire religieuse et politique et la tige d'une puissante famille qui s'alliera aux Colbert. Il a été, lui aussi, financier et évêque. Fait cardinal, il a été archevêque de Reims et de Narbonne. Conseiller de Charles VIII, il a entraîné ce roi dans des guerres de prestige en Italie et, donc, il est l'un des introducteurs de la Renaissance dans la France encore gothique de la fin du XV^e siècle. Guillaume, enfant, avait, comme cette petite fille dont M^{me} Flora Ces a raconté l'histoire dans *La Cour anglaise* et qui, garçon manqué, lui ressemblait, le goût des

(12) Robert Laffont.

(13) Cf. *France-Forum*, novembre-décembre 1979.

(14) L'âge d'homme.

cachettes solitaires pour faire retraite sur soi. M^{me} Flora Ces peint en lui des sentiments, des appétits, toutes les tentations de la domination et ce désir de pureté, ce besoin d'atteindre «un plein de foi et d'amour» en faisant le vide dans son intérieur. Elle l'a suivi à Narbonne dans cette ville qu'elle connaît bien et où il exerce son pouvoir, essayant de s'y faire le plus humble possible. Elle en projette dans son livre la chaude lumière «ambrée» qui le fait bénéficier, dans la puissante tonalité de «l'ut majeur», de tout un charme secret.

*
* *

A peine publiée la biographie de Ferdinand de Lesseps, M. Ghislain de Diesbach, auteur d'une *Madame de Staël*, d'un *Chateaubriand*, d'un *Proust*, tous remarquables, nous donne une *Comtesse de Ségur* (15). Paul Morand, qui s'y est exercé, a dit que la biographie avait été élevée, en ce siècle, à la dignité d'un genre littéraire. Avec André Maurois, M. Ghislain de Diesbach l'aura brillamment illustré.

La comtesse de Ségur ne fait qu'exprimer dans son œuvre une certaine manière de l'art d'être grand-mère. Elle s'était posée un jour la question : «A quoi sert une grand-mère dans ce monde ?». A raconter des histoires. Elle les a écrites pour instruire et pour amuser ses petits enfants. Ses romans leur sont tous dédiés. Elle a publié son premier livre, *Les Petites filles modèles*, à cinquante-huit ans. C'est un début tardif dans la littérature. Mais sa biographie n'est pas qu'une bibliographie. M. de Diesbach a exploré pour rendre compte de la vie de la Comtesse de Ségur, dans tous ses antécédents et dans tous ses détails, l'immense territoire sur lequel Sophie Rostopchine est née dans la dernière année du XVIII^e siècle et que nous ne connaissons guère que par l'exotique tableau qu'en fera plus tard Astolphe de Custine. Son père, le comte Rostopchine, a écrit : «Quoi que nous soyons vêtus comme des Européens, nous sommes loin d'être civilisés». La Russie était-elle à coloniser ? Les émigrés français lui ont apporté non seulement les bonnes manières, mais leur langue, voire, comme le duc de Richelieu à Odessa, leur administration. Les prêtres, les jésuites ont converti au catholicisme les dames de la haute société. Le comte

Rostopchine a résisté à cet engouement pour la France, en brûlant Moscou. Quand il vint à Paris, en 1814, dans la suite de son empereur, il dit que l'on a été «curieux» de le voir. «J'ai inspiré de l'intérêt pour une sorte de monstre». La recette doublait, lorsqu'il assistait, aux Variétés, à un spectacle. Il s'excuse : «Excepté quelques petits crimes indispensables dans mon métier de militaire et d'homme politique, on n'a rien à me reprocher». Fille de ce «criminel de guerre», la comtesse de Ségur devenue française et catholique, mère d'un saint qui faisait des miracles, M^{re} de Ségur, témoigne de la parfaite réussite de l'intégration dans la société du faubourg Saint-Germain de la descendance de Gengis Khan. Est-elle encore russe quand elle prend parti pour les Polonais, ces «Russes améliorés» dit M. de Diesbach ? Russe blanc, comme on sait, M. Gabriel Matzneff raconte qu'enfant, sa famille lui interdisait de lire *Le Général Dourakine*. Lorsque Sophie Rostopchine est entrée en 1858 dans la littérature française, elle n'est pas une débutante dans la vie. Elle a eu le temps d'accumuler tous les matériaux de son œuvre à venir. M. de Diesbach qui l'a accompagné du château de Voronovo dans le parc duquel hurlaient les loups au château des Nouettes en Normandie, acquis en 1822, en détaille avec minutie l'inventaire.

Les loups rôdent encore autour du château de Fleurville dont elle a donné le nom dans ses livres à son château des Nouettes. La comtesse de Ségur a peint, vue du monde innocent des enfants, la société du Second empire, mais c'est avec la plume héritée de son père, l'incendiaire de Moscou. Il était, a écrit dans ses Mémoires le prince Wazemski cité par M. de Diesbach, «passionné». Sa verve était «âpre», «énergique et parfois brutale, avec des attendrissements ingénus», il avait «une plume acérée». Sophie Rostopchine est restée dans la société policée où l'a fait entrer son mariage, la fille d'un général brûleur de ville. Aux Nouettes, dans la vie de bohème où cette enfant de la steppe se libère des contraintes mondaines d'un monde trop civilisé, elle a fait son meilleur ami du pamphlétaire Louis Veuillot, un autre incendiaire. La Bibliothèque rose est toute illuminée des reflets

du feu allumé par la comtesse de Ségur. Il éclaire un monde sombre et dur où une petite fille qui se croit charitable veut acheter un petit sauvage et où, Dieu, pour régner, s'appuie sur une solide gendarmerie. Son sceptre est le knout importé de Russie qui tient, doux souvenir, une grande place dans l'œuvre de la comtesse de Ségur. «Tout change», dira celle-ci, lorsqu'elle voit s'élever dans le tranquille paysage de son château une fabrique, et elle a écrit le roman de ce grand changement des temps modernes dans *La Fortune de Gaspard*, qui est le roman de la naissance du capitalisme industriel. Est-ce en mieux que le monde va changer ? M. de Rosbourg, à la fin des *Vacances*, montre à ses invités le moulin qu'il a fait construire sur la rivière de son parc. «Nous employons nos heures de loisir à améliorer l'état de nos villageois et la culture de nos terres... Nous faisons du bien en nous amusant». C'est le regard attendri, mais inquiet, de la comtesse de Ségur sur un monde révolu, un monde où l'on pouvait encore s'amuser, même en faisant le bien. Bourgeoisie pas «rêveuse», ô Drieu ! Le monde qu'elle façonnera demain sans Dieu, ni assez de gendarmes, sera de plus en plus sombre et dur. Bourgeoisie pas rêveuse, mais rieuse aristocratie... Pour une minute encore, monsieur le bourreau ! La comtesse de Ségur livre la société charmante qu'elle n'a fait que traverser au feu de Gengis Khan qui n'a pas fini de brûler des villes (il est vrai, au nom du Droit et de la Morale).

*
* * *

On a trouvé une ressemblance à la duchesse de Chevreuse avec l'Emilie du *Cinna* de Pierre Corneille. Héroïne républicaine ? Oui, peut-être. La Fronde où elle a joué un rôle n'a-t-elle

pas été une explosion du sentiment républicain de la caste aristocratique ? «La monarchie est trop vieille», clamaient alors les libellistes. Une vague révolutionnaire déferlait sur l'Europe. Charles Stuart, cent cinquante ans avant Louis XVI, portait sa tête sur l'échafaud. Si la Fronde avait réussi, on aurait assisté à la naissance, sur les ruines de l'Etat capétien, d'une république aristocratique, la première mouture (féodale) de la «république des ducs» (parlementaire) que la droite a voulu imposer en 1873 au Comte de Chambord. «La Fronde, a écrit Alexandre Dumas dans *Vingt ans après*, un ensemble de petites choses qui a fait un grand événement».

M. Georges Poisson, dans sa minutieuse biographie de la duchesse de Chevreuse (16) mêlée non seulement à la Fronde, mais à toutes les conspirations qui l'ont précédée et préparée, n'en a fait que cet «ensemble de petites choses». On n'y aperçoit pas le «grand événement». Fourmillant d'anecdotes, parfois graveleuses, fignant dans le détail, cette biographie est un mélange d'historiettes de Tallemant des Réaux et de mémoires de la duchesse de Motteville ou de la Rochefoucauld, mais d'où se dégage mal une perspective politique. M. Poisson appelle la Fronde «une tragédie burlesque et incohérente». Il dit aussi un «opéra comique». La duchesse de Chevreuse a été l'héroïne d'un roman baroque et précieux. M. Poisson ne nous a donné que l'envie de relire *Vingt ans après*.

Philippe SÉNART

(16) Perrin.

Une grande amitié : Fondane et Maritain

par Sylvain GUÉNA

*«J'emporte comme vous ma vie dans ma valise
je mange comme vous le pain de mon angoisse» (1).*

La publication de la correspondance entre Benjamin Fondane, sa femme Geneviève et Jacques et Raïssa Maritain en 1997 a constitué un événement important car elle révèle un dialogue d'une intensité spirituelle profonde, une noble confrontation d'idées et surtout elle nous permet d'approcher le mystère de la destinée : destinée bouleversante chez Benjamin, dont la vie fut trop tôt retirée, comme chez Geneviève, dont le cheminement religieux n'en finit pas d'émouvoir.

Rien ne prédisposait Benjamin Fondane, poète, philosophe existentiel et disciple de Chestov, à entrer en relation avec Jacques Maritain, disciple de Thomas d'Aquin. Du moins en apparence ! Mais Benjamin cherchait Dieu à sa façon et Jacques aussi. L'occasion du premier contact fut l'envoi par Fondane au poète Raïssa Maritain de son recueil de poèmes *Ulysse* (2) en avril 1933, puis le 11 juin 1936 de *La Conscience malheureuse* (3), méditation sur quelques philosophes de l'existence, dont le titre oriente déjà le dialogue futur. Quelques mois plus tard Fondane est avec les Maritain sur le même bateau qui les ramène d'Argentine - le Florida - ce qui facilite les échanges : *«Mais les reprendrons-nous jamais tels, avec la même innocence, le même détachement, le même isolement de tout, le même manque de sérieux ?»*

(p. 20), écrit non sans nostalgie Benjamin à Raïssa, le 27 novembre 1936. Puis, plus profondément encore, il y a la lecture d'*Humanisme intégral* et la présentation, nuancée, personnelle voire critique, qu'en fait Fondane dans la revue *Le Rouge et le Noir* : *«L'Humanisme intégral prouve que M. Maritain est sorti de chez lui, qu'il a pris une décision et, ce qui est mieux, que l'ici et l'aujourd'hui ne l'ont pas pris au dépourvu...»* (4).

Indiciblement, on sent croître l'amitié entre les deux hommes :

«Plus je vous lis (depuis trois semaines je suis enfoncé dans les Degrés du savoir) et plus je suis touché par l'amitié et l'affection que vous voulez bien m'accorder - et plus je suis étonné de celles que j'éprouve pour vous - tellement, à première vue, est grande la distance qui nous sépare.» (p. 34).

(1) Benjamin FONDANE : extraits d'*Ulysse*, in *Le Mal des fantômes*, L'Ether vague, Patrice Thierry, Paris-Méditerranée, 1996, p. 113.

(2) Benjamin FONDANE : *Ulysse*, Bruxelles, *Les Cahiers du Journal des poètes*, 1933, réédité dans *Le Mal des fantômes*, L'Ether vague, Patrice Thierry, Paris-Méditerranée, 1996.

(3) Benjamin FONDANE : *La Conscience malheureuse*, Paris, Denoël et Steele, 1936.

(4) Benjamin FONDANE : «La Philosophie vivante : L'Humanisme intégral de Jacques Maritain», *Le Rouge et le Noir*, Bruxelles, n° 28, 24-25 juillet 1937, in *Correspondance Fondane-Maritain* pp. 26 à 30 (l'extrait se situe pp. 27 et 28).

Mais quelle pouvait être réellement cette distance ?

Très proche de Chestov, qu'il emmènera à Meudon - logement des Maritain mais aussi lieu de rencontre et d'intense réflexion spirituelle des années trente -, Fondane n'aime pas l'approche rationnelle de Dieu. Il appartient au courant de la pensée existentielle, comme Kierkegaard, courant avec lequel Jacques Maritain entretiendra un dialogue constant. Maritain, quant à lui, en aristotélicien convaincu, entend donner à la raison la place qui lui revient ; au cœur de la démarche intellectuelle, mais ouverte au surnaturel et n'ignorant rien des apports de l'inconscient. Deux démarches bien différentes, comme il est possible de s'en rendre rapidement compte. C'est cela qui donne aux lettres de Benjamin à Jacques et Raïssa ce ton unique : «*Fondane, qui se mit à lire Maritain, poussait un dialogue ardent, violent parfois, comme Maritain les aimait*» (5). Il écrivait à Jacques des choses que peu parmi ses proches auraient osé lui dire.

Et puis il y a cette émouvante lettre du 28 février 1938 sur les Juifs où Benjamin remercie Jacques pour son étude sur «*L'impossible anti-sémitisme*» (6) : «*Oh, combien d'accord avec vous que le problème juif est un problème sans solution ; qu'il est d'ordre religieux ; et que c'est dans la Bible qu'il faut chercher le mystère de la durée et du malheur d'Israël*» (p. 37). Maritain voyait la vocation d'Israël dans l'histoire du salut comme un mystère douloureux, à contempler respectueusement. Pour lui l'avènement du Messie n'a pas interrompu l'élection d'Israël, assigné à la fois à une fonction de peuple témoin de l'existence de Dieu, et par là-même à un rôle d'activation de la société. Israël est le levain nécessaire à la fermentation de l'histoire, dont le sens nous est inconnu, mais dont l'objectif final est le salut de l'humanité. D'où la haine qu'il suscite. La haine du juif est une haine du divin dans l'homme.

Et la guerre éclate : Benjamin Wechsler, alias Fondane, est menacé dans sa chair par l'antisémitisme nazi. Il ne portera jamais l'étoile jaune. Mais, dénoncé et arrêté en mars 1944 avec sa sœur Line, qu'il n'abandonnera pas malgré les pressions exercées par des intellectuels pour le libérer, il est enfermé à Drancy puis livré aux

nazis et déporté à Auschwitz. Line et lui y sont assassinés.

Dès 1942 dans un texte prophétique intitulé *L'Exode, Super flumina Babylonis*, Benjamin avait exprimé toutes ses craintes, sa terreur devant la menace totalitaire :

*«Et pourtant, non !
je n'étais pas un homme comme vous.
Vous n'êtes pas nés sur les routes,
personne n'a jeté à l'égout vos petits
petits chatons encor sans yeux,
vous n'avez pas erré de cité en cité
traqués par les polices,
vous n'avez pas connu des désastres à l'aube,
les wagons de bestiaux,
et le sanglot amer de l'humiliation,
accusé d'un délit que vous n'avez pas fait,
du crime d'exister,
changeant de nom et de visage,
pour ne pas emporter un nom qu'on a hué,
un visage qui avait servi à tout le monde
de crachoir !»*

Poème bouleversant et prémonitoire hanté par la recherche du visage de l'être humain dans ce siècle perdu qui est le nôtre, que Geneviève Fondane fit connaître aux Maritain dans sa lettre du 26 novembre 1945 :

*«Mais quand vous foulerez ce bouquet d'orties
qui avait été moi, dans un autre siècle,
en une histoire qui vous sera périmée,
souvenez-vous seulement que j'étais innocent
et que comme vous, mortels de ce jour-là,
j'avais eu, moi aussi, un visage marqué
par la colère, par la pitié et la joie,
un visage d'homme, tout simplement !»*

Comment ne pas évoquer le douloureux questionnement de Primo Levi dans son œuvre et sa vie entière : qui est un homme ? Peut-on rester un homme dans la souffrance et la déportation ? Suis-je resté un homme ? :

*«Considérez si c'est un homme
Que celui qui peine dans la boue,
Qui ne connaît pas de repos,
Qui se bat pour un oui pour un non.»* (7)

(5) René MOUGEL : *Cahiers J. Maritain*, 34, p. 59.

(6) Ouvrage collectif *Les Juifs*, Plon, «Présences», 1937.

(7) Primo LEVI : *Si c'est un homme*, Julliard, pour la traduction française, 1987, p. 9.

Puis commence pour Geneviève l'interminable attente. Elle ne sait ce qu'est devenu Benjamin... Les mois passent et les informations, parfois fausses, arrivent par bribes. Insoutenable épreuve où angoisse et espérance cheminent ensemble : *«Voici déjà quelque temps que j'ai reçu votre lettre, si réconfortante. Je dois la relire parfois pour y puiser un peu de force. J'en ai besoin. Les jours passent, passent, les listes des libérés s'allongent, le rapatriement s'accélère, et je ne sais toujours rien de mon mari, rien de ma belle-sœur, absolument rien...»* (lettre du 24 mai 1945, p. 67). Jacques lui répond le 19 juillet 1945 : *«Chère amie que pouvez-vous faire sinon vous retrancher dans la foi et fermer les yeux, accepter la grande nuit avec la certitude absolue que quoi qu'il ait pu arriver Dieu a pris soin de lui et d'elle et veillé sur la perfection de leurs destinées et aimé leurs âmes plus encore qu'il n'a aimé la vôtre...»* (p. 74). De la fin de l'année 1944 à la fin de l'année 1945, comme un long chemin de croix, le dialogue se poursuit : émouvant, sincère. On y décèle un Jacques Maritain obsédé par l'image de tous les suppliciés des camps nazis, pauvres victimes abandonnées ; idée qu'il développera par la suite, comme l'écrit fort justement René Mougel, dans le texte «Bienheureux les persécutés» (8). Victimes qui symbolisent douloureusement l'autre face du mystère de la mort du Christ : la face d'abandon...

Puis, le vendredi 19 octobre, de Kolbsheim où elle se repose chez Antoinette et Lexi Grunelius, grands amis des Maritain, Geneviève rapporte le témoignage d'un jeune médecin rentré d'Auschwitz (le docteur Lazare Moscovici) convaincu que Benjamin fut exécuté fin septembre 1944 (pp. 82, 83, 84, 85) :

«Le médecin le vit de loin, bien droit, embarqué sur un camion. Les chambres à gaz se trouvaient à Birkenau, à quelques kilomètres d'Auschwitz. Plusieurs heures après, les camions revinrent avec des vêtements qui furent remis à la désinfection. Tout semble donc bien indiquer que les mille déportés avaient été gazés.» (9).

Une nouvelle étape de leur correspondance commence mais la présence de Benjamin est toujours très forte. Geneviève vit un bouleversement spirituel, un retour aux sources, qui va la

transformer en profondeur. Elle accepte peu à peu le grand sacrifice de l'absence de l'être aimé et se rapproche du Dieu de sa jeunesse. Les lettres trahissent une tension entre le respect de la pensée de son mari et la philosophie thomiste, puis s'apaisent. Les Maritain suivent cette évolution avec émotion et admiration, prodiguant conseils, attentifs à sa recherche spirituelle. Le dimanche 7 novembre 1948, elle annonce à Jacques sa décision d'entrer à La Solitude, branche contemplative de N.D. de Sion :

«Pourquoi Sion ? Parce que j'appartiens à Israël et que c'est le seul ordre qui soit voué à Israël» (p. 149).

«Quand au contact avec les âmes : la vie contemplative s'accompagne pour moi du sentiment d'un don complet au Christ (je me répète sans cesse avec une joie et une reconnaissance que je n'arrive pas à épuiser : je serai consacrée au Seigneur, vouée au Seigneur) qu'il me semble que les âmes ne pourront être atteintes qu'en Lui» (lettre du 18 novembre 1948, p. 155).

Geneviève entre à La Solitude le 31 mai 1949 où elle reçoit tout d'abord le nom de sœur Benjamin-Marie puis celui de sœur Gratia-Maria.

Mais il est écrit que certaines destinées sont placées sous le signe de la tragédie. Dès 1952, sœur Gratia-Maria est frappée d'un incurable cancer. Les dernières lettres sont écrites de l'hôpital de Villejuif. Une lente montée au calvaire l'attend qu'elle effectue avec courage. Ses lettres expriment une grande sérénité : *«Pour moi, ce n'est pas très fameux, c'est-à-dire que la maladie suit gentiment son cours, ce qui est son droit, après tout...»* (lettre du 9 août 1953, p. 195). L'abbé Journet, grand ami suisse des Maritain, qui était passé la voir, dit qu'elle représentait *«un peu de ciel dans cet hôpital de Villejuif»* (10). C'est le 3 mars 1954 qu'une lettre de la Prieure de La Solitude informe

(8) Voir la belle présentation de la *Correspondance* Fondane-Maritain - dans les *Cahiers J. Maritain* 34, pp. 58 et 59.

(9) Dans sa lettre du 12 janvier 1946 Geneviève écrit qu'elle a la certitude que son mari a été exécuté le 3 octobre 1944 (p. 95).

(10) Voir note 2 p. 198.

Jacques et Raïssa du décès de leur amie, le 1^{er} mars à 4 heures moins le quart du matin :

«Vers deux heures et demie, je me suis rendue compte qu'elle était très mal. Elle avait une certaine connaissance, je lui ai pris la main et je n'ai cessé de prier près d'elle, les prières de l'Eglise qu'elle aimait tant, et redire ses invocations préférées : «Cœur très pur de Marie, refuge des pécheurs... Jésus, Marie, Joseph. Je vous salue Marie». A l'invocation «Jésus mon sau-

veur», sa respiration changea, deux petits soupirs, l'altération du visage, ce fut tout.»

Jacques et Raïssa en furent profondément touchés. Nous aussi, qui lisons ces lignes avec infiniment de respect, soyons heureux de trouver sur notre chemin trace d'une si belle amitié !

Sylvain GUÉNA

NDLR - La revue Istina doit publier dans son numéro de Janvier 2000 un article de Sylvain Guéna, intitulé «Jacques Maritain et la Shoah».

Les livres de nos collaborateurs et amis

Jean CHÉLINI

«Jean-Paul II à Rome»

Pape de l'an 2000 ;

Ed. Hachette Littératures

Jean-Dominique DURAND

«L'Italie de 1815 à nos jours»

Ed. Hachette Supérieur

Jean BOISSONNAT

Christophe GRANNEC

«L'aventure du christianisme social»

Passé et avenir

*Bayard éditions
Desclée de Brouwer*

Alain LEROUX

«Une société à vivre»

Refonder le personnalisme

Ed. PUF

René RÉMOND

«La politique est-elle intelligente ?»

Ed. Complexe

Paul SABOURIN

«Le destin du continent américain»

Le chemin de la Grande Europe

Ed. Bruylant/Bruxelles

Disques

par Marc DARMON

Grands Pianistes du XX^e siècle :

Sviatoslav RICHTER

3 volumes de 2 CD, PHILIPS 456-946, 456-949, 456-952

Vol. 1 : Prokofiev, Schubert, Moussorgski ;
Vol. 2 : Sonates n° 12, 17, 23, 30, 31 et 32 de
Beethoven ; Vol. 3 : Rachmaninov, Schumann,
Scriabine.

Seuls sept pianistes ont l'honneur d'être représentés par trois volumes chacun dans la collection «Les Grands Pianistes du XX^e siècle» de Philips (qui, rappelons-le, présente en 100 volumes de deux disques compacts un portrait des 72 pianistes majeurs du siècle) : Claudio Arrau, Alfred Brendel, Emil Guilels, Vladimir Horowitz, Wilhelm Kempff, Artur Schnabel et Sviatoslav Richter. On peut effectivement considérer ces sept pianistes comme ceux qui ont le plus marqué les soixante dernières années.

Les trois volumes consacrés à S. Richter reprennent des enregistrements à juste titre très célèbres. Ainsi réunies, ces interprétations permettent de montrer l'étendue du répertoire de Richter. Bach n'étant pas représenté dans ces disques (quel dommage que l'on n'ait pas inclus quelques extraits du *Clavier bien tempéré*), les enregistrements sont principalement consacrés aux musiciens germaniques du XIX^e siècle (Beethoven, Schubert, Schumann) et aux compositeurs russes du XX^e siècle (Rachmaninov, Prokofiev, Scriabine).

Les enregistrements des Sonates de Beethoven ont été réalisés pendant la période 1960-1991. Quelle évolution entre une *Appassionata* (1960) extraordinaire de force, d'intensité et d'expression et les trois dernières sonates (opp. 109, 110 et 111), enregistrées en 1991, remarquables d'intériorisation et de musicalité ! L'album Beethoven est à recommander

comme complément à des interprétations plus classiques telles que celles de Brendel (Philips) ou Kempff (DG).

Le disque consacré à Schumann regroupe la *Fantaisie* op. 17, cinq *Fantasiestücke* op. 12 et les *Scènes de la Forêt* op. 82. Ces enregistrements réalisés entre 1956 et 1961, accueillis comme des événements il y a quarante ans déjà, sont depuis cette époque des références de l'interprétation schumannienne par leur poésie et leur exaltation. Les *Scènes de la Forêt* furent même le premier enregistrement de Richter officiellement disponible en Occident, et ce disque a largement contribué à créer la «légende Richter». Ces interprétations font partie de l'histoire de la musique enregistrée.

Les musiciens russes sont bien entendu fortement représentés dans les programmes de Richter. Il faut posséder ses enregistrements de Prokofiev, Rachmaninov, Scriabine, Shostakovitch et Moussorgski. Parmi ceux-ci, la collection de Philips propose les *Tableaux d'une Exposition* de Moussorgski, le second Concerto de Rachmaninov (enregistré en 1959, cette interprétation est aussi réussie mais mieux enregistrée que celle de 1957 chez Mélodia), les Sonates «de guerre» de Prokofiev (n° 6, 7 et 8), ainsi que 7 Préludes de Rachmaninov et 12 Etudes de Scriabine. Inutile de redire qu'il s'agit de références absolues.

Jules MASSENET : Werther

R. Alagna, A. Gheorghiu, P. Petibon, T. Hampson. Orchestre Symphonique de Londres,
dir : A. Pappano

2 CD EMI 5 56820 2

Rares sont les nouvelles parutions discographiques de grands opéras du répertoire qui deviennent une version indispensable et qui arrivent à faire oublier les références plus anciennes.

On peut pourtant citer depuis dix ans le *Faust* dirigé par Plasson (EMI 7 54228 2), et trois des derniers enregistrements de Solti : *Les Maîtres-Chanteurs* de Wagner, *Don Giovanni* de Mozart, et *La Femme sans ombre* de Strauss (tous chez DECCA).

C'est aussi le cas pour ce nouveau *Werther* édité par EMI, parfaitement chanté, dirigé et enregistré. Les chanteurs tout d'abord sont magnifiques. Alagna est un superbe Werther, et il faut remonter à Alfredo Kraus, et avant à G. Thill, pour retrouver une pareille performance. Son «Pourquoi me réveiller ?» est parmi ce que l'on a entendu de plus beau depuis l'enregistrement de B. Gigli, malheureusement en italien, bien moins maniéré que Domingo et surtout que Pavarotti. Les autres personnages sont très bien caractérisés. La tourmentée Charlotte d'Angela Gheorghiu (une soprano plus chantante que les habituelles mezzos distribuées habituellement), le sombre Albert de Thomas Hampson, la légère Sophie de Patricia Pétibon sont parfaitement adaptés à leurs rôles. De plus, la prononciation du français est idéale, ce qui est surprenant pour le grand Thomas Hampson, mais pas pour le reste de la distribution, entièrement française à l'exception d'Angela Gheorghiu, madame Alagna à la ville. Vocalement, ce coffret est une grande réussite.

Le chef d'orchestre Antonio Pappano, est une étoile montante de la direction lyrique. Il est extrêmement apprécié des chanteurs et a déjà réalisé de belles réussites discographiques, dont un beau *Triptyque* de Puccini (EMI 5 56587 2). Sa direction de *Werther* est parfaitement en phase avec le romantisme exprimé par les chanteurs, dans une œuvre adaptée de Goethe qui doit absolument éviter la neutralité de l'interprétation. C'est bien le cas pour cette version a priori cosmopolite (chef italien, orchestres et chœur anglais, chanteurs français, roumain et américain), mais en fait tout à fait dans la tradition française.

Les commentaires du livret sont passionnants, la qualité de présentation est remarquable. A recommander, autant pour celui qui souhaite approfondir son *Werther* que pour celui qui veut découvrir Massenet. On attend avec impatience le *Manon* de Massenet avec la même équipe.

Robert SCHUMANN : *Le Paradis et la Péri, Requiem pour Mignon*

B. Bonney, B. Fink, C. Prégardien, Monteverdi Choir, Orchestre Révolutionnaire et Romantique, dir. John Eliot Gardiner

2 CD Archiv 457 660

Après plusieurs années consacrées à la composition pour piano et au lied, représentation du sommet de son génie, puis à la musique de chambre, Schumann a abordé des formes musicales plus vastes, Symphonies, Concertos et Oratorios. En 1843, il achève *Le Paradis et la Péri*, d'après une légende orientale qui inspirera Paul Dukas soixante-dix ans plus tard. Cette œuvre chorale, moins célèbre et moins jouée que les *Scènes de Faust* postérieures de six ans, est également peu enregistrée.

Depuis la version d'Armin Jordan (Erato) dont on parlait ici même il y a dix ans, G. Sinopoli (DG) a tenté une interprétation théâtrale et expressionniste. Le nouveau disque de Gardiner qui est publié par Archiv mettra tout le monde d'accord : c'est désormais la version à écouter et posséder en priorité. Ce n'est pas uniquement parce qu'elle est dirigée plus finement que les autres, que les solistes sont absolument superbes, la prise de son transparente, c'est surtout parce que c'est la première qui nous réconcilie avec l'œuvre elle-même et avec Schumann symphoniste. En effet, la réputation de Schumann comme orchestrateur est assez médiocre, alors que cet enregistrement, grâce au raffinement de la direction, la qualité de l'orchestre et la beauté de la prise de son, montre combien c'est injustifié. Quelle splendeur de timbres, quels équilibres entre les instruments ! Voilà un superbe orchestrateur, véritable maillon entre Beethoven et Brahms.

Ce coffret magnifique est complété par le plus connu *Requiem pour Mignon*, sur un texte de Goethe. Excellent complément pour un coffret définitif. Ces disques sont sans aucun doute une des plus grandes réussites de Gardiner dans la musique du XIX^e siècle.

Turner et la Seine

par Françoise COLIN-BERTIN

Turner, grand voyageur et «grand reporter», dirions-nous aujourd'hui, a laissé des centaines de croquis, dessins, et notes qui décrivent les pays, les régions, les villes et les villages qu'il a parcourus au cours de ses différentes excursions sur le continent européen.

Cet hiver, une exposition qui a lieu au Pavillon des Arts à Paris et qui se poursuivra au musée Malraux au Havre jusqu'en juin 2000, nous invite à suivre les pas du peintre britannique le long des boucles de la Seine. Bon nombre d'esquisses en couleur ou d'aquarelles associées à la Seine sont présentées ici pour la première fois et incitent à redécouvrir la méthode de travail et le style de Turner et à nous interroger sur son influence sur la peinture du XIX^e siècle.

Il faut tout d'abord se rappeler que les périple de Turner sont liés aux périodes de paix entre la France et l'Angleterre : il traversa ainsi la Manche après le traité d'Amiens en 1802, et se rendit à Paris pour étudier à travers les collections du Louvre les couleurs du Titien et des Vénitiens, les paysages historiques de Poussin, les marines hollandaises de Van de Velde et Ruysdaël, et rencontrer les artistes néo-classiques comme Pierre Narcisse Guérin et Moitte : ces études et ces rencontres lui permirent d'approfondir sa formation artistique marquée essentiellement par la peinture anglaise de Sir Joshua Reynolds et Gainsborough, ou par les romantiques tels que William Blake et Fuseli.

Les hostilités reprirent rapidement, et ce n'est qu'après la chute de Napoléon en 1814 que

Turner revint en France. En 1821 il s'appliqua à croquer sur le vif les paysages de Normandie entre Le Havre et Paris, études exécutées d'après les paysages de Claude Lorrain ou à la manière de Watteau, dont il s'inspirera beaucoup pour ses compositions (espaces délimités par des arbres, personnages vus de dos...). C'est en 1826 puis en 1829 (carnets de Tancarville, Seine and Paris, Paris and Environs) qu'il entreprend plusieurs voyages en Normandie, Bretagne et dans les pays de la Loire, qui aboutiront au premier volume du *Turner's Annual Tour* consacré à la Loire, commandé par l'éditeur Charles Heath. En 1832 le périple le plus important servit de guide pour compléter les deux projets qui nous intéressent aujourd'hui : les volumes de son *Annual Tour* consacrés à la Seine ou à l'illustration de la *Vie de Napoléon* écrite par Walter Scott. Les gravures réalisées à partir des dessins et aquarelles de Turner accompagnaient un récit de Leicht Richtie, auteur très connu à l'époque pour la vulgarisation d'ouvrages historiques, intitulé : «*Wanderings by the Seine*».

Les *Landscape Annual Tours* étaient devenus très à la mode ainsi que les petits livres de voyage illustrés, et Turner avait d'ailleurs dû acheter par exemple le guide de Joseph Morlent «*Le voyage historique et pittoresque du Havre à Rouen, sur la Seine*». Il semble qu'il ait suivi le texte de Morlent au fur et à mesure qu'il remontait le fleuve dessinant sur les pages du guide des croquis d'après nature qui correspondaient aux lieux décrits : ce guide lui servait ainsi d'aide-mémoire pour identifier ses croquis.

L'exposition retrace un itinéraire probable du paysagiste du Havre au sud de Paris en descendant la Seine.

Elle présente donc des vues topographiques qu'il a réalisées à partir de ce qu'il a croqué rapidement au cours de ses haltes entre deux voyages en diligence ou en bateau, et qui ont été publiées sous forme de gravures dans ces guides, puis dans un ouvrage publié par John Mc Cormick intitulé «Rivers of France» que possédèrent d'ailleurs Delacroix, Pissarro, Monet, Burne-Jones.

- On observe tout d'abord que Turner privilégie les vues des sites à distance et panoramiques où le regard est entraîné vers un point éloigné précis. Quelquefois le fleuve traverse l'image ou est représenté perpendiculaire au plan de l'image pour en occuper le tiers, voire les deux tiers. Sur le plan technique, Turner utilisait une grande feuille de papier bleu de 56 cm x 76 cm qu'il recoupait en petites sections de 9,5 cm x 28 cm pour donner un effet en longueur panoramique, surtout pour ses vues plongeantes sur la

Seine (*Saint-Germain-en-Laye, vue vers l'aval, ou vue de la terrasse vers l'aqueduc de Marly ; Vue de Canteleu des hauteurs de Sainte-Catherine*). L'œil regarde vers le bas et vers le lointain : il en émane une sensation de largeur et de profondeur de l'horizon qui frappera beaucoup Pissarro.

- Ces vues sont différentes de celles que l'on connaissait déjà car il présente des éléments nouveaux comme les bateaux à vapeur, les cheminées d'usine, les activités industrielles ou commerciales le long du fleuve. En temps qu'observateur curieux de son temps, il introduit dans ses dessins des figures issues de la nouvelle classe moyenne aimant les voyages, reflet d'une stabilité politique et du développement de la prospérité économique au 1er tiers du XIX^e siècle. Il veut nous montrer le monde moderne avec les vapeurs qui, dès 1820-25, assuraient la liaison entre Le Havre et Rouen, grâce au savoir-faire britannique ! Ainsi la vie animée sur la Seine devient le symbole de la modernité, idée que reprendront les impressionnistes en peignant par exemple les gares.

«Entre Quilleboeuf et Villequier» - 1832 - peinture
(Tate Gallery)

- D'autre part les représentations de Turner ne sont pas toujours fidèles à la réalité, à l'inverse de celles de ses prédécesseurs, Thomas Girtin, David Cox, Robert Batty, ou encore de son ami Bonington : il introduit un cimetière ici, une fausse perspective sur une église qui devrait être à gauche plutôt qu'à droite ; il apporte une touche de fantaisie subjective ou d'intemporalité mais le résultat est parfaitement harmonieux, et il a contribué de son temps à changer la perception que les gens avaient de la Seine qui «traverse sans doute les sites les plus pittoresques de France».

- Le lieu est défini autant par une simple vue topographique, que par les conditions météorologiques et les heures du jour. Les caprices du temps normand, les levers ou les couchers de soleil, ainsi que les clairs de lune (*Les Phares du Cap de la Hève*), associés à des poèmes de Lord Byron, deviennent le thème de ses séries d'un même paysage. Il insiste alors sur les jeux d'ombre et de lumière, grâce à de fines hachures ou des touches de gouache appliquées sur les plus larges étendues de la couleur de base qui rendent plus frappants les effets changeants de la lumière, du vent ou de l'eau (*L'Embouchure de la Seine à Quillebeuf*). Bien entendu, Monet retiendra de la cathédrale de Rouen de Turner l'étude des variations de la lumière et de l'air sur un édifice, et Matisse dira que les tableaux de Monet et de Turner avaient en commun «la construction par la lumière». D'ailleurs les critiques de l'époque aussitôt s'enthousiasmèrent : «Son idée était de peindre la lumière elle-même, indépendamment des objets sur lesquels elle

rayonne... Aucun peintre n'a peut être aussi merveilleusement peint les effets de la lumière subtile et impalpable.»

- Turner emploie les mêmes pigments que pour ses peintures à l'huile : le jaune et l'orange de chrome, le blanc de plomb, sur les zones éclairées par le soleil, le vert émeraude et le bleu de cobalt. On a reproché à Turner la subjectivité de ses couleurs mais c'est cette subjectivité de tons qui préfigure l'esthétique des impressionnistes avec leur fascination pour les perceptions personnelles.

- Certains paysages nous rappellent la lumière italienne des toiles du Lorrain, d'autres se situent dans la mouvance naturaliste de Corot et des peintres de Barbizon ; sur plusieurs aquarelles les personnages sont teintés d'orientalisme ; d'autres présentent une vision romantique d'édifices surplombant la Seine (*Le Château-Gaillard*) ; enfin ses «colour beginnings», sortes de compositions très rapides construites par quelques couleurs, annoncent le symbolisme et l'abstraction du XX^e siècle.

De même que Turner a toujours voulu établir une relation entre paysage, histoire et vie quotidienne, il a su associer le passé et le présent et annoncer les courants de peinture de la seconde moitié du XIX^e siècle. Delacroix, qu'il avait rencontré à Paris grâce à Isabey, reconnaissait que «Constable et Turner sont de vrais réformateurs. Ils ont pu sortir de l'ornière des vieux paysagistes». Sachons redécouvrir sa modernité.

Françoise COLIN-BERTIN

Notes de Lecture

Marc Sangnier. La guerre, la paix (1914-1939).

Institut Marc Sangnier. Actes de la journée d'études du 26 septembre 1997 (Ed. 1999)

Entre Maurras et Maritain. Une génération intellectuelle catholique

(1920-1930) de Philippe Chenaux (Ed. Cerf 1999)

Pour une restauration du politique. Maritain, l'intransigeant,

de la Contre-Révolution à la démocratie d'Yves Floucat (Ed. Tequi 1999)

Marc Sangnier ? Jacques Maritain ? Voilà deux hommes, assurément, qui ont compté dans les aventures des catholicismes français - voire d'Europe - au long du XX^e siècle. Et, plus intensément, au cours de ses premières années.

Dès lors, normal qu'ils soient la proie quasi inépuisable des chercheurs en histoire, de plus en plus innombrables. D'autant que les *années 30* ayant été fouillées et archifouillées, les *années 20* offrent des voluptés de «nouvelles frontières».

Dans ce contexte, voici trois livres qui méritent mention.

Les Actes de la journée d'études du 26 septembre 1997, initiée par l'*Institut Marc Sangnier*, nous présentent un Sangnier moins exploré et célébré que celui des «*beaux temps du Sillon*».

Ad eternum, pour l'Histoire - comme on dit, bêtement - Marc sera celui par qui la *démocratie* a fait la percée inendiguable dans l'âme catholique française. Cependant, Marc Sangnier fut aussi et non moins ardemment apôtre de la fraternité.

Les quelque sept rapports consignés dans ce volume relatent les initiatives que la passion de la paix poussa Sangnier à prendre : rencontre entre jeunes, congrès internationaux, création des *Volontaires de la Paix*.

Au-delà, ils s'efforcent de caractériser le «*pacifisme sillonniste... ni antipatriotique ni antimilitariste, mais justice internationale et Société des nations*» ainsi que l'énonce *N.-J. Chaline*. Pacifisme non jusqu'aboutiste, donc. Qui permettra aux sangnieristes, même à contrecœur, de faire la guerre de 14-18 - puisqu'elle était tenue pour une «*guerre du Droit*» - et de participer à la Résistance, dans les années 40.

Cette action ardente pour la paix, Marc Sangnier la conduit comme, naguère, l'action pour la démocratie. En suivant la même «*idée fixe*» : c'est par les *âmes* que changent les sociétés. En procédant selon les mêmes méthodes : la persuasion charismatique, les gestes symboliques. Sangnier est un *mystique*, en tous cas un *apôtre*. Plus qu'un *politique*. Ainsi que l'on a condensé - avec quelque simplification - la pensée de *Charles Maurras* dans le fameux impératif catégorique : «*Politique d'abord*», on peut

condenser - sans simplification - la visée de Marc Sangnier en deux mots : *Priorité au spirituel* (spirituel signifiant : qui est de l'ordre de l'âme).

Voilà qui explique que les *sangniéristes* et les *démocrates-populaires* ne marchèrent pas toujours du même pas. «*Nous le comprenons sans le suivre. Nous le suivons sans l'approuver*» avait Robert Cornilleau (cité par Jean-Claude Delbreil). Le Vatican, de son côté, avec cet art de l'instrumentalisation qu'a la politique ecclésiastique, tout en usant du *pacifisme* «à la Sangnier», n'en usera qu'avec modération. Rome a, toujours, été insécurisée par les mystiques.

Quant aux effets de cette action, leur étude est loin d'être épuisée, ainsi que l'a souligné J.-M. Mayeur.

Ces mêmes années (1925-30), sur une voie parallèle, un catholique d'une tout autre «race» était en pleine tourmente. Pie XI soi-même lui avait mandé de se croiser pour porter l'estocade au nationalisme maurrassien en proclamant, haut et fort : *Primauté du spirituel* !

Du moins, est-ce sous ce biais qu'est présentée l'action de Jacques Maritain dans «*Une génération intellectuelle catholique*». Livre de 250 pages intéressant, fourmillant d'informations. Présentant une vision un tantinet triomphaliste des «catholiques de mouvement» en ce temps-là pourraient se laisser aller à glisser de «mauvais esprits». Honte à eux ! Chacun sait que les historiens ne parlent que du haut du ciel, de Sirius notamment !

Ces impressions générales avouées, Philippe Chenaux, au fil de ses sept chapitres - *Le retour à la scolastique, Autour de Meudon, Les héritiers du cardinal* (Mercier), *Au pays de Calvin, Pourquoi Rome a parlé, L'Orient et l'Occident, Vers un nouveau Moyen Âge* - met en lumière cinq faits saisissants :

- Cette génération ne fut pas qu'hexagonale. On suit «*la querelle de Maurras*», non seulement à *Saint-Maximin*, mais non moins «*entre Louvain et Bruxelles*», «*de Genève à Rome*». Voilà une enquête, véritablement, passionnante. Et innovante.

- Le rôle de Maritain a été, selon Chenaux, véritablement cardinal - au sens non ecclésiastique du mot -. Le génie de Pie XI a été de le «mettre dans son jeu» - pour écrire avec une certaine impertinence - et d'en faire une «pièce maîtresse» de la théorisation de sa politique. Même si ou parce que le Pape avait perçu que le philosophe au noble esprit (se faisait) quelques illusions sur les réalités et les moyens de résoudre les difficultés (p. 148).

Cela étant, restent une énigme et une qualification discutable.

L'énigme ? Elle est au cœur de Maritain. Insoluble. On risque d'en débattre jusqu'à la fin des temps : le Maritain de *Primauté du Spirituel* est-il un «nouveau Maritain» adjurant Maurras ?, en rupture avec lui-même ? Ou bien Maritain n'en a-t-il jamais «rien eu à tirer» de Maurras ?

La qualification discutable ? A en croire Ph. Chenaux, la condamnation de Maurras fut à l'intelligentsia catho ce que l'affaire Dreyfus fut à l'intelligentsia laïque. Elle est belle, anoblissante, la comparaison. Pas idiot, au demeurant !... si le non-historien, sans titre, peut se permettre cette quasi-impertinence à l'égard d'un historien reconnu par ses pairs.

Hurrah ! Oui mais... Et si la condamnation de Maurras évoquait, plus profondément, la *crise janséniste* ? En cette circonstance, Pie XI - hélas ! trois fois hélas ! - ne se montra-t-il pas aussi répressif et impitoyable à l'encontre de bons et modestes paroissiens que Louis XIV, monarque absolu, à l'encontre des solitaires et des nonnes de Port-Royal ? Je sais ! Je sais ! En ce temps-là, dans les années 20, un Pape ne pouvait être «libéral» ! Quand même, une tâche, cet acharnement !

Ça se discute, comme on dit à la télé ? D'accord ! Et c'est à cet effet que l'on ose exprimer ce sentiment !

- En définitive, paradoxalement, le *thomisme*, version XX^e siècle, n'a jamais existé. Il n'y a eu que des *thomismes*. Ph. Chenaux titre (p. 113) : «*la mêlée thomiste*». Or, il nous relate d'innombrables «mêlées thomistes». Encore, *mêlée* est-il faiblement écrire : *guerre des clans* - ah ! ces

sacrés frères prêcheurs entre eux ! - serait plus exact !

- Du reste, l'épisode *thomiste*, dans l'Eglise, a pris fin avec la condamnation de Maurras. Il y a là un diagnostic de *Ph. Chenaux* particulièrement excitant (p. 226). Et après ? de pseudo-thomismes ?

- Enfin, la grande réussite de Pie XI a été de fonder et d'intégrer à l'Eglise *l'intellectuel catholique*.

Cette conclusion de *Ph. Chenaux* (p. 228) ne manque pas de piquant si on la situe dans le sillage d'*Albert Thibaudet*. Quelque part, avec sa sagacité habituelle, cet excellent analyste a prétendu que tant la condamnation de Marc Sangnier que celle de Charles Maurras avaient notamment pour cause l'horreur et la peur du Pouvoir ecclésiastique de voir émerger un magistère de «maîtres à penser» laïcs.

Or donc, génialement, Pie XI n'aurait-il pas aboli le problème quand il «investit l'intellectuel d'une mission propre au service de la primauté du spirituel» (p. 228) ?

Etrange et paradoxal Maritain qui - après avoir fait du thomisme une «philosophie à la mode» - aurait été, selon cette analyse, le dernier thomiste et le premier intellectuel catholique !

Bien sûr, il y a d'autres faits et questions à glaner dans ce livre.

Re-Maritain ! Puisque c'est J.M. qui est le sujet, à part entière, du livre d'*Yves Floucat*, au sous-titre provocateur : *Maritain l'intransigeant...*

En ces 240 pages, Y. Floucat tente de saisir J.M. lui-même, en sa «courbe personnelle de vie».

Aussi Jacques Maritain n'est-il pas seulement analysé en deux temps : *Un itinéraire politique sous le signe de l'humanisme intégral, Fidélité à la prééminence du spirituel et à la dignité du politique*. Si Maritain n'est pas mis en question, il est questionné : *Questions disputées*, s'intitule la troisième partie.

A l'égard du «maritainisme correct» qui a

tendance à s'instaurer, l'entreprise est osée. Elle est salubre, en ce qu'elle oblige au questionnement et à l'approfondissement d'un itinéraire complexe mais d'autant plus significatif.

Selon Yves Floucat, la «courbe de vie» de J.M. peut être distribuée en trois temps : la première débouchant, après le compagnonnage avec l'Action Française, dans le livre-manifeste *Primauté du Spirituel* (1927), la seconde culminant (en 1936) dans *Humanisme intégral*, la troisième aboutissant, en 1953, à la synthèse qu'est *L'Homme et l'Etat*.

Eclairant, ce découpage, encore que l'on puisse incliner pour une chronologie en cinq périodes, en ajoutant à ces trois séquences centrales une période originelle - l'avant conversion - et une période ultime - illustrée par *Le Paysan de la Garonne* (1966).

Cependant, plus excitante est la «courbe» plus implicite qui émerge en surface à plusieurs reprises. Bref, selon Yves Floucat, parti de *Joseph de Maistre*, J. Maritain a cheminé vers une conciliation de *Maistre/Lamennais*, mais sans abandonner sa perspective catholique originelle.

«*Jacques Maritain me semble être resté jusqu'au bout - d'une manière originale - un héritier fidèle du catholicisme intégral, intransigeant et antimoderniste, et un proche parent du catholicisme social*» (p. 139).

Cette tension de fond permet probablement d'expliquer l'étonnant mélange de variations criantes ou glissantes, d'une part - et ce livre ne manque pas de les signaler, en relevant l'influence des situations historiques sur cette pensée, plus fluide qu'on ne l'imagine, - d'idées fixes, de positions permanentes, (parfois paradoxalement), d'autre part.

Impossible de rendre compte de tous les points discutés.

Notamment les analyses sur la difficulté du philosophe - comme de la plupart des philosophes - à intégrer le fonctionnement du Pouvoir dans ses analyses. D'où les condamnations trop péremptoires du machiavélisme qui déclenchèrent les objections de Raymond Aron (p. 84). D'où la non-compréhension par J.M. de De Gaulle, chef politique, qui s'exprima dans

une correspondance somptueuse entre l'un et l'autre (p. 90).

De même, la discussion de l'analyse maritainienne du phénomène nation et du concept de souveraineté etc. Surtout, les développements sur la vision, probablement la plus profonde de

toute l'œuvre et la plus importante pour nous, aujourd'hui : *l'idée de nouvelle chrétienté, de chrétienté profane*. Utopie, ce modèle ? Ou scénario prospectif plausible ?

Pas simple cette œuvre ! Donc, inépuisable !

René PUCHEU

« Si la démocratie est la vérité de la politique et s'il faut une philosophie à la démocratie, cette philosophie ne peut être qu'un humanisme intégral. Et l'humanisme n'est intégral que s'il est personnaliste. »

Etienne Borne

« On ne décide pas de la vérité d'une pensée selon qu'elle est à droite ou à gauche, et encore moins selon ce que la droite ou la gauche décide d'en faire. »

Albert Camus

